

Couronne la Couronne

BULLETIN

1899

DE

L'ACADÉMIE DU VAR

Sparsa colligo

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXII

1899

TOULON

IMPRIMERIE DU "PETIT VAR"

ANGLE BOULEVARD DE STRASBOURG
ET RUE D'ANTRECHAUS

ACADÉMIE DU VAR

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DU VAR

Sparsa colligo.

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXII

1899

TOULON
IMPRIMERIE DU "PETIT VAR"
ANGLE BOULEVARD DE STRASBOURG
ET RUE D'ANTRECHAUS

ACADÉMIE DU VAR

BUREAU POUR L'ANNÉE 1899

- MM. LEJOURDAN, O. A. , ancien avocat, *président*.
RIVIÈRE, O. A. , architecte, *secrétaire général*.
BONNAUD, O. A. , directeur d'école en retraite,
secrétaire des séances.
MANGIN, publiciste, *trésorier*.
ARMAGNIN, O. A. , publiciste, *bibliothécaire*
archiviste.
-

LISTE GÉNÉRALE
DES
MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU VAR

PRÉSIDENT HONORAIRE

M.

TEISSIER (O.), ☼, O. I. ☼, ancien archiviste de la ville de Marseille.

MEMBRES HONORAIRES

MM.

1849 MOUTTET (A.), O. A. ☼, juge de paix, Aix (vétérán).

1869 SÉNÈS, ☼, O. A. ☼, agent administratif de la marine, en retraite, Toulon (vétérán).

1877 BRESO (De), propriétaire, conseiller général du Var, Sillans (Var).

— DUTHEIL DE LA ROCHÈRE, C. ☼, colonel d'infanterie, en retraite, Ollioules.

1879 BIANCHI, O. I. ☼, professeur au Lycée, en retraite, Toulon.

— RICHARD (Ch.), O. A. ☼, conseiller à la Cour d'appel, Aix.

— ANDRÉ (H.), O. I. ☼, professeur au lycée, Toulon.

1894 BERLUC-PÉRUSSIS (De), avocat, président honoraire de la Société académique des Basses-Alpes, Aix (vétérán).

MM.

- 1896 GRÉGOIRE (D^r H.), Le Rayol, près Puget-Ville.
 — FLORENS, O. I. ☉, Chev. du Mérite agricole,
 avocat, procureur de la République en retraite,
 Draguignan.
- 1899 DREUILHE, proviseur honoraire (vétérane), Paris.

MEMBRES TITULAIRES OU RÉSIDANTS

MM.

- 1846 THOURON (V.), ancien notaire.
- 1869 OLLIVIER (D^r D.), O. ☉, O. I. ☉, médecin en
 chef de la marine en retraite.
 — RAT (G.), O. A. ☉, capitaine au long cours,
 secrétaire de la Chambre de Commerce.
- 1871 CHAIGNEAU, ☉, O. A. ☉, lieutenant de vaisseau
 en retraite, Pierrefeu (Var).
- 1874 BLACHE (N.), ☉, O. A. ☉, avocat, membre de
 la Chambre d'agriculture, Toulon.
- 1875 BOYER, O. A. ☉, licencié en droit, avoué, Toulon.
- 1877 BLANC, O. ☉, O. I. ☉, contre-amiral, Toulon.
 — MOUTTET, avoué, Toulon.
- 1881 LAÛRE, avocat, Toulon.
 — MOULARD, avocat, O. A. ☉, Toulon.
- 1883 GUILLABERT, avocat, Toulon.
 — MARTINENG (J. de), propriétaire, Toulon.
 — ROCHE, avocat, O. A. ☉, Toulon.
- 1884 ROUVIER (D^r), O. ☉, directeur du service de
 santé de la marine, Cherbourg.

MM.

- 1884 SÉGARD (Dr), O. , O. I. , médecin en-chef de la marine, Toulon.
- 1886 NOËL (G.), , capitaine de frégate, en retraite, Toulon.
- 1887 GENSOLLEN (L.), O. A. , avocat, maire de La Farlède, Toulon.
- 1888 BOURRILLY, O. I. , inspecteur de l'enseignement primaire, Toulon.
- PASTORET (l'Abbé), aumônier, Toulon.
- 1889 ARÈNE (F.), ancien notaire, Pignans (Var).
- 1891 LAFORGUE, notaire, Ollioules.
- 1893 ARMAGNIN, O. A. , publiciste, sous-chef de bureau à la mairie de Toulon.
- VIDAL archéologue, ancien professeur à l'école de Maistrance de l'Arsenal, Toulon.
- 1894 MOULET, O. A. , publiciste, doyen du syndicat de la presse marseillaise, Six-Fours-Reynier.
- GUGLIELMI, statuaire, Toulon.
- PAILHÈS, , O. A. , capitaine de frégate, Toulon.
- BOTTIN, O. A. , archéologue, receveur des postes et télégraphes, Ollioules.
- LE GAC (l'abbé), O. A. , aumônier de la marine.
- MANGIN (Paul), publiciste, Toulon.
- 1895 CARTIER (Dr) , médecin de 1^{re} classe de la marine.
- ROUGET, , O. A. , officier du Mérite Agricole, La Garde-près-Toulon.
- ROLAND (Léon), , ancien magistrat, président de l'Œuvre d'Orient, Toulon.
- RIVIÈRE, O. A. , architecte, Toulon.

MM.

- 1895 GIRAUD DE LA BOULIE, publiciste, Marseille.
- 1896 DRAGEON (Gabriel), publiciste, Toulon.
- DE BURGUES DE MISSIESSY (vicomte de), rentier, Toulon.
- LEJOURDAN, ancien avocat, O. A. ☉.
- JANET (Armand), ☼, ex-ingénieur des Constructions navales.
- 1897 LE BOULLEUR DE COURLON, ancien conseiller de préfecture, Toulon.
- PLÉSANT, Henri, agronome, publiciste, Fréjus.
- 1898 BONNAUD, Louis, O. A. ☉, directeur d'école, en retraite, Toulon.
- VIAN, O. A. ☉, docteur en médecine, Toulon.
- SAUSSE, enseigne de vaisseau, Toulon.
- DÉCUGIS, ☼, médecin principal de la marine, en retraite, Cuers.
- PERRETTE, O. A. ☉, publiciste, Toulon.
- HAGEN, médecin de la marine, Toulon.
- 1899 GISTUCCI, professeur de rhétorique au Lycée de Toulon.
- BACHELAY, O. A. ☉, directeur de la Société d'éclairage de la ville de Toulon.
- PEDONE, enseigne de vaisseau, Toulon.
- MASSE, O. I. ☉, professeur de mathématiques au Lycée de Toulon.

MEMBRES ASSOCIÉS

- M^{mes} BARTHÉLEMY, Toulon.
BEAUSSIER, Toulon.
DE MARTINENG (Marie-Marguerite), Toulon.
MOURIER, Toulon.
- MM. AGNEL (Z. D'), agent-voyer principal, Toulon.
AILLAUD, licencié en droit, notaire, Toulon.
ALIBERT, comptable de la marine, Toulon.
ANDRÉ, ☀, commissaire de la marine en retraite,
Toulon.
ANDRÉ, Gustave, directeur de l'école de St-Cyr.
AUDIBERT (Sauveur), O. I. ☉, directeur de
l'hôpital de Cannes.
AYASSE, receveur des contributions indirectes,
Vence (A.-M.).
ARDEN, consul d'Espagne, Toulon.
ARÈNE, notaire, Puget-Ville (Var).
AUBIN, docteur en médecine, Cuers (Var).
ASHER (Astier), libraire, unter den linden, Berlin
(Prusse).
BAILLE, huissier audiencier du juge de paix,
chevalier du Mérite Agricole, Toulon.
BANON, ☀, lieutenant de vaisseau, Toulon.
BÉRENGER-FÉRAUD (D^r), C. ☀, directeur du ser-
vice de santé de la marine, en retraite, Toulon.
BERTRAND, notaire, Toulon.
BLOND, pharmacien, Toulon.
CAILLE (François), directeur de l'école de Cuers.

- MM. CABRAN, O. A. ☉, négociant, La Crau.
 CLAVET, compositeur de musique, Toulon.
 CAPON, O. A. ☉, directeur d'école supérieure,
 en retraite, Solliès-Pont.
 CARLE, avocat, propriétaire, Toulon.
 CAYET, archiviste de la mairie, Toulon.
 CERCLE ARTISTIQUE, Toulon.
 CERCLE DE LA MÉDITERRANÉE, Toulon.
 CHAMBRE DE COMMERCE, Toulon.
 CHAUVET, directeur de l'école de Sanary.
 COTTIN (Paul), sous-conservateur de la biblio-
 thèque de l'Arsenal, directeur de la *Revue*
Rétrospective, à Paris.
 CROUZET (Ernest), directeur de l'école de Barjols.
 DAUPHIN, ☼, peintre du ministère de la Marine,
 Paris.
 DÉCORÉIS (P.), O. I. ☉, artiste peintre, Toulon.
 DOLLIEULE, avocat, ancien magistrat, Marseille.
 FIOUPOU, ☼, commissaire adjoint de la marine en
 retraite, Toulon.
 FOURNIER, agent général de la Caisse d'Epargne,
 Toulon.
 GASQUET, O. I. ☉, directeur de l'école Rouvière,
 Toulon.
 GÉRARD (Ch.), négociant, président de la Cham-
 bre de commerce.
 GIRARD, O. A. ☉, professeur à l'école normale
 de Nice.
 GIRAUD, C. ☼, commissaire général de la marine
 en retraite, Toulon.

- MM. GNANADICOM, François, publiciste à Pondichéry,
(Indes Françaises).
GRUÉ, avoué, Toulon.
HENSELING, négociant, Toulon.
HONORÉ, Louis, directeur de l'école de Pierrefeu.
ICARD (J.), publiciste, propriétaire à Hyères.
JAFFEUX (Pierre), dit Chateaugay, ✱, capitaine
en retraite.
JOACHIN, O. A. ✱, directeur de l'école de La Garde.
JOUVE, ✱, vice-consul d'Angleterre, de Hollande,
des États-Unis, Toulon.
LALANDE, propriétaire, Toulon.
LATIL, négociant, Toulon.
LAUGIER, directeur de l'école de La Crau.
LAURE (D^r), O. ✱, médecin principal de la
marine en retraite, Cannes (A.-M.).
LAURET, professeur de musique et de chant à
l'école Rouvière.
LETUAIRE, Henri, négociant, Toulon.
LEVET, directeur de l'école du Castellet.
LION, notaire honoraire, Pignans (Var).
LOUGNE, C. ✱, commissaire général de la marine
en retraite, Toulon.
MASSON (J.), entrepreneur, Toulon.
MICHEL, professeur à l'école supérieure de Bandol.
MIREUR, ✱, O. I. ✱, archiviste du département
du Var, Draguignan.
MOULIN FRANKI, publiciste, Toulon.
MOUROU (Louis), directeur de l'école de Six-Fours.
MOUTTET, O. A. ✱, notaire, maire de Signes.

- MM. NÈGRE, ☼, commissaire de la marine, Toulon.
PAUL (Alexandre), négociant, Toulon.
PÉAN (Toussaint), horloger, publiciste, Brignoles.
PÉLISSIER, directeur de l'école d'Ollioules.
PELLOUX (L.), pharmacien, Toulon.
RAIMBERT, entrepreneur, Toulon.
RAYOLLE (A.), O. A. ☼, pharmacien, Mourillon-Toulon.
REVERDIT, ancien avoué, Toulon.
RICHAUD (Léon), instituteur, La Londe.
ROUVIER (Barthélemy), rentier, Toulon.
SANTOS (Luiz Dos), pharmacien major de la marine Brésilienne.
SPARIAT (l'abbé), curé de Pourcieux, majoral du Félibrige.
TASSY, ☼, ingénieur en chef, Toulon.
TOUCAS, directeur de l'école de Solliès-Pont.
TOYE (D^r), ☼, médecin principal de la marine en retraite, Toulon.
TRABAUD, directeur de l'école de Collobrières.
TREMELLAT (Vincent), O. A. ☼, directeur honoraire d'école publique, au Pradet.
TUDAL (V.), négociant, Toulon.
VALÈS, publiciste, ancien adjoint au maire, Toulon.
VIDAL (Aristide), directeur de l'école de Carqueiranne.
VIGOUREL, O. A. ☼, pharmacien, maire de Bormes.
-

LA COUR DE MILÈS STANDISH

Poème traduit de l'anglais

(Suite et fin)

Promptement, le sauvage au corps tout reluisant
En silence sortit de la salle, pressant
Dans ses mains du serpent la peau pleine et pesante,
Lui-même un vrai reptile, en sa marche rampante,
S'insinuant, glissant dessous le bois ombreux,
Dans des sentiers étroits, tortueux, ténébreux.

V

Le Départ de la Fleur-de-Mai

A l'heure même où l'ombre est par l'aube éclaircie,
Tandis que les brouillards montaient de la prairie,
Le village endormi de Plymouth tressaillait ;
Un bruit confus de gens attroupés l'éveillait.
C'était un cliquetis d'armes que l'on agite,
Puis l'ordre impératif : « En avant ! » que bien vite
Un commandant donnait, puis des pas promptement
Se perdant en l'espace et dans l'éloignement.

Ils étaient Dix, en tout, qui partaient du village,
Savoir : Milès Standish, chef au bouillant courage,
Huit hommes, tous sans peur pris parmi ses soldats,
Et le guide indien qui dirigeait leurs pas,
Ami des hommes blancs, Hobomock le fidèle.
Vers le Nord ils allaient, pleins d'ardeur et de zèle,

Bulletin

Réprimer les méfaits d'Indiens révoltés.
Dans la brume, ils semblaient des géants redoutés
Ou des guerriers puissants de David Roi prophète.
C'étaient bien des Géants ayant la foi complète,
La croyance en la Bible, adorant le Seigneur
Et, de plus, convaincus de gagner sa faveur
En tuant Philistin avec Madianite.

L'Aurore, de ses feux d'or et de chrysolithe,
Déjà sur eux dardait les renaissants éclats.
Et la vague à leurs pieds venait avec fracas
Battre à coup répétés le sable du rivage.
Mais bientôt derrière eux ils laissaient cette plage.

En bon ordre leur troupe avait fait du chemin,
Lorsque les Villageois de Plymouth, à la fin,
Debout et tout dispos, de leur labeur de peine
Avaient recommencé la tâche quotidienne.
Doux, calme était le temps. Sur le toit des logis
La fumée, en montant dans les airs réjouis,
D'un souffle lent, mais sûr, vers l'Est était poussée.
La foule sur le pas des portes amassée
Se reposait assise en jasant de ce temps,
De la beauté du jour, du changement des vents,
Dont pour la *Fleur-de-Mai*, propice était l'haleine.
Et du départ du chef, le rude capitaine,
Ainsi que des dangers graves qu'il encourrait.
Lui parti, qu'allait-on résoudre ? Que pourrait
Devenir la bourgade en cas de longue absence ?

Les oiseaux gazouillaient. Les femmes en cadence
De leur plus douce voix entonnant l'hymne saint
Par des chants consacraient leurs travaux du matin.
Le soleil s'élevait hors des flots. La nature.
S'égayait à sa vue et d'une clarté pure

Les rayons de ses feux empourpraient les forêts
Et les monts, et doraient les mâts et les agrès
Et la voilure blanche et la coque effilée
De cette *Fleur-de-Mai* sur son ancre étalée,
Mais que des temps affreux et les gros coups de mer
Avaient fort dégradée au cours d'un long hiver.
Sur les mâts s'appliquait, pendante ou vacillante,
La toile avec ses trous causés par la tourmente
Et que les matelots en hâte rapiéçaient.

Soudain, quand les rayons solaires surgissaient,
S'échappa du navire un amas de fumée
Qui sur la pleine mer fut vite parsemée ;
Et, de suite, bien fort, le champ, le bois, le mont
Ouïrent le fracas mugissant du canon
Dont le fidèle écho porta la résonance
Au loin. C'était le coup de canon de partance.
Ah ! dans le cœur du peuple un écho résonna
Plus fort que ce signal et l'impressionna.
Doucement et tout bas des versets de la Bible
Furent lus ; doucement, à peine perceptible
La prière suivit, s'éleva, tant qu'enfin
Aux accents suppliants, fervents elle parvint.
Alors des Pèlerins de Plymouth tout l'ensemble,
Hommes, femmes, enfants, hors des maisons s'assemble.
Et précipitamment, tous, les pleurs dans les yeux,
S'élançant vers la mer pour faire leurs adieux
A cette *Fleur-de-Mai* qui, prête à son voyage,
Va les abandonner sur ce désert rivage
Pour rentrer au pays. — Alden au premier rang
Plus que tous se hâtait — Toute la nuit durant
Il n'avait pu dormir sur son lit ; sa pensée
Bouillonnait sans repos dans sa tête oppressée.

Il avait vu Milès Standish tout à l'instant
 Revenir du conseil ; l'avait ouï grondant
 Dans sa chambre, parlant, marmonnant à voix basse
 Ou d'un ton de prière ou d'un ton de menace ;
 Quelquefois s'étendant, sur sa couche, y restant
 Un moment en silence et puis en descendant
 Et se disant : « Pourquoi l'éveiller?... non !... qu'il dorme...
 « C'est le mieux ;... car de quoi sert-il que je m'informe
 « Davantage en causant avec lui ?... » — Sur ces mots
 Il se mit sur son lit pour prendre du repos,
 Tout habillé, tout prêt à partir dès l'aurore,
 Ayant jeté sur lui, pour couverture encore,
 Le manteau qu'à la guerre aux Flandres il portait.

Tel qu'au bivac, le soir, dort un soldat, tout prêt
 Au combat, tel aussi dormait le capitaine ;
 Mais dès le point du jour il s'éveilla sans peine
 Et, malgré la pénombre, Alden put l'entrevoir
 Bouclant son corselet d'acier solide et noir,
 Ainsi que le surplus des pièces de l'armure.
 Son sabre de Damas fidèle à sa ceinture,
 Il sortit de la chambre en tenant son mousquet.

Plus d'une fois le cœur d'Alden le provoquait,
 L'excitait à courir l'embrasser ; et, tremblante,
 Plus d'une fois sa bouche allait, en suppliante,
 Implorer un pardon ; car l'ancienne amitié.
 A qui le souvenir des bienfaits est lié,
 Emouvait sa tendresse et sa reconnaissance.

Un orgueil invincible avec la conscience
 De cet affront subi qu'il allait remâchant
 Etouffèrent en lui ce plus noble penchant.
 Aussi vit-il partir son ami plein de rage
 Et ne lui dit pas même un mot qui le soulage.

Il le vit qui courait au danger, au trépas,
Peut-être, et cependant il ne lui parla pas !
Lui-même alors quitta son lit et, l'âme émue,
En entendant la voix du peuple dans la rue
Il sortit et s'en vint aussi, lui, prendre part
Aux propos que tenaient Stéphane, Gilbert, Richard...
Il se joignit de cœur aux prières publiques
Du matin, écouta les lectures bibliques ;
Puis des autres suivi, hâtivement, aux bords
De la mer, il pressa ses pas et ses efforts
Pour venir au Rocher de Plymouth, cette entrée
Sur un monde inconnu pour eux, Roche sacrée,
Pierre d'Angle d'où part la Grande Nation
Qui sur ce monde étend sa domination !

C'est là que témoignant certaine impatience
De peur de voir tourner le vent par malechance,
De peur encor d'avoir à manquer le jusant,
Le patron du vaisseau marchait d'un pas pesant ;
Homme énergique et fort, à robuste poitrine,
Tout fleurant de l'odeur d'une effluve marine.
Il parlait avec l'un, avec l'autre causait,
Tandis qu'aux profondeurs de sa poche il tassait
Des lettres, des paquets qu'à ses soins l'on confie ;
De messages divers chaque émigré le prie,
Tant qu'enfin tout se brouille en son étroit cerveau ;
Il reste abasourdi. — Tout proche du bateau
Se tenait John Alden, une jambe posée
Déjà sur le plat bord, mais l'autre reposée
Encor solidement sur le roc, entre-temps
S'entretenant avec les rameurs sur leurs bancs,
Tout prêts à s'éloigner — Il désirait lui-même

Le départ pour finir sa dure angoisse extrême.
Loin de son désespoir, il croyait fuir ainsi ;
Mais voile et quilles sont lentes plus que souci !
Il pensait dans les flots noyer pendant sa fuite
Le fantôme acharné volant à sa poursuite.
Il regardait la foule en songeant à cela.
Au milieu d'elle il vit, distingua Priscilla
Immuable, abattue et comme inconsciente
De ce qui se passait. Sa face apitoyante
Le fixait d'un regard qui montrait, sans mentir,
Qu'elle avait deviné qu'il désirait partir.
Ce regard contenait tant de tristesse amère,
De reproche touchant, de muette prière.
Et tant de patience aussi qu'Alden, soudain,
Sentit son cœur en lui refouler son dessein,
Comme quand on se voit au bord d'un précipice
On bondit en arrière avant qu'on y périsse.

Ah ! qu'étrange est le cœur de l'homme en ses instincts
Subits, mystérieux ! Ah ! comme des humains
Est étrange la vie et que d'instants, en elle,
Fatalement marqués d'un sort elle révèle,
Quand tournent sur leurs gonds les portes de ce mur
Impénétrable et fait tout de diamant pur !

« Je ne partirai-pas ! en ces lieux-ci je reste »
Dit-il, levant les yeux vers la route céleste.
Il remercia Dieu dont le souffle avait mis
En fuite le brouillard offusquant ses esprits,
Dans lequel, en aveugle, il entrait pour sa perte,
Pour y trouver la mort devant ses pas ouverte.
« Blanc nuage, dit-il, toi qui flottes dans l'air
« Et, sur ma tête, en haut navigues dans l'éther,
« Il semble qu'une main, en toi, me sollicite

« A courir au delà de l'Océan bien vite ;
 « Mais voici, d'autre part, qu'accourt à mon soutien
 « Une main à l'aspect moins spectral que le tien,
 « Qui me prend, me saisit par le bras et m'entraîne.
 « Flotte donc, ô toi main et nuageuse et vaine !
 « Dans le sein de l'Ether fonds, évanouis-toi !
 « Comme un poing menaçant vas rouler loin de moi !
 « De menaces, d'avis et d'un mauvais augure
 « Qui proviendraient de Vous désormais je n'ai cure !
 « Il n'est pas de pays plus sacré, d'air plus sain.
 « Que l'air qu'Elle respire ici, que ce terrain
 « Qu'Elle foule du pied. — Ici, pour l'amour d'Elle
 « Je resterai. — Je veux, l'abritant de mon aile,
 « Tel qu'un Ange invisible et présent, soutenir
 « Constamment sa faiblesse, en tout la secourir.
 « Oui, le premier de tous, en sautant de la barque,
 « J'imprimai de mes pieds sur ce rocher la marque ;
 « Puissé-je (si le Ciel que j'en veux supplier
 « M'exauçait;) y laisser ma trace le dernier ! »

Entre-temps, du vaisseau, le patron vif, alerte,
 L'air toujours important et toujours digne, certe,
 D'un regard scrutateur examinait le temps,
 Les vagues expirant sur la rive et les vents.
 Il allait et venait sur le sable. — La foule
 S'empressait tout autour de lui, bruyante houle,
 Afin de renforcer dans son bon souvenir,
 Par quelques derniers mots, des ordres à remplir.

Après avoir serré la main à tous, de même
 Que s'il eut dû guider le gouvernail lui-même,
 Il s'élança d'un bond du sol dans le bateau,
 Poussant au large en hâte et gagna son vaisseau ;

Tout aise dans son cœur d'interposer l'espace
 Qui de ces importuns enfin le débarrasse,
 Tout aise dans son cœur à la fin d'avoir fui
 Un sablonneux pays de tristesse et d'ennui,
 Très médiocrement pourvu de comestibles,
 Mais en revanche ayant abondance de Bibles.

Le bruit des avirons empêcha les marins
 D'entendre les derniers adieux des Pèlerins.
 Aucun parmi ceux-ci n'a quitté le rivage;
 Nul sur la *Fleur-de-Mai* ne refait son voyage.
 Cœurs fidèles et forts ! — De ceux qu'elle amena
 Nul ne jette un regard en arrière et s'en va !
 Ils entendent bientôt les cris, les chants de joie
 Des matelots à bord, pendant que se déploie
 La voile sur la vergue et qu'en rond, en chantant,
 Pour hisser l'ancre lourde on vire au cabestan.

Profitant d'une brise et fraîche et régulière,
 La *Fleur-de-Mai* quitta d'une allure légère
 Le port qui l'abritait. Elle eut bientôt tourné
 La pointe de Gournet ; puis, laissant éloigné,
 Au Sud, le Cap de Sable et son Ile, et, derrière,
 La plaine du Premier Combat, par son arrière
 Elle reçut le vent dans ses voiles en plein.
 Et fit sur l'Océan, au large, son chemin,
 Aussi bien par les flots ondulants ballottée
 Que dans les cœurs gonflés des Pèlerins portée.
 Ils tinrent en silence un regard anxieux
 Sur elle tout le temps qu'elle fut sous leurs yeux ;
 Car elle leur était bien chère devenue
 Pendant son long séjour — Elle était, à leur vue,
 Comme un être animé, rempli de vie, enfin
 Comme si ç'eût été vraiment un être humain.

Alors, en relevant sa tête blanchissante
Le doyen de Plymouth, d'âme compatissante,
Semblant soudain poussé d'un prophétique esprit,
Et d'une vision extatique leur dit :

« Prions » ; Et tous, priant, ils reprirent courage.

Les vagues sanglotaient tristement sur la plage
A la base du roc et, plus haut, sur le mont
Des Trépassés les blés, ainsi qu'un lac profond,
Ondulaient sous le vent dans un plaintif murmure ;
Et les parents défunts dedans leur sépulture
Semblaient, se réveillant, aux prières s'unir.

Sous les feux du soleil, qui faisaient ressortir
L'éclat et la blancheur des voiles, le navire
Tout près de s'effacer, mais que l'on voyait luire
Encore à l'horizon vers l'Est, semblait sur l'eau
Une plaque de marbre au-dessus d'un tombeau.
Pour toujours, en effet, dans leur âme assombrie
L'espérance de fuir était ensevelie.

Et voilà que chez soi, quand chacun d'eux revient,
A leurs yeux apparaît le corps d'un Indien.
Il les espionnait du haut de la colline ;
Et comme ils se montraient cette féroce mine
Du doigt, en se disant : « Regardez » tout saisis,
Elle se déroba. — C'est ainsi qu'au logis
Ils rentrèrent alors. — Alden, lui seul, s'attarde
Sur le bord de la mer et, tout rêveur, regarde
D'un œil distrait les flots qui, contre le rocher,
Vont en flocons d'écume à ses pieds s'épancher
Où les derniers rayons du soleil qui, sublime,
Glisse visiblement, comme Dieu, sur l'abîme.

VI

Priscilla

Au bord de l'Océan de la sorte attardé,
 De multiples soucis l'esprit tout obsédé,
 C'était sur Priscilla qu'Alden tenait fixée
 Ou du moins que surtout il portait sa pensée,
 Comme si, comparable à l'aimant, celle-ci
 Par de subtiles lois de nature eut agi,
 Eut reçu le pouvoir d'attirer chaque chose
 Qu'elle considérait. — Car, dès qu'il se dispose
 A partir, au moment qu'il se tourne, voilà
 Que, debout, apparaît devant lui Priscilla.

« Contre moi gardez-vous une colère telle
 « Que vous ne vouliez plus me parler ? » lui dit-elle,
 « Suis-je donc à blâmer si fort. — Lorsque d'un air
 « Et d'un ton chaleureux, avec grand zèle, hier,
 « Vous plaidez pour un autre une cause irritante,
 « Alden ! — Si j'ai suivi, rendue impatiente,
 « Mon cœur qui me poussait et si j'ai proféré,
 « Contre le décorum peut-être, un mot outré ?
 « Je dois être par vous, sans doute, pardonnée
 « De m'être à ma franchise alors abandonnée
 « Et de vous avoir dit ce mot qu'il valait mieux
 « Taire, mais qu'à présent supprimer je ne peux.

- « Car parfois il advient des moments dans la vie
« Où l'âme est tellement d'émotions saisie,
« Que si quelque hasard la frappé ou si des mots
« Inconsidérément lancés mal à propos
« Viennent, comme un caillou, tomber dans ses abîmes,
« Alors elle déborde et ses secrets intimes
« Ne peuvent plus jamais y rentrer, s'étendant,
« Ainsi que sur le sol l'eau s'écoule et s'épand.
« Je vous l'avoue, hier cela me rendit folle
« De vous voir de Milès Standish porte-parole,
« Célébrant ses vertus et, même, transformant
« Ses défauts en autant de vertus, proclamant
« Son courage, sa force et ses combats en Flandre,
« Comme s'il suffisait de cela seul pour prendre
« D'emblée un cœur de femme ainsi qu'en un assaut ;
« Et de votre héros, quand vous faisiez si haut
« L'éloge, j'enrageais de ce mépris suprême
« Que vous sembliez avoir du reste et de vous-même.
« Sous une impulsion irrésistible aussi
« J'ai prononcé le mot que je regrette ici.
« Vous me pardonneriez en faveur, je l'espère,
« D'un lien d'amitié trop sacrée et sincère
« Pour, si facilement, pouvoir être rompu. »
John Alden, l'érudit, alors a répondu :
« Je ne suis pas fâché contre vous. Ma colère
« Retombe contre moi, songeant à la manière
« Maladroite dont j'ai rempli ma mission. »
« Non ! fit-elle, dans sa prompte interruption,
« Non ! c'est bien contre moi, pour mon trop franc langage
« Que vous avez été courroucé ; — c'est peu sage
« A moi, d'avoir ainsi parlé sans doute. Il faut
« Qu'une femme, toujours — car tel est notre lot —

« Demeure patiente et soit silencieuse
 « Comme un muet fantôme, attendant anxieuse
 « Que pour des questions dont on vient la prier
 « Sa langue de ses nœuds ait à se délier.
 « C'est par là que la femme est souffrante et demeure
 « Condamnée à subir sa vie intérieure,
 « Sans soleil, tristement, silencieusement ;
 « Ainsi que ces ruisseaux qui, souterrainement,
 « Toujours inaperçus, non ouïs, inutiles,
 « Coulent dans leurs canaux rocailleux et stériles
 « Et vont rongéant leurs bords et creusant leur bassin.
 « Là, dans leur lit obscur, sans profit et sans fin
 « Retranchés à jamais du sein de la nature
 « Ils poursuivent leur cours en un confus murmure. »
 L'amoureux John Alden répartit : « Priscilla
 « Le ciel, certainement, n'a pas voulu cela.
 « Les femmes, à mes yeux, paraissent comparables
 « Par leur beauté, plutôt aux fleuves admirables
 « Dont les eaux arrosaient le jardin de l'Eden ;
 « Comparables, bien sûr, insista John Alden,
 « A l'Euphrate roulant son onde salutaire
 « Aux déserts d'Havilat et remplissant la terre
 « De joie au souvenir heureux du Paradis. » —
 « Ah ! je m'aperçois bien à ces mots par vous dits,
 « S'exclama Priscilla, l'interrompant encore,
 « Que petit est le prix dont votre cœur m'honore
 « Et que de ma parole il fait bien peu de cas.
 « Lorsque prise d'angoisse et d'un cuisant tracass.
 « Du profond de mon âme avec vous je m'explique
 « Franchement, vous priant de m'être sympathique
 « Et d'être, à mon égard, amical, bienveillant,
 « Sur des mots dits d'un ton peut-être trop bouillant.

« Mais sincères, mais clairs, détournant ma pensée
 « Par des propos flatteurs vous m'avez encensée !
 « Ce n'est ni bien, ni juste ; et, véritablement,
 « A ce que vous avez de meilleur cela ment ;
 « Car je vous connais bien et je vous apprécie ;
 « Votre nature est noble et quand je l'étudie
 « Je monte en un niveau plus pur, plus éthéré.
 « Aussi votre amitié m'est chère ; et, fort navré
 « Est mon cœur quand par vous d'un propos ordinaire
 « Je me sens confondue en la foule vulgaire,
 « Puisque vous m'adressez ces communs compliments
 « Que les hommes ont l'air de trouver si charmants,
 « Que d'une voix galante aux femmes ils débitent,
 « Mais dont avec raison pourtant elles s'irritent
 « Si non comme insultants, du moins comme niais. »

Alden restait muet, tous ses sens stupéfaits,
 Ses yeux sur Priscilla, son oreille attentive
 A ce qu'elle disait. — D'une grâce plus vive,
 Plus divine jamais, pensait-il, la Beauté
 N'avait en cette Vierge aussi bien éclaté.
 Lui, qui plaidait hier avec surabondance
 Pour la cause d'autrui, maintenant en silence,
 Debout, embarrassé, cherchait, mais vainement,
 Pour faire sa réponse un mot, un argument.

Ne sachant quels pensers s'agitaient dans sa tête
 Et le rendaient tout gauche et sa langue muette,
 Ne pouvant deviner en lui ce grand conflit,
 Voici comment alors Priscilla poursuivit :

« Restons ce qu'aujourd'hui nous sommes ; qu'une estime
 « Réciproque pour l'un et l'autre nous anime ;
 « Avec sincérité parlons-nous et gardons
 « Cette sainte amitié que nous nous accordons,

« Oui, j'avais désiré — Je n'en suis pas honteuse,
 « Ce n'est plus un secret ! — Oui, l'on m'eût vue heureuse
 « Auprès de vous de vivre, et de passer mes jours,
 « De vous parler, vous voir, vous entendre toujours.
 « C'est pourquoi vos discours m'ont si fort agacée ;
 « Et je me suis montrée aussi si fort blessée
 « Alors que près de moi vous vintes insister
 « Pour que comme mari je voulusse accepter
 « Votre ami, ce Milès Standish, tout capitaine
 « De Plymouth qu'il pût être, à mes yeux chose vaine !
 « Car bien sincèrement je le dis, j'aime mieux
 « Votre simple amitié que l'amour de ce vieux,
 « Même deux fois eût-il d'un héros le mérite. »

Alors elle tendit sa main qu'Alden bien vite
 S'empressa de serrer, cependant qu'en son cœur
 De sa blessure enfin il sentait la douleur,
 Si cuisante et si vive, apaisée et guérie
 Simplement au contact de cette main chérie.

D'une voix qui tremblait de cette émotion
 Il dit : « Soyons amis sans interruption,
 « Pour toujours, à jamais. — Qu'une place enviée
 « Parmi tous vos amis, oui, privilégiée
 « Me soit faite par vous comme premier ami,
 « Le plus sûr, le plus proche et le plus cher aussi. »

Tous deux portant les yeux sur la voile, à distance,
 Qui de la *Fleur-de-Mai* signalait la présence
 Encor par son éclat au lointain horizon,
 Ils lui dirent adieu, regagnant leur maison
 Ensemble ; chacun d'eux ayant l'âme attendrie
 Par la sensation étrange, indéfinie
 De se trouver tout seuls au milieu du désert,
 Quand les autres étaient déjà loin de la mer.

Mais tandis qu'ils allaient à travers la campagne
 Où le soleil levant béni les accompagne
 Ils sentaient que leur cœur plus léger devenait
 Et Priscilla d'un air espiègle reprenait :

« Maintenant que Milès Standish, ce redoutable
 « Capitaine ; — y trouvant un plaisir délectable
 « Bien plus qu'à commander comme chef de maison ; —
 « Poursuit les Indiens là-bas, vous pouvez donc
 « Hardiment me conter en détail la manière
 « Dont il vous accueillit lorsque, la nuit dernière
 « De votre bouche même, Alden, il eut appris
 « A sa main combien peu, moi, j'attachais de prix. »

Alors il en narra l'histoire et son issue,
 Son propre désespoir et la colère aiguë
 De Milès — Priscilla de rire s'éclata
 Et moitié sérieuse et riant riposta :

« C'est une cheminée, en vérité, petite
 « Qui par un rien s'enflamme et s'échauffe bien vite. »
 Mais de cette épigramme Alden, très doucement,
 L'ayant réprimandée, en lui disant comment
 Lui même avait souffert et, comment sans courage
 Il voulut sur la *Fleur-de-Mai* prendre passage,
 Et qu'il n'était resté que par pur intérêt
 Pour elle à cause des dangers qu'elle courait,
 La jeune fille alors, toute émue et saisie,
 Se mit à dire avec une voix attendrie,
 Modifiant soudain sa manière et son ton :

« Merci ! Pour moi toujours vous avez été bon. »

Ainsi qu'un pèlerin dévot — lorsqu'en voyage
 Pour voir Jérusalem, y prier il s'engage —
 Tantôt de transe pris, tantôt d'un zèle ardent
 Emporté, fait trois pas sur la route en avant,

Puis, recule d'un pas en grande répugnance,
 Ainsi ces jeunes gens, puritains de naissance,
 Avançaient lentement devant eux, reculaient
 Pour avancer encor; car toujours ils allaient
 Vers la terre sacrée où le désir les mène,
 Poussés par leur amour, bien qu'un remords les gêne.

VII

La Marche de Milès Standish

Pendant ce temps, Milès Standish, brûlant d'ardeur,
 Précipitait au Nord sa marche avec vigueur,
 Circulant à travers forêts et marécages
 Et le long de la mer tout près de ses rivages,
 Durant le jour, sans halte à peine et tout brûlant
 En ses veines du feu d'un courroux violent.
 De la poudre il semblait que l'odeur sulfureuse
 A sa narine était bien plus délicieuse
 Que toutes les senteurs sortant de la forêt
 Sombre, humide, sans bruit dans laquelle il courait.

Lui, pour qui la victoire était habituelle,
 Lui, qui toujours avait vu le succès fidèle,
 Intérieurement, il ruminait l'affront
 Par une simple vierge appliquée sur son front.
 Être traité par Elle avec irrévérence !
 Et l'ami, dans lequel était sa confiance,

Ainsi s'être moqué de lui, l'avoir trahi !
 Malheur ! Ah ! c'était trop que de l'avoir subi !
 Il se tordait, fumait de rage en son armure
 Sous laquelle il faisait entendre ce murmure :

« Je suis seul à blâmer, archifou que j'étais ;
 « Moi, le rude soldat, blanchi sous le harnais,
 « Refrogné, tout usé dans les travaux de guerre,
 « Dans les camps, les chemins ! — Qu'avais-je donc affaire
 « Près des filles d'aller comme mari m'offrir ?
 « Ce n'était là qu'un rêve absurde. Il doit finir.
 « Comme d'autres encor, oui, qu'il s'évanouisse !
 « La fleur que j'avais cru sentir avec délice
 « N'était que tige sèche, indigne d'un regard.
 « Otons-la de mon cœur, jetons-la sans retard.
 « Désormais, demeurons simplement militaire,
 « Amoureux des dangers, fiancé de la Guerre. »

Hors de son âme, ainsi chassant le sentiment
 De sa déconvenue et du ressentiment,
 Il cheminait le jour et, sous la forêt sombre,
 La nuit, il reposait pendant qu'à travers l'ombre
 Des arbres sur sa tête il voyait luire aux cieux
 Les constellations des astres radieux.

De sa marche, c'était la troisième journée ;
 Et sa petite troupe à sa suite entraînée
 Avait alors atteint un campement indien,
 Dans un pré de la mer et des bois mitoyen.
 Les Squaws dessous la tente étaient à leurs ouvrages
 Et d'horribles guerriers couverts de tatouages
 Près d'un feu se chauffaient, fumant et raisonnant.
 Sitôt qu'ils eurent vu les hommes blancs venant,
 Qu'ils eurent vu l'éclat du soleil sur leurs armes —
 Sabres, mousquets, plastrons ! — Comme au signal d'alarmes

Ils furent tous sur pieds soudain ; et deux d'entr'eux
 S'avançant vers Milès Standish, chef à leurs yeux,
 Vinrent parlementer, présenter des fourrures.
 Amicaux paraissaient leurs regards, leurs allures ;
 Mais la haine, en leur cœur, pour les blancs bouillonnait.
 Leur tribu, tous les deux, pour braves les tenait.
 Leur taille était égale. On aurait dit deux frères
 Gigantesques, pareils, dans leurs formes altières,
 Au Roi de Bassan, Og, au géant Goliath.
 Au premier l'on donnait ce nom : « Wattawamat » ;
 Le second s'appelait Peckshuot. — Ces sauvages,
 Dans des fourreaux ornés de brillants coquillages
 Et pendus à leur cou, portaient de longs couteaux
 A deux tranchants, qu'avec des soins tout spéciaux
 Ils avaient affilés, appointis en aiguilles.
 Sur eux ils n'avaient pas d'autre arme ; car ces drilles
 Étaient bien trop rusés, trop artificieux.
 « Bienvenus les Anglais ! » dirent-ils tous les deux.
 C'était leur seule phrase, apprise et retenue
 Le jour où, sur la côte, eut lieu leur entrevue
 Pour le marché des peaux avec le trafiquant.
 Dans leur langue natale ensuite s'expliquant
 Ils purent, au moyen d'Hobomock, l'interprète
 De Standish et le guide ami, fidèle, honnête
 Des hommes blancs, poursuivre avec lui l'entretien.
 Ils demandèrent donc — ce qu'ils désiraient bien
 Pouvoir se procurer — draps, couteaux à leur guise,
 Surtout poudre et mousquets, objets de convoitise
 Ardente, que les blancs, d'après eux, possédaient ;
 Mais que dans des caveaux à dessein ils gardaient
 Avec la Peste, prêts à détruire leur frère
 L'Homme Rouge, en lâchant sur lui tant de misère !

Par un refus formel Standish leur répondit,
Et la Bible, du moins, fut tout ce qu'il offrit,

Soudain changea le ton de ces deux camarades.
Ils devinrent vantards, pleins de fanfaronnades ;
L'air dédaigneux, hautain, Wattawamat fixa
De près Milès Standish auquel il s'adressa :

« Wattawamat, dit-il, maintenant croit comprendre
« Les farouches regards du chef; ils font entendre
« Que la colère bout en son cœur; — mais le cœur
« Du fort Wattawamat ignore, lui, la peur.
« Et ces regards en rien ne lui font épouvante.
« Wattawamat n'est pas fils de femme tremblante.
« La nuit, sur la montagne, au monde il est venu
« D'un chêne vigoureux par la foudre fendu;
« D'un bond il en sortit tout armé pour combattre,
« Criant : Qui veut avec Wattawamat se battre? »

Son couteau de sa gaine aussitôt arrachant
Il feignit sur sa main d'aiguiser le tranchant
Puis, l'élevant bien haut, montra sur la poignée
La face d'une femme à grands traits dessinée,
Et jetant un regard sinistre, augurant mal,
Amer dans son langage, en un accent brutal :

« J'en ai, dit-il, un autre encore en ma demeure,
« Avec sa tête d'homme, et bientôt, tout à l'heure,
« Ils vont se marier tous les deux — Les enfants
« Autour de mon wigwam deviendront abondants ! »

Peckshuot, à son tour, insultant de jactance,
Agressif, vers Milès Standish aussi s'avance.
Caressant de ses doigts le couteau suspendu
A son cou, le laissant un instant maintenu
A moitié dégainé, puis repoussant la lame
Au fourreau d'un coup sec, à voix haute il s'exclame :

« Elle en voudrait plutôt sortir, car elle a faim,
« Mais ne parlera pas... Ah ! ah ! ah !... le hautain
« Et puissant chef des blancs mandé pour nous détruire
« N'est qu'un tout petit homme, un avorton pour rire !
« Près des femmes, chez lui, qu'il rentre sans retard,
« A leurs légers travaux qu'il aille prendre part ! »

Milès, dans l'intervalle, avait vu des figures,
Des formes d'Indiens glissant sous les ramures,
Rampant d'un arbre à l'autre à travers la forêt,
Feignant de rechercher le gibier, l'arc tout prêt
Pour envoyer la flèche à sa corde encochée.
Leur embuscade ainsi toujours plus rapprochée
Tout à l'entour de lui resserrait son réseau.
Il sut dissimuler. Il parla le front haut,
Et d'abord avec eux prit un ton pacifique.
Ainsi nous le rapporte une ancienne Chronique
Par un témoin écrite aux jours de nos aïeux.
Pourtant, quand il ouït leurs défis outrageux,
Leurs termes de mépris, leurs insultes grossières,
Le sang impétueux, qu'il tenait de ses pères,
D'Hugues et de Thornston Standish, en lui bondit,
Bouillonna dans son cœur, à ses tempes battit,
Et sur le fanfaron fondant tête baissée
D'une main s'emparant de la gaine froissée,
De l'autre du couteau, plus vite qu'un éclair
Il lui perça le sein avec son propre fer.
Le sauvage, du coup, tombant à la renverse
Au ciel tourna sa face où son âme perverse
Apparut tout entière en sa férocité.

Du fond de la forêt aussitôt est monté,
Glaçant d'horreur, terrible, un affreux cri de guerre.
Comme en décembre au vent tombent dans l'atmosphère,

En sifflant des flocons de neige éparpillés,
Ainsi, soudainement, légers, perçants, ailés
En tous les sens des traits dans les airs voltigèrent.
Les airs d'une fumée épaisse se chargèrent,
Tandis que de ses flancs obscurs l'éclair sortit.
Après l'éclair un bruit de tonnerre en partit.
La mort le précédait par des coups invisibles
Les sauvages, saisis de terreurs indicibles,
Cherchent à s'abriter jusque dans les marais,
Dans les bois, les halliers et les fourrés épais.
Les Blancs, avec ardeur, lancés à leur poursuite
Les traquent ; mais leur chef qui n'a pas pris la fuite
Wattawamat, le brave, a terminé ses jours.
Une balle rapide, égarée en son cours,
L'a frappé, traversant sa tête tout entière ;
Il est tombé les bras étendus sur la terre,
Chacune de ses mains étreignant le gazon,
Comme s'il eût gardé, mort de cette façon,
Contre ses ennemis, le pays de ses pères.

Donc les guerriers gisaient sur les fleurs printanières.
Hobomock se tenait debout au-dessus d'eux ;
Entrecroisant les bras et tout silencieux,
L'ami des hommes blancs, commençant par sourire,
Au rude capitaine enfin se mit à dire :

« L'orgueilleux Peckshuot vantait avec chaleur
« Sa stature, sa force ainsi que sa valeur.
« Il traitait de petit, Vous, notre capitaine !
« Sa raillerie était imméritée et vaine.
« Vous l'avez détrompé bien vite en lui montrant
« Que pour l'étendre mort vous étiez assez grand. »

C'est ainsi que Milès Standish, guerrier de taille,
Sut livrer et gagner sa première bataille.

Bientôt jusqu'à Plymouth le bruit s'en répandit
Et de Wattawamat le brave on suspendit,
En signe triomphal, la tête grimaçante
Au haut du toit du fort dont alors la charpente
Au Temple, en même temps, étendait son abri.
Chacun, en la voyant, se sentait raffermi.
On rendait au Seigneur les louanges d'usage
Pour ce brillant succès; on reprenait courage.

Cependant Priscilla, tremblante de terreur,
Détournait ses regards de cet objet d'horreur,
En se félicitant, grâce à Dieu! dans son âme,
De n'avoir pas voulu de Standish être femme;
Mais elle frémissait encore, redoutant
Que, revenu du champ de carnage, à l'instant
Il ne vint réclamer sa main pour récompense
Du service rendu, pour prix de sa vaillance.

VIII

Le Rouet

Plusieurs mois ont passé. L'automne est revenu
Et plus d'un bâtiment de commerce est venu
Débarquer des parents, des amis sur la plage,
Puis du bétail, du blé, des objets de ménage
Destinés aux besoins des Pèlerins. — Le bourg
N'a respiré que paix et calme. Dès ce jour
Chacun s'est occupé du travail ordinaire;
Celui ci coupe un arbre ou bâtit sa chaumière;

Celui-là de son champ ou bien de son jardin
Avec empressement retourne le terrain.
Un autre dans les prés de sa faux coupe l'herbe ;
Un autre pêche ou bien après un cerf superbe
Il court, chasseur avide, au plus sombre du bois.
Le village est paisible et calme — mais, parfois,
Quelque rumeur guerrière, imprévue, alarmante,
Indice d'un danger, y sème l'épouvante.
Milès Standish, le fort, intrépide, bouillant
Capitaine en campagne est dès longtemps, pourtant ;
Sans trêve ni repos il conduit son armée ;
Des Indiens il va nettoyant la contrée.
Vaillant dans les combats, vainqueur des ennemis,
Rapidement son nom au sein de leur pays
Se répand, retentit comme un bruit formidable.
La colère en son cœur d'ailleurs reste implacable.
Mais souvent le remords avec le repentir
Ensemble ou tour à tour en lui se font sentir.
Cet effet se produit chez les nobles natures
Quand de leurs passions se calment les brûlures.
C'est comme un flot montant qui s'en vient se heurter
Contre le cours d'un fleuve. Il peut bien l'arrêter
Pendant un bref moment ; mais le fleuve s'irrite,
S'enfle contre l'obstacle et le surmonte vite.

Entre temps John Alden avait bâti chez lui
Un logement nouveau solidement construit,
Commode et dont le bois choisi pour la charpente
Venait de forts sapins que la hâche coupante
Abattit en forêt. — Par des barreaux de bois
Sa porte se fermait ; des joncs couvraient les toits.
Les fenêtres étaient en forme de treillage

Et de simples papiers en faisaient le vitrage ;
 Frottés d'huile ils laissaient le jour y pénétrer
 Sans que vent toutefois ou pluie y put entrer.
 Tout auprès il creusa le puits, fit place nette,
 Entourant d'un verger sa neuve maisonnette.
 Même encore aujourd'hui le curieux peut voir
 Les traces du fruitier, du puits et d'un lavoir.

Belcorne, un jeune bœuf, eut aussi son étable
 Au logis adossée, et sûre et confortable,
 Pour que ce bouvillon, aux poils d'un blanc neigeux,
 Que fit aux mains d'Alden échoir un sort heureux,
 Lors qu'entre tous eut lieu du bétail le partage,
 Se trouvât à l'abri des bêtes de carnage
 Et ruminât en paix tout le long de la nuit,
 Plongé dans l'épaisseur que formait dessous lui
 Une litière fraîche et molle et doux-fleurante
 Du parfum émané de ligettes de menthe.

Souvent, quand son travail se trouvait achevé,
 D'un plus rapide pas l'amoureux enlevé
 Prenait dans la forêt la route la meilleure
 Allant de Priscilla tout droit à la demeure.
 Poussé par un esprit rempli d'illusion,
 Leurré par sa subtile imagination,
 Il masquait son plaisir sous un devoir austère,
 Et nommait son Amour une Amitié sincère.

Pendant qu'il travaillait aux murs de sa maison
 C'est d'Elle qu'il rêvait toujours, l'heureux garçon :
 C'est d'Elle qu'il rêvait toujours, lorsqu'une Bible
 En ses mains, le dimanche, il devenait sensible
 En lisant le passage où le roi Salomon,
 Dans ses Proverbes, loue en sa haute raison

La femme vertueuse en qui, pour sa constance,
L'époux a dans le cœur complète confiance,
Elle qui lui consacre et ses nuits et ses jours
A lui faire, évitant le mal, du bien toujours ;
Elle qui, ramassant et le lin et la laine,
Travaille incessamment de joie et d'ardeur pleine ;
Elle qui, d'une main fait tourner le fuseau
Et de l'autre soutient sa quenouille en roseau ;
Elle enfin que jamais nulle crainte n'assiège.
Pour elle et pour les siens quand viendront froid et neige,
Car des rouges tissus préparés par sa main
Et bien chauds pour chacun son logement est plein.

Dans un après-midi de journée automnale
Priscilla travaillait, charmante et virginale,
A son rouet assise.— Alden, lui, vis-à-vis,
Sur les agiles doigts, tenait ses yeux ravis.
Tandis qu'elle tordait le fil en diligence
Comme pour en lier ses biens, son existence.
Ils causaient tous les deux. Un silence survint.
Quelques instants après, Alden reprit soudain :
(Sa voix s'accompagnant du bruit de la bobine)

« En vérité, dit-il, Priscilla, j'imagine,
« Quand je vous vois filant ainsi, toujours filant,
« Sans trêve et pour autrui ne perdant nul instant,
« J'imagine vraiment qu'on vous a transformée
« Visiblement d'un coup et qu'on vous a nommée
« D'un nom tout différent. Ce n'est plus Priscilla,
« C'est Bertha la fileuse, oui la belle Bertha ! »

A ces mots, un léger coup de pied rend plus vive
La marche du métier, l'accélère et l'active.
De colère, la broche en pousse un grognement

Et le fil dans les doigts se casse brusquement.
 Mais l'ardent orateur qui ne s'aperçoit guère
 De pareille avarie en son sens persévère :

« Oui, très certainement oui, vous êtes Bertha
 « Cette belle fileuse, en Suisse, qui régna.
 « Et dont à Southampton, devant un étalage
 « Je pus lire l'histoire en un certain ouvrage.
 « Quand elle parcourait dessus son blanc cheval
 « La prairie et le bois, la montagne et le val,
 « Sa main laborieuse et sans cesse empressée
 « Filait à sa quenouille à la selle fixée.
 « Elle tenait chez elle un ménage si bon
 « Qu'en proverbe s'est vu perpétuer son nom.
 « Le vôtre recevra le même égal hommage
 « Le jour où du rouet aura cessé l'usage,
 « Le jour où le fermier du musical ronron,
 « Au logis, dans sa chambre, ignorera le son.
 « A ses filles, alors, on entendra la mère
 « Dire d'un ton grondeur qu'elle était la manière
 « Dont les choses allaient, quand elle était enfant,
 « Et louer le passé, ce temps d'auparavant,
 « Ces beaux jours où vivait Priscilla, la fileuse. »

La vierge puritaine et fière et toute heureuse
 Des éloges donnés à son activité
 Par celui dont son cœur se sentait plus flatté,
 Se dressa tout à coup et choisit, sur sa table,
 Au devoir, un bel écheveau remarquable
 Par sa blancheur et fruit du travail de ses doigts,
 Et dit à John Alden, de sa limpide voix,
 Ripostant à son tour aux phrases louangeuses :
 « Venez ; ne laissez pas vos deux mains paresseuses ;
 « Si d'une femme active et soignant sa maison

« A vos yeux je parais être le parangon,
 « Des époux ménagers montrez-vous le modèle
 « Et méritez ce titre aussi par votre zèle.
 « Entre vos mains tenez-moi donc cet écheveau
 « Pour faire un peloton à tricoter nouveau.
 « Les fils écouteront un jour parler leurs pères
 « Du bon vieux temps de John Alden, de ses manières,
 « Lorsque dans l'avenir entr'eux l'on causera
 « Du changement des mœurs que le temps opéra. »

Puis aux deux mains d'Alden, avec un fin sourire,
 Elle mit l'écheveau de fil sans plus rien dire.

Etendant les deux bras devant lui gauchement
 Alden demeure assis. Elle, d'un air charmant,
 Debout et gracieuse, en souriant, dévide
 L'écheveau dont se forme un peloton solide.
 Quelquefois elle gronde et reproche au garçon
 De tenir l'écheveau d'une lourde façon ;
 Mais quelquefois un nœud, le fil qui s'enchevêtre
 La force à s'approcher pour démêler, remettre
 En état l'écheveau. — Si du jeune homme alors
 Elle effleure les mains malgré tous ses efforts,
 Par mégarde, comment pouvoir autrement faire ?
 Et d'un choc électrique en sa personne entière
 S'il se sent tressaillir, y pouvait-elle rien ?

Mais voilà qu'au milieu d'un si doux entretien
 Entre, tout essoufflé, le porteur d'un message
 Terrifiant, déjà connu dans le village.
 D'un Indien, chargé d'en faire le rapport,
 On savait que Milès Standish était bien mort.
 Transpercé d'une flèche aiguë, envenimée,
 Il tomba sur le sol en avant de l'armée,

Pris dans une embuscade et séparé des siens.
 Le village, bientôt, en proie aux Indiens,
 Serait par eux pillé, détruit par incendie.
 Nul n'en échapperait, tous y perdraient la vie.

En apprenant ainsi cette funeste mort
 Tous les deux, dans leur cœur, frémirent pour leur sort,
 Muette, Priscilla, telle qu'une statue,
 Les bras levés aux cieux et d'horreur éperdue,
 Fixement regardait le messager parlant.
 Mais, John Alden bondit, frémissant, tressaillant,
 Comme si sa poitrine eût été pénétrée
 Par le trait qui perça de sa pointe acérée
 Son ami droit au cœur et comme si ce coup,
 Définitivement, à jamais et pour tout
 Avait brisé le nœud qui le tenait esclave.
 Exultant d'être libre et dégagé d'entrave,
 Hors de lui, par l'excès d'une sensation
 Où se mêlaient bonheur, regret, affliction.
 Et voyant désormais bien à lui son amante,
 Il saisit dans ses bras sa Priscilla tremblante,
 La pressa fortement sur son sein et lui dit
 D'un accent inspiré : « Ceux que le ciel unit,
 « Il ne veut pas qu'ils soient séparés par personne ! »

Ainsi que deux ruisseaux, dont le flot pur bouillonne,
 L'un de l'autre écartés de rocher en rocher
 Bondissent et, toujours tendant à rapprocher
 De plus près en plus près leur pente sinueuse,
 Se mêlent à la fin sous la forêt ombreuse
 Et poursuivent leurs cours en un seul réunis,
 Ainsi ces jeunes gens, dans les sentiers suivis
 Séparément par eux mais sans perdre de vue
 Celui vers qui tendait leur pensée assidue,

Allaient se recherchant, s'écartaient, s'égarèrent ;
Des obstacles puissants parfois les séparaient ;
Mais enfin s'attirant, se rapprochant sans cesse,
Ils ont pu se rejoindre au gré de leur tendresse.

IX

Le Jour des Noces

Le soleil écartant son rideau de nuée,
Laisant derrière lui l'atmosphère obstruée,
Montrant de ses rayons le resplendissement,
Grand Prêtre du Seigneur s'avance au firmament.
Sur son front radieux, sur sa brillante robe
Teinte des couleurs d'or et de grenat de l'aube,
En des lettres de flamme et dans des traits de feu
Il proclamait au ciel la sainteté de Dieu ;
Il venait réjouir le monde ; et la barrière
Flottante des vapeurs à sa vive lumière
Étincelait sous lui comme un tapis d'airain,
Et la mer à ses pieds comme un brûlant bassin.

Ce jour qui prodiguait sa beauté souveraine
Devait de Priscilla la Vierge puritaine
Voir célébrer la noce. Et déjà les amis
Pour la fêter ensemble étaient tous réunis.
Le Juge et le Doyen de leur double présence
Avaient également honoré l'assistance.

L'Évangile et la Loi se présentaient par eux,
 L'un pour intercéder, bénir au nom des cieux,
 Et l'autre pour donner la sanction légale.
 Mais la pompe resta simple et patriarcale
 Comme le mariage entre Ruth et Booz.
 Les fiancés, doucement, en prononçant les mots
 Consacrés, et la main dans la main, se promirent
 Indissoluble amour et pour époux se prirent
 Devant le Magistrat, le tout en respectant
 Le rite puritain et l'usage existant,
 Celui de la Hollande, un juste et bon usage.

Alors, dévotement, fervent dans son langage,
 Le Doyen excellent de Plymouth vint prier
 Le ciel de protéger le logis, le foyer
 Que fondait en ce jour une affection tendre.
 Sur la vie et la mort après il fit entendre
 Quelque grave parole, invoquant de nouveau
 Les bénédictions de Dieu, l'appui d'En-Haut !

Mais le service ainsi se terminait à peine,
 Voilà que, sur le seuil, sombre, une forme humaine
 Apparut — Une armure en acier la bardait,
 Et de chagrins sa face une empreinte gardait.
 Pourquoi le jeune époux, à cette étrange vue,
 Tressaille-t-il si fort ? Et l'épousée émue,
 Pâle, tremblante aussi, va-t-elle rechercher
 Dans ses bras un refuge où pouvoir se cacher ?
 Un fantôme dans l'air est-il là formidable ?
 Est-ce une illusion ? Quelque spectre impalpable ?
 Ou bien est-ce un esprit d'outre-tombe venu
 Pour mettre au mariage un obstacle imprévu ?

Cet hôte inopportun, à la face assombrie,
 Que l'on n'attendait pas à la cérémonie,

Était longtemps resté debout sans être vu.
 Parfois dans ses regards obscurs on aurait pu
 Lire une expression adoucissant leur flamme
 Et révélant qu'ardente en lui restait une âme.
 C'est ainsi que voilant le soleil dans les cieux
 Par sa vapeur flottante, un nuage orageux
 D'un éclat fugitif quelquefois se colore
 Et décèle et trahit cet astre qui le dore.

Tantôt il élevait la main en l'air ; tantôt
 Ses lèvres remuaient sans former aucun mot,
 Comme si, par l'effort d'un vouloir inflexible,
 En lui-même il domptait quelque penser pénible.

Lorsque tout a pris fin, prières et serment
 Et bénédictions, à grands pas, vivement,
 Il traversa la salle ; — Et le peuple s'étonne
 De voir Milès Standish apparaître en personne,
 Lui, le chef de Plymouth, vivant, inattendu,
 De sa solide armure encor tout revêtu.

Quand de l'époux il eut pris la main dans la sienne :
 « Pardonne-moi, dit-il, d'une voix que réfrène
 « En lui l'émotion ; « Oui, dans mon froissement
 « J'ai gardé du courroux trop long saisissement ;
 « Je fus à ton égard injuste et dur et rude.
 « A présent, — c'est à Dieu que j'en ai gratitude ; —
 « Tout est bien terminé. Dans mes veines le sang
 « Du vieux Hugues Standish circule en bondissant.
 « Vif, sensible à l'injure, à frapper la main prompte,
 « Je sais, lorsque j'ai tort, le confesser sans honte.
 « Jamais plus qu'aujourd'hui Milès Standish aussi
 « Ne fut de John Alden si chaudement l'ami. »

John Alden répondit : « Qu'entre nous tout s'oublie,
 « Tout ! mais en exceptant l'Amitié qui nous lie,

« Cette ancienne Amitié qui deviendra toujours,
 « En vieillissant, plus chère au restant de nos jours. »

Là-dessus, sur le champ, noblement et sans gêne
 On vit en face même alors le capitaine
 Regarder Priscilla. Bien bas il s'inclina
 Et très profondément ainsi la salua,
 Observant gravement cette cérémonie
 Que pratiquait jadis la haute bourgeoisie,
 Laquelle autant tenait de la cour que des camps
 Et de la ville autant encore que des champs.
 Il lui souhaita long, prospère mariage,
 Il loua son époux ; et, lui rendant hommage,
 En souriant lui dit : « Sans doute j'aurais dû
 « Me rappeler toujours l'adage si connu :
 « Qui veut service bon doit se servir lui-même ;
 « Ou ce dicton du Kent, d'une justesse extrême :
 « La cerise est un fruit à cueillir au printemps,
 « Mais non à la Noël, alors qu'il n'est plus temps. »

Grand fut l'étonnement de tous, plus grande encore
 Leur joie à voir celui que chacun d'eux honore,
 A revoir de nouveau, sauf de tout accident,
 Le visage bruni de leur vieux commandant ;
 Car ils l'avaient pleuré comme tué. — La foule
 De suite autour de lui s'empresse et se déroule,
 Chacun voulant le voir et l'entendre, oublieux
 Et de la mariée et de l'époux joyeux.
 Riant à chaque mot que leur grand chef prononce,
 Tous le questionnant et lui faisant réponse,
 L'interrompant l'un l'autre et si fort et si bien
 Que Milès fit cesser lui même l'entretien,
 Déclarant qu'il était en déroute complète,

Abasourdi, contraint d'opérer sa retraite,
Et qu'il aimerait mieux, de beaucoup, assaillir
Un campement indien que de nouveau venir,
Inattendu, surprendre une noce alarmée.

Pendant ce temps l'époux avec sa bien-aimée
Était sorti du Temple et, devant le parvis,
Sur le seuil, ainsi qu'elle, il se tenait assis,
Respirant les parfums de la tiède atmosphère
Et de ce beau matin savourant la lumière.
L'automne le teignait de ses douces couleurs ;
Et là, sous leurs regards, la terre de labeurs
Et de privations, solitaire, infertile,
La plage de la mer dénudée et stérile
S'étendaient tristement aux clartés du soleil.
Là, les morts dans leur tombe y dormaient leur sommeil.
Mais les champs, les bouquets de pins et les prairies
A leurs yeux transformés, à leurs âmes ravies
N'étaient plus qu'un Eden où résonnait l'accent
Qui leur venait de Dieu par le flot adjacent.

Bientôt la vision à leurs yeux fut troublée
Par le bruit du départ de toute l'assemblée,
Les invités sortaient du Temple ; car les uns
Ne pouvaient plus souffrir de délais importuns.
D'autres avaient leur plan tracé pour la journée
Ou quelque œuvre chez eux non encor terminée ;
Alors parmi les cris d'étonnement joyeux
Alden, préoccupé, mais aussi tout heureux,
Fier de sa Priscilla, s'en vint à l'écurie
Pour son blanc jeune bœuf tout près de là bâtie ;
Et, saisissant en main la corde qu'au naseau

Du docile animal suspendait un anneau,
 Il l'amena dehors avec sa couverture
 Ecarlate et, de plus — prévoyante mesure! —
 En place de la selle un coussin moëlleux.
 Ainsi, se disait-il, elle serait bien mieux
 Et ne s'en irait point, sous l'ardente lumière,
 A l'heure de midi, dans des flots de poussière ;
 Ce serait une reine en pompe chevauchant,
 Non une paysanne avec peine marchant.

Priscilla fut d'abord grandement apeurée ;
 Mais par tous ses amis à la fin rassurée,
 De ses bras avec force entourant le coussin,
 Son époux lui prenant un des pieds dans la main,
 Elle fut soulevée et se plaça, joyeuse,
 Dessus son palefroi, toute à l'aise et riieuse ;
 Et lui : « Plus rien, dit-il, dans son contentement,
 « Non, je pense, plus rien ne vous manque vraiment,
 « Sauf la quenouille ; et dès que vous l'aurez reçue
 « Bertha, la belle reine, en vous sera revue. »

Et la noce aussitôt vers l'habitation
 Destinée aux époux marche en procession.
 Epoux, amis, parents tous babillent ensemble ;
 Pour eux le rivulet coule et murmure et tremble
 Doucement sous leurs pieds lorsqu'ils passent le gué,
 Pour eux, du haut des airs, dans le champ azuré
 Le nuage voguant imprime sur cette onde.
 Comme en rêve amoureux, sa forme vagabonde.
 Et, pour eux, le soleil darde dans l'épaisseur
 Du feuillage doré sa plus riche splendeur,
 Faisant étinceller les grappes empourprées
 Pendantes, sur leur tête, à des branches serrées.

Les senteurs des sapins et des pins résineux
S'y mêlent aux parfums de ces doux fruits vineux,
Pareils à ceux d'Eschol la fameuse vallée
Aux beaux fruits dont la terre était émerveillée.

En voyant cette noce on aurait dit, vraiment,
Que l'âge pastoral en un tableau charmant
Renaissait, reprenant avec sa couleur vive
Du monde jeune encor la fraîcheur primitive,
Evoquant d'Isaac, de Rébecca le nom.

L'artiste était l'amour, immortel et fécond,
L'amour qui, tout puissant enchanteur de la vie,
Attire des amants l'incessante série,
L'antique amour, pourtant toujours jeune et nouveau,
Éternellement simple, éternellement beau.

— Mais la nuit vient — la noce à la fin dispersée
Laisse l'époux chez lui seul avec l'épousée.

AD. LEJOURDAN.



NOTICE

SUR

L'AMIRAL COMTE TRUGUET

Pair de France

(D'APRÈS DES DOCUMENTS PARTICULIERS)



I

Origine de la Famille

Suivant une tradition conservée chez les parents de l'amiral, qui est l'objet de cette notice, la famille Truguet aurait pour origine un matelot suédois établi à Toulon dans la première moitié du dix-septième siècle. Ce fait n'aurait rien d'extraordinaire. On sait, en effet, qu'elles étaient, à cette époque, les relations intimes et l'alliance étroite entre la Suède et la France. C'était le temps où, après la mort de Gustave Adolphe, ses meilleurs généraux, tels que le maréchal de Rantzau, ce glorieux mutilé, qui « *dispersa partout ses membres et sa gloire* », et Bernard de Saxe-Weymar passaient avec leurs troupes au service de la France. Il est donc fort possible, en effet, que, poussés par l'esprit d'aventure, qui fut de tout temps le cachet de la race scandinave, quelques marins suédois soient venus, à l'imitation de leurs compatriotes les fameux *Weymariens*, chercher fortune dans notre marine naissante.

L'histoire des Truguet avant la Révolution offre un remarquable exemple de la manière dont pouvait s'élever dans l'ancienne France, une famille qui savait faire preuve d'énergie et d'intelligence. En effet, le premier de cette famille sur lequel nous possédons des renseignements exacts était *Pierre Truguet*, né en 1670, et fils d'un maître callat au port de Toulon; il entra comme copiste dans l'arsenal, devint écrivain ordinaire et mourut en 1725.

De ses deux fils : l'aîné, *Laurent*, élève écrivain à Toulon, devint premier commis du bureau des armements et police des ports au Ministère de la marine. Il fut, sous la direction du conseiller d'état *Valin*, un des principaux rédacteurs de l'ordonnance sur la Marine, rendue sous le ministère de M. de Sartines, ordonnance, dont une partie des dispositions sont encore en vigueur dans nos règlements concernant les navires de commerce. Il mourut célibataire en 1781.

Le second, *Jean-François*, né en 1709, mort en 1788, eut une carrière plus active. Il était second maître en 1732; il devint ensuite ce qu'on appelait alors officier bleu et fut fait chevalier de Saint-Louis. Enfin, après avoir été, comme le mentionne ses états de service, « *chargé de beaucoup de missions importantes et particulières* », il fut, après une blessure reçue à l'attaque de Port-Mahon, en 1756, fait capitaine de vaisseau et anobli. Depuis lors, jusqu'en 1776, où il fut retraits comme chef d'escadre, il exerça, pendant plusieurs années, les fonctions de major général à Toulon et acquit, grâce à son esprit de justice, parmi les ouvriers de l'Arsenal, une popularité qui fut le salut de sa veuve pendant la terreur. En effet, traduite en 1794 devant le tribunal révolutionnaire de Toulon sous l'inculpation, qu'elle avoua hautement, d'avoir caché des prêtres insermentés, Madame Truguet fut enlevée de l'enceinte du tribunal par

les ouvriers de l'arsenal et ramenée à son domicile sous leur protection.

De ce mariage étaient nés trois enfants : une fille *Thérèse Dorothee* (mariée, en 1767, à *Joseph-Jules-François de Martineg*, lieutenant de vaisseau), et deux fils : le cadet, *Augustin*, mourut capitaine de vaisseau, commandant la frégate *la Fine*, qui sombra aux Antilles, le 15 novembre 1793. L'aîné, *Laurent*, est celui dont nous allons donner la biographie.

II

Les débuts

Laurent Truguet naquit à Toulon le 10 janvier 1752 ; il entra comme garde-marine à la compagnie de ce port à l'âge de 13 ans, le 18 juin 1765. Le programme d'admission à ces compagnies écoles n'était certes pas aussi chargé que l'est devenu de nos jours celui de l'école navale ; cependant, étant donné l'âge des candidats, il était suffisant pour opérer déjà une première sélection. Mais ce qui contribuait encore plus que l'examen d'entrée à recruter des officiers de valeur c'étaient les différentes épreuves par où passait le jeune garde-marine avant d'être promu enseigne de vaisseau. Il est bon semble-t-il d'entrer dans quelques détails à ce sujet. Cette digression n'étant pas inutile.

Parmi les différentes sources où se recrutèrent les officiers de la marine de Louis XIV se trouvèrent les écoles des ordres réunis de Saint-Maurice et de Notre-Dame du

Mont-Carmel. Le dernier fondé par Henri IV pour rajeunir et en quelque sorte franciser le premier ; c'était pour contrebalancer la réunion en 1572 de la branche italienne de Saint-Lazare à l'ordre de Saint-Maurice dont le Duc de Savoie était le grand maître. Quant au premier ordre c'était, comme celui de Malte, un de ces glorieux souvenirs de l'âge héroïque des Croisades, fondé comme lui pour soigner les malades, (principalement les lépreux) et protéger les pèlerins, mais n'exigeant pas les mêmes vœux.

Avec le temps, cet ordre, tout en restant fidèle à son double but, s'était un peu transformé et pour mettre les traditions militaires de la noblesse française à la hauteur des perfectionnements de l'art de la guerre, il avait fondé vers 1668, à l'aide de ses propres ressources, des écoles pour la formation d'officiers de terre et de mer.

En 1673, Louis XIV devenu grand maître de l'ordre nomma Louvois son vicaire général. Lorsque plus tard on créa les institutions nécessaires pour recruter le nombreux personnel d'officiers qu'exigeaient les guerres de la fin du grand siècle ; on ne fit que copier l'organisation née de l'initiative de cet ordre religieux militaire. Jusqu'en 1789, en souvenir de cette origine, on récompensa les élèves les plus méritants des écoles militaires par la croix de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Comme les compagnies de cadets de l'armée de terre, les compagnies des gardes de la marine subirent jusqu'à la Révolution beaucoup de transformations trop longues à raconter ici. Nous n'esquisserons donc que l'organisation qui existait à l'époque où Laurent Truguet entra au service.

Après nos revers de la guerre de sept ans, revers surtout imputables à ce qui constituait alors l'autorité centrale, il se produisit dans la nation et dans l'opinion publique un

mouvement analogue à celui que nous avons vu de nos jours après nos malheurs de 1870. Suivant la devise qui s'étale sur le drapeau de l'école de Saint-Cyr, on voulut alors comme aujourd'hui « *s'instruire pour vaincre.* » Dans l'armée de mer, ce mouvement fut accentué par les officiers qui avaient fait partie de l'Académie de marine, sorte d'école supérieure, fondée par le ministre Rouillé de Jouy. Cette école, disparue pendant la guerre de sept ans, avait laissé un noyau d'officiers instruits à qui plus tard Louis XVI put confier le commandement des flottes qui affranchirent l'Amérique et vengèrent la France des hontes de son prédécesseur. La réforme du corps des gardes-marine était d'autant plus nécessaire alors que la suppression de l'ordre des Jésuites avait désorganisé complètement l'enseignement théorique qui, la plupart du temps, était donné dans les ports par ces religieux.

En 1764, le Duc de Choiseul aidé par le célèbre Bezout, membre de l'Académie des Sciences et nommé à cette occasion examinateur de la marine, rendit une ordonnance dont voici les dispositions principales : « Les compagnies de gardes-marine établies dans les ports de guerre étaient divisées en trois classes et défense était faite d'embarquer un garde qui n'avait pas subi l'examen de passage de la troisième à la seconde classe. L'enseignement théorique portait sur : l'Arithmétique, la géométrie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, l'algèbre avec application à la géométrie, la statique avec quelques propositions d'hydrostatique et d'hydraulique, enfin *la navigation*, c'est-à-dire l'astronomie, l'hydrographie, etc.

Laurent Truguet fit, dans ces conditions, des études brillantes et remporta plusieurs des prix institués par Louis XV pour récompenser le zèle des futurs officiers.

Moins d'un an après son admission, il passait à la seconde classe et embarquait sur la frégate l'*Hirondelle*. Deux ans après, il passait à la compagnie des gardes du *pavillon amiral*, sorte de corps d'élite choisi parmi les gardes-marine. Après cinq autres embarquements, il était, en 1773, à l'âge de vingt-et-un an, promu enseigne de vaisseau sur la frégate l'*Attalante* ; enfin, le 15 avril 1777, il embarquait sur le vaisseau l'*Hector*.

III

La guerre d'Amérique

Le moment était enfin venu pour la France de prendre sur l'Angleterre la revanche si impatiemment attendue. De l'autre côté de l'Atlantique, la déclaration du congrès des Etats-Unis venait d'apprendre au monde le 4 juillet 1776 que, tandis qu'une vieille nation était rayée de la carte d'Europe, un peuple jeune naissait sur la terre américaine, et osait, encore au berceau, jeter le gant à l'orgueilleuse Angleterre, c'est-à-dire à un ennemi plus fort que lui. Sans arrière-pensée comme sans calcul, ne se souvenant alors que de son rôle séculaire. La France, « *nation tutélaire aux peuples qui naîtront* » sentit frémir en elle la généreuse ardeur de ses plus beaux jours.

Entraîné par l'opinion publique et par la vaillante initiative de hardis volontaires, Louis XVI, comme on le sait, reconnut l'Indépendance des Etats-Unis le 7 février 1778 ; la guerre fut aussitôt déclarée par l'Angleterre elle-même.

Le 19 avril, le comte d'Estaing partait de Toulon à la tête

de douze vaisseaux et de cinq frégates, l'*Hector* faisait partie de cette escadre. Parmi les frégates se trouvait la *Sensible* qui portait aux Etats-Unis M. de Rayneval, le premier agent diplomatique français accrédité par la France auprès de cette puissance ; le 7 juillet, l'escadre du comte d'Estaing entra dans la Delaware.

Ce n'est pas le lieu de raconter ici toutes les péripéties de cette mémorable guerre, nous nous bornerons donc au récit des seuls événements où Truguet eut à remplir un rôle personnel. Les débuts de d'Estaing dans cette année 1778 furent difficiles ; après avoir contraint l'armée et la flotte anglaises à quitter la Delaware pour se réfugier dans la baie de Sandy-Hook, il vit son vaisseau-amiral désemparé par une tempête et fut contraint d'arborer son pavillon sur l'*Hector*. Le 17 novembre, l'escadre française essaya de reprendre l'île de Sainte-Lucie. L'attaque échoua contre les fortifications dont les Anglais s'étaient empressés de munir leur récente conquête et aussi par suite d'un temps épouvantable. La retraite, pendant laquelle Truguet commandait une compagnie d'infanterie, se fit dans le meilleur ordre, mais fut très meurtrière pour nos troupes.

L'année 1779 commença mieux pour d'Estaing ; il s'empara d'abord, aux Antilles, des îles Saint-Martin, Saint-Vincent et la Grenade ; de plus, à la suite d'un combat livré devant cette dernière île, l'escadre anglaise, commandée par Byron fut obligée de battre en retraite. Comprenant que ces succès, remportés au profit particulier de la France, l'obligeaient à tenter quelque chose sur le littoral américain, l'amiral français résolut d'attaquer, de concert avec ses alliés, la ville de Savannah, capitale de l'état de Géorgie. Le rôle joué par Truguet dans cette circonstance nous oblige à entrer dans quelques détails au sujet de cette expédition.

Après sa défaite du 6 juillet devant la Grenade, l'escadre de Byron avait été contrainte de se réfugier partie à Saint-Christophe, partie à la Jamaïque, hors d'état de rien entreprendre de quelque temps. Tranquille de ce côté, d'Estaing, qui avait sur ses navires un certain nombre de troupes de débarquement, se dirigea donc sur les côtes de Géorgie pour appuyer les opérations de l'armée américaine sous les ordres de Lincoln contre les troupes anglaises commandées par le général Prévost. L'arrivée de notre escadre eut pour premier résultat de contraindre les Anglais de se retirer dans la ville de Savannah située près de l'embouchure de la rivière de ce nom.

Le 9 septembre, la flotte française mouilla devant la barre, nul doute que si l'attaque eut été brusquée, la place n'aurait pu résister, mais un coup de vent terrible qui désempara une partie de nos vaisseaux retarda les opérations. Ce ne fut que le 11 que la barre put être franchie par quelques bâtiments légers et le débarquement ne commença que dans la nuit du 11 au 12. Ce retard avait été mis à profit par les Anglais qui avaient eu le temps, sous l'habile direction de l'ingénieur Moncrieffe, d'élever des batteries et des redoutes armées avec l'artillerie de leurs navires ancrés dans la rivière.

Le 16, les forces franco-américaines ayant pris position devant Savannah, le général Prévost fut sommé de se rendre, il demanda un armistice de 24 heures pour régler les articles de la capitulation, cette demande lui fut accordée sous la condition formelle de *suspendre les travaux de fortification pendant la durée des conférences*. Ce nouveau retard nous fut fatal, non seulement les Anglais ne se conformèrent pas à cette condition, mais dans la journée du 17, le colonel Maitland, trompant la surveillance peu sérieuse des

miliciens de Charles-Town, ville située à environ 25 lieues au nord-est de Savannah, réussit à faire entrer un renfort important dans cette place. Rassuré contre une attaque de vive force, le général anglais rompit les négociations ; il fallut donc recourir à un siège malgré l'insuffisance des moyens d'attaque, la difficulté des communications et contre une garnison supérieure en nombre aux troupes assiégeantes.

Malgré cette situation, les travaux d'approche furent, en six jours, poussés assez près de la place pour inquiéter les Anglais qui firent contre nos lignes, dans la nuit du 24, une sortie repoussée par nos troupes. Pendant les jours suivants, jusqu'au 5 octobre, les travaux continuèrent avec une ardeur égale de part et d'autre au milieu d'un combat fort vif entre les deux artilleries. A cette date d'Estaing craignant pour ses vaisseaux, que les coups de vent et l'absence d'un abri suffisant mettaient en péril, résolut de tenter une attaque générale. Cette décision a été vivement critiquée au point de vue militaire ; disons tout de suite que, comme il arrive souvent lorsque deux armées alliées opèrent ensemble, la politique n'y fut point étrangère. Les Américains en effet étaient jaloux des succès remportés par d'Estaing dans les Antilles et soupçonnaient les Français d'être plus préoccupés de reconquérir leurs anciennes colonies que d'assurer leur indépendance. L'accusation était fautive, la France agissait loyalement dans cette guerre où le peu d'organisation de l'armée américaine lui imposait souvent la plus forte part de responsabilités. De plus, elle avait perdu tout espoir de reprendre le Canada, il n'y avait donc pas d'inconvénient pour elle à créer, sur le nouveau continent, une nation rivale de l'Angleterre, quitte, comme cela eut lieu du reste, à s'indemniser de ses dépenses par la

restitution de quelques îles aux Antilles et de quelques comptoirs en Afrique et dans l'Inde,

Le 6 octobre, avant le jour, les troupes assiégeantes s'avancèrent sur trois colonnes ; Truguet, lieutenant de vaisseau depuis le mois de mars, remplissait dans cette circonstance les fonctions de major de tranchée. Les premières redoutes anglaises furent enlevées, la colonne où était d'Estaing réussit même à atteindre le mur d'enceinte de la ville, mais assaillies par des forces supérieures, prises d'écharpe par une artillerie nombreuse et bien servie, trahies, dit-on, par des partisans anglais qui avaient déserté la veille les troupes de nos alliés, nos colonnes d'attaque furent repoussées avec de grandes pertes. D'Estaing blessé au bras et à la jambe renversé sur un monceau de cadavres fut sauvé grâce au dévouement de Truguet qui, aidé de quatre grenadiers dont deux furent tués, put l'emporter au travers de la mitraille jusqu'au corps de réserve commandé par le vicomte de Noailles ; cette action d'éclat lui valut la croix de Saint-Louis qu'il reçut le 26 février 1780. Truguet resta en Amérique tout le temps que dura la guerre de l'Indépendance et fut blessé deux fois assez gravement. Le 1^{er} juin 1780 il embarqua sur le *Languedoc*, de 80 canons, commandé par le baron d'Arras ; ce fut sur ce vaisseau qu'il prit part, le 12 avril 1782, à la fameuse bataille des Saintes où, pour la première fois dans cette guerre, notre armée navale commandé par le comte de Grasse, éprouva une grave défaite. Le *Languedoc*, ce jour là, joua un rôle important, ayant été un de ceux qui s'efforcèrent de dégager le vaisseau-amiral la *Ville-de-Paris*. Ces vaisseaux combattirent jusqu'à ce que ce dernier ayant amené son pavillon les débris de l'escadre française ralliés par le comte de Vaudreuil gagnèrent Saint-Domingue. Le *Languedoc* eut

dans cette occasion cent vingt-sept hommes hors de combat il avait tiré quinze cent soixante-et-dix coups de canon.

Bien qu'il ne soit pas ici opportun de parler de tristes controverses auxquelles donnèrent lieu cette fatale journée, nous pouvons dire, cependant, que le journal de Truguet contient un témoignage formel en faveur de M. de Bougainville et de sa division. L'histoire, disons-le, a ratifié le jugement qui ressort de la lecture de ce journal, en imputant à un excès d'amour-propre, chez de Grasse, la perte de cette bataille.

IV

Mission en Orient

La paix de 1783 permit à Truguet de revenir en Europe ; mais l'inaction ne pouvait convenir à une nature comme la sienne, de plus, ses mérites l'avaient fait signaler au ministère comme un officier de valeur auquel on pouvait confier des missions importantes, l'occasion ne pouvait donc tarder pour lui d'appliquer ses talents.

A cette époque, la France, inaugurant une politique que nous avons vue de nos jours aboutir à la guerre de Crimée et qui, il faut bien le dire, n'a profité qu'à l'Angleterre, avait entrepris de régénérer l'empire turc dont la décadence était déjà plus que commencée.

En 1784, le comte de Choiseul-Gouffier fut nommé ambassadeur à Constantinople. Ce diplomate doublé d'un savant connaissait parfaitement la Turquie et les Turcs dont il parlait fort bien la langue. Quelques années avant, il avait voyagé en Grèce et en Orient sur la frégate l'*Atalante* où se

trouvait Truguet et avait pu apprécier la valeur du jeune officier alors à ses débuts. Il demanda et obtint que Truguet commandât le brick le *Tarleton* mis à sa disposition pendant son séjour à Constantinople.

Truguet conserva ce commandement pendant plus de quatre ans, du 13 avril 1784 au 23 décembre 1788. Dans cet espace de temps, il fut d'abord chargé de l'instruction des amiraux ottomans et composa pour eux un traité de manœuvres et un autre de tactique navale qui furent traduits et imprimés en langue turque. Il fut ensuite chargé de lever les cartes marines de l'Archipel, de la mer de Marmara et de la mer Noire. Ces cartes, nouvelles alors, rendirent de grands services à la navigation dans ces parages et acquirent dans le monde des savants assez de notoriété pour que l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* ait enrichi son œuvre des résultats de ce travail.

Mais la partie la plus importante de la mission de Truguet consista surtout dans les négociations entreprises en Egypte, voici pour quels motifs :

La découverte du cap de Bonne-Espérance n'avait pas été, quoiqu'on l'ait dit, la seule cause de l'abandon de la route de la mer Rouge par le commerce de l'Inde. L'état quasi-anarchique de l'Egypte sous la domination des Mameluks avait, à cet égard, exercé une plus grande influence. Le roi Louis XVI était, malheureusement pour lui et pour la France, plus instruit des questions de politique extérieure que de celles de l'intérieur, mais, en revanche, on peut dire qu'à ce premier point de vue il était hors de pair parmi les hommes de son temps. A cette époque, les régions de l'Indus et du Gange attendaient encore leur maître : le roi comprit le parti qu'une puissance méditerranéenne comme la France pouvait tirer de l'Egypte en en

faisant la base d'opération de ses relations avec la grande péninsule asiatique. Par son ordre, notre ambassadeur à Constantinople, après avoir (ce qui ne se fit pas sans peine) eu raison du mauvais vouloir de la Porte, chargea Truguet d'aller en Egypte faire les études et entamer les négociations nécessaires.

Cette mission fut longue et difficile et eut un plein succès ; les beys mamelucks et les chefs arabes signèrent au Caire une série de traités qui garantissaient à la France la sûreté de son commerce à travers l'ancienne terre des Pharaons.

Profitant de son séjour sur les bords du Nil, Truguet rédigea un remarquable mémoire sur les divers produits, les richesses et le commerce de la basse et de la haute Egypte dans le but, qui était, comme nous l'avons dit, l'idée maîtresse de sa mission, de faciliter nos relations militaires et commerciales avec l'Inde ; malheureusement, tous ces brillants résultats restèrent lettre morte ; ce fut en vain que le commerce de Marseille, très au courant des choses de l'Orient, voulut se mettre en mesure de profiter des avantages obtenus ; ce fut également en vain que M. de Rosily, commandant la frégate la *Vénus* et ancien compagnon de Suffren, réussit, par d'habiles traités conclus avec l'iman de Mascate et la Perse, à compléter en quelque sorte l'œuvre accomplie par Truguet. Le mauvais vouloir du contrôleur général de Calonne, dont l'esprit paresseux et superficiel crut voir, dans cette nouvelle voie ouverte à notre activité commerciale, une complication apportée à la réorganisation de la Compagnie des Indes qu'il entreprenait alors, nous priva du fruit de ces négociations. Disons toutefois que le rapport expédié par Truguet, concernant la vallée du Nil, fut plus tard retrouvé et utilisé par Bonaparte lors de son expédition d'Egypte.

V

Missions diverses**Truguet est nommé contre-amiral**

De retour en France, en décembre 1788, Truguet eut avec le Roi plusieurs entretiens à la suite desquels il fut autorisé, en 1790, à se rendre en Angleterre pour son instruction personnelle. A cette époque, en temps de paix, les rapports entre nations rivales n'étaient pas aussi tendus qu'ils le sont devenus de nos jours. Les guerres plus lentes et moins compliquées n'exigeaient pas de la part des diverses administrations cette quantité de précautions et de mesures secrètes qu'on ne saurait, sans danger aujourd'hui, livrer à un étranger. Truguet fut donc présenté au roi d'Angleterre, Georges III, par l'ambassadeur de France et obtint toutes les autorisations nécessaires pour étudier l'organisation de la marine anglaise et le fonctionnement de son administration. Les connaissances qu'il acquit alors lui furent fort utiles lors de son passage au ministère de la marine, sous le Directoire. Il ne revint en France qu'après plus d'un an de séjour en Angleterre et fut nommé capitaine de vaisseau le 1^{er} janvier 1792. Il ne resta que peu de temps dans ce grade; Louis XVI qui, au milieu de ses malheurs, songeait toujours à sa marine et voyait avec peine les décrets de l'Assemblée nationale, les révoltes des équipages et des ouvriers des ports (souvent suscitées par les agents de l'Angleterre), s'unir au faux et criminel point d'honneur de l'émigration pour désorganiser la flotte,

nomma Truguet contre-amiral, le 1^{er} juillet 1792, et le chargea de réorganiser nos forces navales dans la Méditerranée.

La situation était, en effet, fort grave dans la partie de notre territoire national qui avoisine cette mer. La France était déjà en hostilité avec la Prusse, l'Autriche et la Russie, et menacée par l'Angleterre et l'Espagne. Nos provinces méridionales, en complète effervescence, étaient sous le coup de la famine, si l'arrivage des blés étrangers n'était pas assuré. Le plan, dont Louis XVI avait confié l'exécution à Truguet, consistait : à resserrer notre alliance avec la Porte et, au besoin, à obtenir de cette puissance une diversion en notre faveur sur la frontière autrichienne ; à renouveler nos traités avec les États Barbaresques et, enfin, à maintenir la neutralité des États italiens. Les événements qui se précipitèrent ne permirent pas l'exécution des principales dispositions de ce plan. Le nouveau contre-amiral partit de Paris en juillet 1792 et arbora son pavillon en rade de Toulon sur le vaisseau le *Tonnant*, le 30 août de la même année, c'est-à-dire vingt jours après la déchéance de Louis XVI.

VI

Conquête du Comté de Nice — Expédition de Sardaigne Truguet emprisonné sous la Terreur

Nous voici arrivés à une époque qui fut pour Truguet comme pour tous ceux de sa génération une période d'épreuves inouïes où beaucoup succombèrent. La vérité nous oblige à dire que ces épreuves terribles furent

particulièrement trop fortes pour des hommes formés par l'éducation brillante mais superficielle de la fin du dernier siècle. Celui dont nous écrivons la biographie a été, comme tous ceux de ses contemporains, qui à des titres divers appartiennent à l'histoire, l'objet de critiques et d'attaques nombreuses. Vouloir soutenir qu'il n'en mérita aucune serait assumer en son nom une prétention qu'il n'eut jamais. Mais, pour bien comprendre et surtout pour bien juger un personnage, le devoir du biographe est de chercher quelle fut chez cet homme la pensée maîtresse, inspiratrice de ses actions. Disons tout de suite que chez Truguet cette pensée ne fut pas égoïste. Si l'on peut décerner le nom *d'idéal* à toute idée extérieure à soi-même, on peut affirmer que l'amiral Truguet a eu un idéal, ce fut : d'abord de conserver, ensuite de rendre à la France la marine de Louis XVI. Pour lui, la marine française était le berceau de sa famille et la gloire de sa jeunesse ; il aima son arme plus que sa propre carrière et, sans lui faire jamais le sacrifice de son honneur, il lui fit quelquefois l'abandon de sa réputation. Si, à plusieurs reprises, il brisa, avec peut-être un peu trop d'énergie, des résistances inspirées par des sentiments moins désintéressés que les siens, on ne peut, cependant, pas l'accuser d'avoir, en aucune circonstance, été poussé par l'amour du pouvoir, le goût de la popularité, ou le désir, que l'on trouve souvent chez les ambitieux, de jouer un rôle personnel et de se donner dans l'histoire une attitude en rapport avec leur orgueil.

Comme Carnot, qui sauva la France en lui conservant les débris de la vieille armée royale, Truguet eut, dans des proportions moindres et sur un théâtre moins orageux que les bancs de la Convention, à tenir compte des événements politiques. Dans cette obligation, souvent cruelle, imposée

aux hommes de cette époque troublée, personne, à quelque parti qu'il appartienne, ne peut se dire exempt de faiblesses. Cela prouve que l'esprit humain étant limité ne peut, livré à lui-même, embrasser une somme de devoirs trop étendue et trop compliquée. Cela prouve aussi que Dieu qui plâne sur toutes les aspirations humaines, a voulu que l'homme se sentit toujours faible et ne se crût jamais assez fort pour pouvoir se passer de son secours.

Les forces nouvelles confiées à Truguet en août 1792 devaient se composer de dix-huit vaisseaux de ligne, en réalité elles n'en comptaient alors pas plus de dix. Les désordres qui ensanglantaient alors la ville de Toulon, l'insubordination des équipages, la désorganisation des cadres d'officiers, émigrés ou contraints par les clubs de s'éloigner, enfin la mort tragique du commandant de la marine, M. de Flotte, assassiné le 10 septembre, rendirent très difficile l'organisation de cette escadre.

Pour l'aider dans cette tâche pénible, Truguet avait heureusement à son actif, outre l'énergie de son caractère, la popularité acquise, comme nous l'avons dit, par son père : Les dernières instructions que Louis XVI l'avait chargé de transmettre à ses subordonnés se terminaient par ces mots qui sont comme le testament maritime de l'infortuné monarque et la preuve qu'il n'encouragea jamais l'émigration : « Marins, disait le roi, n'abandonnez jamais vos vaisseaux, défendez-les toujours au prix de votre sang contre les ennemis du dehors qui les convoitent *et qui peut-être suscitent des troubles intérieurs pour s'en emparer plus facilement.* La marine est étrangère aux discordes civiles ; son devoir est de défendre les ports, les arsenaux, les côtes et le commerce contre tout ennemi extérieur. » Il semble vraiment en lisant ces lignes que le

roi martyr avait prévu les événements dont Toulon fut le théâtre l'année suivante.

Truguet s'inspira de ces nobles sentiments et, chose plus difficile, parvint à les faire partager à d'autres ; il réussit à faire reprendre du service à d'anciens officiers que les événements avaient éloignés et, par certaines concessions à l'esprit du jour, concessions qui en d'autres temps peuvent paraître assez singulières, il acquit suffisamment d'ascendant sur les équipages pour pouvoir y établir une certaine discipline.

Dès les premiers jours de septembre l'escadre se préparait à mettre à la voile pour la mer Noire, le gouvernement d'alors ayant résolu d'exécuter le plan conçu dans les dernières années de la monarchie, mais les événements ne permirent pas de songer à son exécution. En effet, le 20 septembre 1792, jour de la bataille de Valmy, Truguet quittait Toulon pour coopérer à la conquête du comté de Nice ; il ne trouva de résistance que devant Oneille où se produisit un incident fâcheux dont la cause n'a jamais été bien expliquée ; il est donc nécessaire d'entrer dans quelques détails au sujet de cette affaire qui a été diversement racontée.

L'armée française, sous les ordres du général *d'Anselme*, était entrée à Nice le 29 septembre ; la garnison piémontaise, menacée d'un bombardement par la flotte le 28, avait évacué la ville pendant la nuit. D'Anselme fut assez heureux pour intimider les commandants du fort Montalban et de la citadelle de Villefranche, mais les Piémontais retranchés sur les hauteurs au nord et au nord-est de Nice nous tenaient alors resserrés dans notre conquête ; d'un commun accord d'Anselme et Truguet résolurent d'occuper Oneille.

Ce petit port de la côte ligurienne était alors le chef-

lieu d'une principauté dépendante de la maison de Savoie et enclavée dans les possessions génoises. Cette position en avait fait, dès le commencement des hostilités, le refuge des corsaires piémontais d'où ils arrêtaient les transports génois qui approvisionnaient de vivres l'armée et les côtes jusqu'à Marseille ; On ne comptait pas trouver de résistance dans cette petite ville et les troupes embarquées sur la flotte n'étaient destinées qu'à former la garnison de la conquête projetée.

Les nombreuses erreurs faites par différents historiens, au sujet des dates des mouillages et appareillages de la flotte commandée par Truguet pendant cette campagne, nous font un devoir de les préciser avec soin d'après le journal de l'amiral. L'expédition fut d'abord retardée. En effet, du 30 septembre au 10 octobre, l'escadre, dispersée par le mauvais temps, mouilla partie au Golfe-Jouan et partie aux îles d'Hyères. Le 11, elle était tout entière réunie à Villefranche et, ralliée par la division de La Touche-Tréville, elle partait pour Oneille le 19 et y arrivait le 23.

Truguet envoya aussitôt son capitaine de pavillon, Blanquet du Chayla, accompagné des deux enseignes Isnard et Pélissier, sommer la place de se rendre ; le canot monté par ces officiers portait le pavillon parlementaire. Trompé par les signaux qui lui sont faits de terre, du Chayla s'avance sans défiance, lorsqu'au moment où il allait accoster, il reçoit à bout portant une fusillade qui le blesse ainsi que cinq matelots et en tue cinq autres ainsi que les deux enseignes. Dans l'impossibilité où était Truguet d'obtenir justice des autorités d'une ville où dominaient des bandes de Miquelets et les équipages des corsaires, il dut punir, avec toute la rigueur des lois de la guerre, cette violation du droit des gens ; Oneille fut donc bombardée le jour

même et incendiée le lendemain par les troupes débarquées sous les ordres du général Lahoulière, grand-père d'un des officiers tués. Malgré certains récits contemporains sur le prétendu massacre des habitants d'Oneille, nous pouvons dire qu'il est prouvé, par le journal de Truguet, qu'il n'eut pas lieu, ces derniers ayant, dès les premiers coups de canon, évacué la ville et ce fut en vain qu'on essaya, les jours suivants, de se faire livrer les coupables. Quand le général Lahoulière débarqua, les troupes aperçurent seulement quelques habitants attardés qui s'enfuirent à la vue des chaloupes ; un rapport joint au journal mentionne seulement, comme victimes de la fureur des soldats, quelques retardataires réfugiés dans un couvent, mais le journal lui-même est muet à cet égard.

Le 29 du même mois, les troupes françaises, reconnaissant l'impossibilité de se maintenir dans la place d'Oneille, retournèrent à Nice, laissant les habitants libres de rentrer dans leur cité détruite.

En quittant Oneille, l'amiral Truguet, conformément aux ordres qu'il avait reçus, se rendit à Gênes pour s'assurer de la bienveillance de cette république. Ces mêmes ordres lui prescrivaient également d'agir sur la cour de Naples, qui avait envoyé au Sultan un mémoire fort injurieux contre M. de Sémonville, notre ambassadeur à Constantinople, et enfin de s'emparer de la Sardaigne en y transportant un corps expéditionnaire. L'escadre française arriva devant Gênes le 1^{er} novembre et séjourna partie dans ce port, partie dans le golfe de la Spezzia jusqu'au 11 décembre. Le gouvernement génois, d'abord hostile, prit, vis-à-vis de l'amiral, les engagements les plus rassurants ; il en fut de même pour la cour de Naples intimidée par l'énergie de La Touche-Tréville, détaché avec sa division, le 10 décem-

bre, tandis que le gros de la flotte cinglait vers la Corse, le lendemain 11.

Nous ne pouvons passer sous silence un incident fâcheux qui se produisit alors et rompit pour quelque temps la bonne amitié qui unissait Truguet et La Touche-Tréville ; ce récit montrera ce qu'étaient à cette époque les intrigues de l'Angleterre et quelle imprudence commet un gouvernement qui croit pouvoir confier une mission délicate à un diplomate improvisé.

A bord du vaisseau commandé par La Touche-Tréville se trouvait un grenadier du nom de *Belleville*, auquel le conseil exécutif avait confié une mission diplomatique spéciale, que le personnage en question affectait de remplir, revêtu de son uniforme de soldat et coiffé de son bonnet à poil ; ce fut dans cette tenue, notamment, qu'il se présenta devant le roi de Naples, lequel, d'après Belleville lui-même, l'accueillit fort bien (on verra plus loin les raisons secrètes de cette amabilité). Quels motifs avait le Conseil exécutif d'envoyer à Gênes et à Naples, où nous avons des ambassadeurs, un si étrange plénipotentiaire ? Aucun document, disons-le, ne permet de se prononcer à ce sujet.

Les lettres de Belleville, rédigées avec toute l'emphase usitée à cette époque, révèlent un homme qui n'était certes pas dépourvu d'une certaine instruction, mais qui était très satisfait de lui même, fort porté à l'intrigue et aussi capable d'en ourdir une que d'y tomber.

Un tel personnage était une proie facile pour le principal conseiller de la cour de Naples, le ministre *Acton*. Ce dernier était issu d'une famille de réfugiés anglais. Il fut d'abord officier dans la marine française, puis passa au service de Toscane et enfin de Naples où, après avoir eu le portefeuille de la marine puis celui des finances, il était

devenu premier ministre et, finalement, *agent de l'Angleterre*.

Cet autre intrigant flatta habilement l'amour-propre du grenadier diplomate et finit par lui persuader que le secret de l'expédition ayant été trahi, soi-disant par Truguet, et cela par jalousie contre La Touche-Tréville, la cour de Naples aurait pu, si elle l'avait voulu, résister victorieusement à l'escadre française. Par cette calomnie, *Acton* espérait, à la fois, se faire bien voir du gouvernement français et semer la défiance entre les chefs de notre armée navale.

Dans les époques troublées, les esprits même les plus fermes, sont sujets à défaillir. La Touche-Tréville, circonvenu à son tour, eut le tort de s'associer au rapport que Belleville écrivit à cette occasion au Conseil exécutif, et ce dernier accusateur, dans une lettre impudente et pleine de réticences injurieuses, avertit lui-même Truguet de la plainte portée contre lui et contre notre ambassadeur à Gênes, *M. de Naillac*. L'amiral bondit sous le coup de la calomnie et, au lieu de la réfuter avec le dédain qu'elle méritait et le sang-froid qu'un chef doit toujours garder, il écrivit au Ministre de la marine et à La Touche-Tréville lui-même des lettres où le chef de l'expédition de Naples était traité avec la dernière violence. Le ministre *Monge* agit avec une prudence qu'on ne saurait trop louer ; de son côté *M. de Mackau*, ambassadeur de France à Naples, s'entremit puissamment, pour détruire l'effet de cette calomnie dont l'absurdité était visible ; l'expédition de Naples ayant, en effet, été préparée à Gênes pour venger, comme il a été dit ci-dessus, une insulte publique, était, suivant l'expression de *M. de Mackau* : « connue de toute l'Europe. » La sagesse du ministre et le tact de l'ambassadeur réconcilièrent les deux éminents marins. Disons, d'ailleurs, qu'il

ressort de la lettre de Belleville que la raison qui le rendait si ardent à accuser les autres était que lui-même se savait accusé de ne pas avoir, par manque d'habitude sans doute, gardé à Gênes toute la discrétion diplomatique nécessaire en pareil cas.

Dans le trajet de Gênes à Ajaccio, qui dura deux jours, une épouvantable tempête assaillit la flotte et causa à plusieurs vaisseaux de graves avaries. Ce fut une première cause de retard pour l'expédition projetée ; il devait bientôt y en avoir d'autres.

Le célèbre Paoli était revenu en Corse, amnistié par l'Assemblée Constituante, et il avait été nommé lieutenant général et gouverneur de sa patrie. Sur cette terre classique des rivalités sanglantes, les passions politiques d'alors avaient pris une acuité toute particulière et les intrigues de l'Angleterre, qui plus tard perdirent Paoli, s'exerçaient déjà facilement dans cette île qui n'était française que depuis peu de temps. Dans ces conditions, et par suite du mauvais vouloir du gouverneur, le rassemblement du corps expéditionnaire sous les ordres du général Casabianca ne se fit qu'avec lenteur, au milieu des révoltes et d'actes d'indiscipline de toute sorte.

Un jour, vers la fin de décembre, une révolte terrible et soudaine éclata et, ainsi que cela arrive fréquemment en temps de révolution, en un instant elle devint générale parmi les habitants, la garnison et les marins qui étaient descendus à terre. L'amiral, en relations depuis longtemps avec la famille Bonaparte, dînait ce jour là chez la mère du futur empereur qui avait réuni à sa table plusieurs officiers de l'escadre et les principaux membres de sa famille, y compris son fils Napoléon, lequel faisait partie de l'expédition projetée. Au milieu du repas, Truguet reçoit un billet

l'avertissant que la citadelle est au pouvoir d'une insurrection composée de soldats, de marins et d'habitants et que le projet des rebelles est de pendre, comme accusés d'aristocratie, des officiers et des sergents du régiment de Limousin en garnison en Corse depuis 1788. Sans rien dire, il quitte à l'instant la table et, seul, sans chapeau et sans armes, il court à travers les rues désertes jusqu'à la citadelle où il rencontre le général Casabianca dont les efforts étaient impuissants ; il aperçoit, sur les parapets des batteries, des potences dressées, des cordes préparées et plusieurs victimes qu'on allait exécuter, il fend la foule qui heureusement lui livre passage et se place au pied des instruments de mort. A l'aspect de leur amiral, les marins suspendent leurs préparatifs meurtriers ; ce dernier fait signe qu'il veut parler et réussit à imposer silence aux clameurs de la foule ; enfin, après une heure d'efforts, il obtient que les victimes vouées à la mort soient jugées légalement ; il termine alors son discours par l'ordre d'évacuer la citadelle et tel était l'ascendant pris par Truguet sur cette foule ameutée que cet ordre fut exécuté dans peu de minutes. Les clés en furent remises au général Casabianca qui reçut en même temps l'ordre de rassembler un conseil de guerre. Les accusés furent jugés le lendemain et, après leur acquittement, *portés en triomphe par la population !!* Truguet réussit à surveiller et à intimider les auteurs de révoltes et la flotte put mettre à la voile le 8 janvier 1793. Le mauvais vouloir de Paoli s'était montré jusqu'à la fin et l'amiral n'avait pas pu embarquer les bataillons corses et tous les approvisionnements nécessaires ; tout ce qu'il put obtenir ce fut la promesse d'une diversion au nord de la Sardaigne tandis que la flotte attaquerait Cagliari, située au sud. Cette promesse ne reçut qu'un commencement d'exécution, le

général Calonna, neveu de Paoli, partit de Bonifacio et s'empara des îles de la Madeleine qui furent abandonnées peu de temps après. Ce fut dans cette petite expédition que celui qui devait être, plus tard, le dominateur de l'Europe fit ses premières armes ; mis à la tête d'un bataillon de volontaires corses, il s'empara du fort Saint-Etienne.

Deux raisons avaient décidé l'amiral à hâter son départ : d'abord la nouvelle qu'une partie de la division de La Touche-Tréville avait réussi à surprendre les îles de Saint-Pierre et de Saint-Antioche ; cette nouvelle n'était vraie que pour la première, la seconde résista jusqu'au 13, après l'arrivée de l'escadre. Ces îles, situées sur la côte sud-ouest de la Sardaigne, commandent le golfe des *Palmes* et constituaient un premier point d'appui pour l'expédition. Le second motif était, que le bruit courait qu'il y avait lieu d'espérer que les habitants de la capitale de l'île ne se défendraient pas plus que ceux de Nice ; ce second avis était complètement faux et l'on vit le 24 janvier se renouveler à Cagliari la même scène tragique qu'à Oneille. Le mauvais état de la mer ne permit pas à l'escadre française de bombarder la ville avant le 28, mais la place était bien défendue et bien approvisionnée et cette première tentative, où un de nos vaisseaux s'échoua, démontra à Truguet l'insuffisance de ses moyens d'action ; il résolut donc d'attendre les renforts expédiés de Marseille sous l'escorte du capitaine de vaisseau de *Saint-Julien* (1).

Le 1^{er} février, un navire faisant partie de ce convoi rallia l'escadre devant Cagliari ; les jours suivants jusqu'au 10, le reste de ce convoi arriva successivement. Sur ces navires

(1) On a dit à tort que l'amiral était allé à Toulon du 27 janvier au 3 février avec une partie de ses forces pour se ravitailler.

se trouvait une troupe nombreuse, mais peu disciplinée, connue sous le nom de *phalange marseillaise* et qui devait être dans cette affaire la cause principale du désastre et des calomnies que certains historiens ont répété dans leurs divers jugements sur le chef de l'expédition.

Quoiqu'il en soit, Truguet se voyant à la tête d'une force navale de *quinze vaisseaux, quatre frégates et cinq bombardes*, et disposant en outre d'un corps de débarquement d'environ *six mille hommes*, résolut d'attaquer vigoureusement Cagliari; malheureusement, les retards subis par l'expédition pour les raisons déjà citées avaient permis au gouverneur de prendre des mesures de défense et de rassembler dans un camp environ vingt mille hommes des milices de l'île. Le plan adopté fut le suivant : Une partie de l'escadre, sous les ordres de La Touche-Tréville, eut pour mission de bombarder la ville, ainsi que le fort et les batteries de Saint-Elie situés à l'extrémité d'un cap, au sud de la place. Cette dernière position devait être en outre attaquée par un détachement de troupes embarqué sur le vaisseau le *Patriote*, dans le but de l'enlever ou tout au moins d'opérer une diversion. Ce point avait une très grande importance ; il dominait la ville et commandait un mouillage assez sûr pour la flotte, comme le dit Truguet dans son rapport, c'était le *nœud* entre la flotte et l'armée. Le reste du corps expéditionnaire, sous les ordres de Casabianca, devait être débarqué sur la plage de *Saint-André* (ou de *Quarto*) située à deux lieues à l'est de la ville et au fond d'une baie dite *des Salines* (ou de *Saint-Elie*) séparée de celle de Cagliari par ce même cap de Saint-Elie cité plus haut. Ces deux baies ont l'inconvénient d'être très exposées au vent du sud-est, sauf à l'ouest du cap où se trouve le mouillage déjà mentionné.

Le 11 et le 12 février, l'état de la mer retarda l'exécution de ce plan ; le 13, les vaisseaux de La Touche-Tréville prirent leurs postes pour le bombardement, mais l'insuffisance du vent permit seulement à la division de Trogoff de canonner *Saint-Elie* et le *lazaret*, situé entre le premier point et la ville. Ce jour-là, cependant, un premier résultat fut obtenu : la batterie haute du fort fut réduite au silence et le lazaret fut évacué par les Sardes. Le 14, le bombardement commença sur toute la ligne ; les Sardes ripostèrent vigoureusement, leurs boulets rouges allumèrent à deux reprises un incendie à bord du *Thémistocle*, dont le commandant *d'Haumont* fut tué le lendemain. Le même jour, à midi, les troupes, protégées par le feu des frégates, furent débarquées dans la baie des Salines avec seize pièces d'artillerie et trois jours de vivres ; cette opération, dirigée par l'amiral lui-même, fut terminée en deux heures ; le corps expéditionnaire bivouaqua sur la plage à deux lieues de Cagliari.

Le lendemain 15, Casabianca divisa sa troupe en trois colonnes. Celle de gauche eut pour objectif *Saint-Elie*, qu'elle devait attaquer conjointement avec le détachement laissé sur le *Patriote*, pour de là se rabattre sur le sud de la ville que les deux autres colonnes avaient pour mission d'assaillir à l'est et au nord ; malheureusement un espace trop grand séparait, paraît-il, ces différents groupes. L'inexpérience d'une partie des troupes fut cause que ces mouvements, commencés cependant le matin, à 8 heures et demie, ne se firent qu'avec lenteur et qu'on fut obligé de remettre à la nuit la conclusion de l'opération.

Le soir, la tour *Saint-Elie* était complètement ruinée, mais les retranchements qui l'entouraient étaient encore occupés par les Sardes ; le vent du Sud-Est qui s'éleva en ce moment empêcha Trogoff de débarquer le détachement qui

était sur le *Patriote*. Ce fut un premier contre-temps mais qui n'eût pas eu de conséquences graves sans les événements qui survinrent.

Le 16, vers 2 heures du matin, la phalange marseillaise qui formait la colonne du centre était parvenue à une demi-lieue de la ville, lorsque tout à coup arriva la troisième colonne composée de troupes de ligne; ces deux groupes ne s'étaient plus vus depuis le commencement de l'opération. Les Marseillais se croyant tournés par les Sardes tirèrent sur cette colonne qui, tombant à son tour dans la même erreur, riposta. Aussitôt les volontaires pris d'une terreur panique, se débandèrent et regagnèrent le rivage, abandonnant leur artillerie qui put cependant être ramenée par quelques hommes de cœur. Au jour, la cavalerie sarde harcela les deux colonnes jusque sur la plage, car la troisième menacée d'être coupée et d'ailleurs très ébranlée par l'attaque et la débandade des Marseillais avait, elle aussi, regagné le lieu de débarquement. La colonne de gauche fut la seule qui arriva sous les remparts de Cagliari et dont la retraite, motivée par l'échec des deux autres, se fit en bon ordre.

Malgré toutes les exhortations de Truguet et de Casabianca il fut impossible d'obtenir des hommes un nouvel effort; on ne put même pas cantonner les troupes dans un village situé à quelque distance du bord de la mer et qui aurait pu offrir à l'armée un abri et un point d'appui en même temps que des moyens de ravitaillement. La fameuse phalange, affolée et révoltée tout à la fois, demandait à grands cris son rembarquement, *en menaçant de mort son général*. Par malheur, un coup de vent qui s'était élevé rendait impossible l'exécution de cette demande et devait être la cause de nouveaux désastres.

En toute autre circonstance l'amiral aurait pu et même dû appareiller et aller attendre dans un endroit plus abrité la fin de la tempête, mais dans l'état d'affollement où était une partie du corps expéditionnaire, affollement qui devenait contagieux, en présence de l'armée sarde enhardie par la débandade des nôtres, il comprit que le départ, même momentané, de la flotte achèverait la démoralisation des troupes. Les vaisseaux français restèrent donc dans la rade de Cagliari, échangeant encore, malgré le mauvais temps, quelques boulets avec les batteries ennemies et ravitaillant péniblement l'armée avec des chaloupes et canots dont plusieurs coulèrent en exécutant ce service. L'indiscipline des volontaires et de quelques soldats des troupes de ligne, compliquait encore les difficultés de l'opération ; plusieurs d'entre eux, en effet, s'opposèrent au débarquement des vivres et voulurent s'emparer des canots pour se rembarquer.

Le coup de vent dura trois jours et quand enfin on put rembarquer le général Casabianca et ses soldats, dont l'état de découragement était tel qu'on dut envoyer les canonniers de l'escadre pour protéger la retraite et sauver l'artillerie, nous laissons dans cette funeste rade de Cagliari deux bâtiments de transport et un vaisseau de 80 canons (*le Léopard*) jetés à la côte. Grâce au dévouement de La Touche-Tréville et de Trogoff, l'équipage, l'artillerie et les approvisionnements du *Léopard* furent sauvés, mais les deux transports se perdirent corps et biens et les quelques hommes de leurs équipages qui purent gagner la côte tombèrent sous les balles des Sardes. Le 25 février l'escadre française appareilla pour Toulon ; la récente déclaration de guerre de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Espagne obligeait en effet Truguet à se hâter, toutefois il laissa pour

garder les îles Saint-Pierre et Saint-Antioche sept cents hommes de troupe bien approvisionnés, c'était malheureusement un résultat bien minime pour une expédition aussi importante et qui faillit donner lieu à une révolte. Encore sous l'impression de la démoralisation des jours précédents, les soldats composant ce détachement se considérant comme abandonnés refusèrent de se rendre à leur destination et adressèrent à l'amiral une demande formelle d'être ramenés à leur garnison ; Truguet fut assez heureux pour réveiller dans le cœur de ces hommes les sentiments d'honneur militaire un instant obscurcis.

Monge, qui était alors ministre de la marine, comprit fort bien que le chef de l'expédition ne pouvait pas être rendu responsable du fatal concours de circonstances qui avait amené ce désastre. En arrivant à Toulon le 7 mars 1793 l'amiral, tout en étant maintenu à la tête de son commandement, fut donc mandé à Paris par le ministre qui voulait se concerter avec lui sur les mesures à prendre en vue de la guerre maritime qui venait d'éclater ; l'escadre fut mise provisoirement sous les ordres du contre-amiral de Trogoff.

Il était nécessaire, quelque douloureux que fut pour notre patriotisme le récit de l'expédition de Cagliari, de nous étendre un peu sur ce triste sujet ainsi que sur l'incident soulevé par Belleville ; c'est en se rendant fidèlement compte des difficultés dont cette terrible époque est remplie, que l'on peut juger avec plus de justice les hommes qui, malgré certains écarts, ont néanmoins le mérite d'avoir contribué à préserver la France du sort de la Pologne.

Arrivé à Paris, Truguet n'y resta pas inactif ; il commença par solliciter et obtenir un Code pénal maritime et l'établis-

sement de cours martiales pour prévenir les insurrections. Il réussit également à faire adopter le plan d'une importante expédition dans l'Inde, appuyée sur une alliance avec le célèbre Tippo-Saïb.

Les choses en étaient là et, malgré le remplacement de Monge par Dalbarade, au ministère de la marine, Truguet se préparait à retourner à Toulon pour reprendre le commandement effectif de l'escadre, lorsqu'eut lieu, au sein de la Convention, la fameuse séance du 31 mai 1793, suivie de l'insurrection parisienne du 2 juin et de la proscription des Girondins. Peu sympathique aux Jacobins, Truguet fut d'abord retenu à Paris sous divers prétextes, puis privé de son commandement le 14 août et, enfin, incarcéré dans les premiers jours de septembre, peu de temps après la promulgation de la loi des suspects.

Avec une indépendance de caractère qui l'honore, Truguet, on peut le dire, était en quelque sorte allé au devant de cette incarcération. En effet, sans se laisser intimider par les proscriptions qui frappaient ceux qui déplaisaient aux puissants du jour, l'amiral avait, le 22 juillet 1793, en pleine *Terreur*, adressé au Comité du Salut public un mémoire publié dans la *Gazette Nationale*, où non seulement il ne craignait pas de signaler les fautes commises dans l'emploi de nos forces navales, mais encore où il s'élevait vigoureusement contre l'exclusion systématique dont étaient l'objet d'excellents officiers de l'ancienne Marine. C'était à peu près l'époque où : Beurnonville, Dubois-Crancé, Kellerman et tant d'autres, soutenus par Carnot, prenaient la défense des débris de l'ancienne armée royale et s'efforçaient, en vertu de la loi dite d'*Amalgame*, de s'en servir pour donner aux bataillons de nouvelle levée les qualités militaires qui leur manquaient. Sans pouvoir complètement préserver nos

vieux régiments du souffle de proscription qui régnait alors, ces hommes réussirent du moins à conserver une bonne partie de leurs cadres et à y incorporer les volontaires nationaux. Ce système, on le sait, ramena la victoire sous nos drapeaux.

Le Comité de Salut public resta sourd aux patriotiques objurgations du mémoire cité plus haut. L'état de décadence où tomba notre marine dans les années qui suivirent permet de dire, aujourd'hui, que, pendant que d'autres, plus heureux, réussissaient à sauver notre armée de terre, Truguet, moins écouté, avait cependant de son côté bien compris et bien expliqué qu'elles étaient les mesures à prendre pour conserver notre armée navale.

VII

Truguet, ministre de la Marine Expédition d'Irlande

A la chute de Robespierre, Truguet sortit de prison, mais il ne fut réintégré dans la Marine que le 27 avril 1795 ; un mois après, le 26 mai, il était promu au grade de vice-amiral ; enfin, le 4 novembre de la même année, le gouvernement du Directoire lui confiait le portefeuille de la Marine et des colonies (1).

Tout était à refaire dans cette administration. Truguet,

(1) Certains auteurs ont accusé Truguet de s'être nommé vice-amiral *lui-même* à son arrivée au ministère. Ses états de service prouvent qu'il l'était avant.

soutenu par Carnot, qui siégeait alors au Directoire, entreprit la réorganisation de nos forces navales dans l'espoir de les rendre capables de « *prendre l'Angleterre corps à corps.* »

Dès le début, le ministre commença par éliminer tous les éléments de désordre qui s'étaient introduits dans la marine pendant l'époque de la Terreur (à la faveur du fameux décret du 18 mars 1793 établissant l'élection comme mode de recrutement partiel des cadres), et par les remplacer par d'anciens officiers ayant fait leur carrière ailleurs que dans les clubs. L'administration dut, pour les mêmes raisons, être remaniée ; bref, le ministre fit tout ce qu'il put pour effacer dans son département le souvenir et les traces de l'ère de proscription que l'on venait de traverser ; on peut dire que ce ne fut pas sa faute s'il ne réussit pas à en effacer toutes les conséquences. Citons comme mesure nouvelle prise sous le ministère Truguet : la première organisation *régimentaire* de l'artillerie de marine.

Une des grandes préoccupations du ministre à cette époque étaient les colonies. Lors de la fondation de ces dernières, d'une part l'avidité des premiers colons jointe à l'engouement pour tout ce qui rappelait la civilisation romaine, d'autre part la nécessité de se procurer une main-d'œuvre pour mettre ces colonies en valeur, avaient fait renaître, au profit de la race blanche et au détriment de la race noire, l'esclavage que la civilisation chrétienne avait depuis longtemps détruit en Europe. Les créoles n'avaient malheureusement pas compris que ce retour en arrière à un état contre nature pouvait être, à certains égards, excusable à l'origine, mais qu'il ne devait être que transitoire et que leur devoir était, par des modifications successives apportées au régime du travail colonial, de faire en quelque sorte l'éducation de la race noire.

Mais là, comme dans beaucoup d'autres circonstances, les préjugés, les passions et surtout l'intérêt avaient étouffé le sentiment du devoir et les idées de charité. Le châtement fut terrible, la justice divine frappe d'autant plus fort qu'elle a plus attendu. Il est inutile de retracer ici les scènes sanglantes auxquelles donna lieu la brusque émancipation des noirs dans nos possessions américaines ; qu'il nous suffise de dire qu'au moment où Truguet arriva au ministère, les Anglais, profitant de l'état d'anarchie de nos colonies, détenaient, outre nos comptoirs de l'Inde, toutes les petites Antilles, sauf la Guadeloupe que Victor Hugues leur avait reprise peu de temps après qu'ils nous l'avaient enlevée, et, débarqués à Saint-Domingue, ils menaçaient de nous en dépouiller.

Des renforts envoyés dans cette île permirent de prendre l'offensive contre les envahisseurs ; l'énergique Victor Hugues qui poursuivait ses succès dans les petites Antilles fut également secouru ; bref, malgré les forces navales anglaises, des relations suivies furent reprises avec les colonies et, grâce à l'alliance conclue avec l'Espagne, la Méditerranée cessa d'être le domaine de l'Angleterre à qui la Corse fut reprise ; enfin, un grand projet d'attaque directe contre les îles britanniques fut élaboré au sein du gouvernement.

Nous touchons ici à un épisode de l'histoire maritime de France qui a donné lieu à bien des attaques soit contre les Directeurs, soit contre le ministre de la marine et plusieurs de ses collaborateurs, soit même contre l'héroïque général Hoche. Disons immédiatement que les accusateurs ont pu être de bonne foi ; d'une part, en effet, tout le monde ne fut pas sans reproches et de l'autre ils ne connaissaient pas et ne pouvaient pas connaître toutes les pièces du procès.

Nous allons donc exposer fidèlement l'histoire de la désastreuse expédition d'Irlande ; nous ferons connaître ensuite la raison secrète qui la fit entreprendre d'une façon prématurée.

Truguet qui, suivant ses propres expressions, *voulait se prendre corps à corps avec l'Angleterre*, avait, peu de temps après son arrivée au ministère, présenté à l'approbation des Directeurs l'arrêté suivant :

ARTICLE PREMIER. — *Il sera formé des forces navales suffisantes pour jeter trente mille hommes en Irlande sous les ordres du général Hoche.*

ART. 2. — *Il sera organisé sur nos côtes les moyens nécessaires pour en jeter soixante mille sur les côtes d'Angleterre et d'Ecosse.*

ART. 3. — *Le Ministre de la Marine est chargé de l'exécution de cet arrêté.*

Grâce à l'appui de Carnot et de Letourneur, cet arrêté fut agréé sans modifications et le Ministre se mit promptement à l'œuvre pour en assurer l'exécution. Ce n'était certes pas chose facile dans l'état où se trouvait alors notre Marine et cela exigeait un laps de temps assez long.

La fermentation qui existait alors en Irlande avait fait comprendre que c'était là le point vulnérable de l'Angleterre. Edouard Fitz-Gerald et Arthur O'Connor (ce dernier ancien volontaire de La Fayette), membres dirigeants du Comité secret qui s'était formé dans cette île, envoyèrent d'abord des agents à Paris au commencement de 1796, puis se rendirent eux-mêmes à Bâle quelques mois après où ils eurent une entrevue avec le général Hoche. Tout était donc prêt pour un soulèvement dès qu'une armée française débarquerait ; il ne s'agissait que d'éviter ou de vaincre la

flotte anglaise, car les forces militaires chargées de garder l'Irlande étaient insuffisantes. Il résulte en effet du rapport d'un capitaine irlandais au service de la France (*du nom de Mac-Kensye*), chargé par le général Hoche d'une mission secrète à Londres et à Dublin, en novembre 1796, qu'à cette date les forces dont disposait le vice-roi se composaient de vingt mille hommes des milices mobiles écossaises et de vingt-cinq mille miliciens irlandais prêts à secouer le joug.

L'escadre anglaise forte de quinze vaisseaux, neuf frégates et un lougre, sous les ordres de l'amiral *Colpoys*, croisait sur les côtes de Bretagne, aux environs d'Ouessant ; si on ne réussissait pas à l'éviter il fallait la vaincre et pour cela l'attaquer avec des forces supérieures, car, hélas, il faut bien avouer qu'à cette époque, sauf dans des engagements peu importants, notre marine, à peine réorganisée, ne pouvait engager une action sérieuse contre une force navale anglaise qu'à la condition de lui être supérieure en nombre.

Le récit qui va suivre, rédigé d'après des documents originaux et la plupart inédits, contredit sur plusieurs points ce qui a été écrit au sujet de cette expédition ; c'est ainsi qu'on a représenté Hoche comme retardant le départ pour attendre les escadres que de Richery et de Villeneuve devaient amener, le premier de *Terre-Neuve*, où il avait fait une croisière heureuse, et le second de Toulon. Cette assertion est contredite par une lettre de ce général au Directoire exécutif, datée du 18 frimaire an v (8 décembre 1796), quelques jours avant l'arrivée de Richery. Quant à l'escadre de Toulon, elle n'arriva à Brest qu'après le départ de l'expédition, et rien dans la correspondance de Truguet avec Morard de Galles n'indique qu'il fût alors question de l'attendre.

Ce qui évidemment a induit en erreur plusieurs historiens c'est que l'expédition d'Irlande a passé par deux phases : Tout d'abord elle devait, comme l'arrêté du Directoire l'indique, se composer de trente mille hommes ; c'était à ce premier projet que se rattachait la concentration à Brest des escadres de Richery et de Villeneuve renforçant celle de Morard de Galles, commandant en chef. Plus tard, après le retour du capitaine Mac-Kensye on voit que, *sans en rien dire*, on modifie le projet primitif, *on se hâte* ; l'effectif des troupes embarquées n'est plus que de *treize mille huit cent quatre-vingt-dix-sept hommes*, qui devaient, il est vrai, être suivis plus tard de dix-sept mille autres, on n'attend pas Villeneuve qui, comme il est dit ci-dessus, arrive après le départ de l'expédition ; on met à la voile seulement avec quinze jours de vivres, des équipages plus ou moins exercés et plus ou moins complets ou complétés avec des novices de quinze ans ! On part enfin, malgré certaines oppositions allant jusqu'à des actes d'indiscipline dont il est préférable de taire les noms des auteurs. Hoche presse Morard de Galles et se plaint de lui et surtout de Richery. Le commandant en chef de la flotte presse ses subordonnés et s'en plaint à son tour ; en présence de cette situation, Truguet se rend de Paris à Brest et en arrivant il a la joie d'apprendre et d'annoncer au Directoire que la flotte est partie la veille.

En effet, le 25 frimaire an V (15 décembre 1796), la flotte mettait à la voile à 5 heures du matin ; elle comprenait dix-sept vaisseaux, treize frégates, un vaisseau rasé (*Le Scévola*), deux corvettes, deux bricks, deux lougres, sept transports et deux corsaires, en tout quarante-six bâtiments ; cette force navale était divisée en trois escadres, plus une quatrième dite *légère*, sous les ordres du contre-

amiral de Richery. Malgré le beau temps, cet appareillage donna lieu à trois abordages dus à l'inexpérience des équipages; ces accidents retardèrent le départ qui n'eut lieu définitivement qu'à *midi*. Ce jour-là, la flotte mouilla dans la baie de Camaret, pour attendre les deux vaisseaux *le Pégase* et *la Révolution* retardés par des avaries. Le lendemain, 26 frimaire (16 décembre), Morard de Galles, sur la nouvelle que ces deux vaisseaux, sous les ordres de Richery, mettaient à la voile, donna l'ordre d'appareiller à 2 heures de l'après-midi.

L'ordre primitif portait de passer par le *Raz*, mais les vents ayant changé l'amiral signala, à 5 heures du soir, de faire route par l'*Iroise*. Cet ordre, malheureusement, ne fut pas vu ou pas compris de tout le monde, ce qui amena l'échouage du vaisseau le *Séduisant*, qui faisait partie de l'arrière-garde, et se perdit dans le *Raz*.

A partir de ce moment, une véritable malechance semble s'attacher à la flotte française. Les signaux du *Séduisant* mal interprétés, le mauvais temps, la brume, le désir d'éviter la flotte anglaise (ce qui, d'ailleurs, était conforme aux instructions données), tout concourt à jeter le désordre dans nos escadres. Le 27 frimaire (17 décembre), à midi, Morard de Galles, qui avait arboré son pavillon sur la frégate *la Fraternité*, où se trouvait également le général Hoche (1), suivi seulement des frégates *la Cocarde* et *la Romaine* et du vaisseau *le Nestor*, appartenant, comme *la Cocarde*, à l'avant-garde, se trouvait à quarante lieues dans le sud-ouest de la *pointe Saint-Mathieu*. Au même moment, le contre-amiral *Nielly*, qui commandait l'arrière-garde, passait devant la pointe Saint-Mathieu se dirigeant franche-

(1) Le contre-amiral Bruix, chef d'état-major, s'y trouvait aussi.

ment à l'ouest; il était suivi des deux vaisseaux de Richery, mentionnés plus haut, du convoi, de deux vaisseaux appartenant à son escadre, de trois autres faisant partie du corps de bataille, de trois frégates, des bricks et des lougres, appartenant tant à son escadre qu'aux deux autres. Pendant ce temps, le contre-amiral *Bouvet*, qui commandait l'avant-garde, se trouvait à vingt-cinq lieues dans le sud-est de Morard de Galles, suivi du reste de la flotte. Ce jour-là et les jours suivants la mer fut grosse et le temps brumeux. Le 29 frimaire (19 décembre), *Bouvet* et *Nielly* opéraient leur jonction à cinquante lieues au sud du cap *Mizen-Head*, point indiqué pour le rassemblement de la flotte en cas de séparation. Ce cap est situé à l'entrée du golfe, au fond duquel est la baie de *Bantry*; le lendemain, ils n'en étaient plus qu'à une vingtaine de lieues. Le 2 nivôse (22 décembre) *Bouvet*, plus ancien que *Nielly*, avait encore sous ses ordres *trente-quatre* bâtiments sur les *trente-neuf* que cet amiral et lui réunissaient lors de leur jonction. A cette date il se trouvait à l'entrée même de la baie de *Bantry* indiquée pour le débarquement, à l'ouvert de la passe de *Bear-Haven*.

Les instructions indiquaient dans la baie trois mouillages différents, à prendre suivant les vents régnants. Un coup de vent qui s'éleva dans la nuit empêcha de gagner aucun des endroits désignés et jeta le désordre dans notre flotte. La tempête et plusieurs abordages causèrent de nombreuses avaries. Le 3 nivôse (23 décembre) au matin, *Bouvet* monté sur la frégate *l'Immortalité*, n'avait plus autour de lui que *seize* bâtiments mouillés dans d'assez mauvaises conditions près de la pointe de *Sheeps Head*. Le lendemain, le vent s'étant calmé mais soufflant toujours de l'Est Sud-Est et *trois* autres vaisseaux étant en vue, *Bouvet* essaya de gagner le mouillage de *Bear-Haven*; il ne réussit qu'à s'en approcher

sans pouvoir l'atteindre et dut remettre au lendemain le débarquement des 8,000 hommes dont il disposait. Dans la nuit du 4 au 5 nivôse le mauvais temps jeta encore le désordre dans la flotte. *La Résolue*, que montait Nielly, dut couper ses câbles et jeter ses canons à la mer ; cette frégate fort avariée et chassée par des vents contraires dut regagner Brest où elle n'arriva que parce qu'elle fut rencontrée et secourue en route par le *Pégase*.

Le 5 au soir, l'*Immortalité*, qui chassait sur ses ancrs et était menacée d'être jetée à la côte, appareilla ; Bouvet fit donner l'ordre aux autres bâtiments de couper leurs câbles. Cet ordre ne fut pas exécuté quoiqu'il eût été répété à la voix aux vaisseaux mouillés près de la frégate amirale. Le commandant de l'*Indomptable* l'entendit, mais ne reconnut pas dans la nuit l'*Immortalité* et la prenant pour une frégate anglaise crut à une ruse de guerre. Le lendemain 6 nivôse (26 décembre) et dans la nuit du 6 au 7, les vaisseaux la *Révolution*, le *Patriote*, le *Pluton*, et le transport le *Nicodème* furent contraints par la tempête de couper leurs câbles et d'appareiller. Le 7, les bâtiments restants se trouvaient placés sous les ordres du chef de division *Bedout* commandant l'*Indomptable* ; ce dernier rassembla un conseil de guerre.

Les troupes de débarquement disponibles étaient réduites à quatre mille cent soixante-huit hommes n'ayant que deux canons, sans argent ni vivres. Cet état de chose et des bruits, que l'on sut plus tard fort exagérés, de rassemblement de troupes anglaises, influèrent sur la décision des officiers de marine et des généraux de l'armée composant ce conseil de guerre. Il est juste d'ajouter que, comme ces généraux l'alléguèrent plus tard, les membres de ce conseil manquaient d'instructions suffisantes. *Le général Hoche*

possédant seul tous les plans pour les opérations ultérieures au débarquement. Toutes ces raisons firent perdre de vue le but principal de l'expédition, but mentionné pourtant à l'ordre général et qui était le *débarquement*, on se décida donc au départ. On peut dire sans hésiter que l'absence de Hoche fut fatale à cette heure suprême, car alors un acte audacieux eut pu provoquer en Irlande une formidable insurrection prête à éclater. Certains événements que nous raconterons tout à l'heure et les premiers succès remportés dix-huit mois plus tard, par la petite expédition du général Humbert dans la baie de *Killala* permettent de regretter que le débarquement n'ait pas été effectué (1).

Quoiqu'il en soit, l'appareillage eut lieu le 8 nivôse; Bedout qui, il faut le dire à sa louange, ne s'éloignait qu'à regret, se proposait de remonter au Nord et d'aller à l'embouchure du *Shannon*, désignée dans les instructions comme point éventuel de débarquement. Il espérait y rencontrer d'autres navires et comptait, revenir ensuite à *Bantry bay* avec d'autres moyens d'action; mais un coup de vent du Sud-Ouest l'obligea à renoncer à son projet et à regagner Brest avec des vaisseaux avariés et des équipages souffrant de la disette (2). Seul le chef de division *Le Ray*

(1) On a fêté en Irlande, le 27 août 1898, le centenaire de la victoire de *Castlebar* remportée sur les Anglais par les Français et les Irlandais réunis.

(2) Ce fut dans ce retour que le vaisseau *Les Droits-de-l'Homme*, commandant *La Crosse*, périt dans des circonstances dramatiques sur les récifs de la baie d'Audierne, après un mémorable combat contre le vaisseau anglais l'*Indefatigable* qui se retira fort maltraité et la frégate anglaise l'*Amazon* qui partagea le sort du vaisseau français. Le brave *La Crosse*, blessé, fut sauvé ainsi qu'une partie de son équipage et des troupes passagères.

commandant le *Trajan* put, suivi par la frégate la *Charente*, arriver le 11 nivôse (31 décembre) à l'embouchure du *Shannon*. Trompé par le faux bruit qui courait du débarquement des Français à la baie de *Bantry*, il résolut d'y retourner, pensant y trouver, sinon *Bedout*, du moins le reste de la flotte, et peut-être l'amiral ; mais, battus par la tempête, chassés par des vaisseaux anglais, le *Trajan* et la *Charente* firent route tous deux, le 20 nivôse (9 janvier 1797), pour revenir en France.

Du 8 au 13 nivôse, c'est-à-dire peu après le départ de *Bedout*, trois vaisseaux, quatre frégates, un transport et un brick, portant *trois mille cinq cents hommes de troupes* mouillaient successivement à l'entrée de la baie de *Bantry*.

Cette escadre, qui réunie aux forces venant de quitter cette baie aurait formé près de la moitié de l'expédition, était sous les ordres du chef de division *Durand de Linois* (1), commandant le *Nestor*, lequel avait été séparé de *Morard de Galles* par un coup de vent dans la nuit du 2 au 3 nivôse ; la frégate la *Surveillante* était en si mauvais état qu'elle fut abandonnée et coulée dès son arrivée.

Cette fois encore un conseil de guerre fut tenu ; la connaissance d'une escadre anglaise de huit vaisseaux, mouillée près de *Cork* et pouvant d'un moment à l'autre bloquer la division française, fit renoncer au projet qu'on avait eu d'abord de tenter un débarquement et on appareilla pour Brest dans la nuit du 15 au 16 nivôse, après un coup de vent qui avait mis en danger plusieurs navires.

Pendant ce temps que devenaient Hoche et *Morard de Galles* ? Comme on l'a dit plus haut, le 27 frimaire, à midi, la frégate amirale la *Fraternité* n'avait avec elle que le

(1) Le futur vainqueur d'Algésiras.

Nestor, la *Cocarde* et la *Romaine*. L'amiral se trouvait alors, sans le savoir, entre Nielly et Bouvet, et à environ 25 lieues (1) de chacune de leurs escadres. Conformément aux instructions qu'il avait données, il fit route à l'Ouest pendant près de 25 lieues, puis au Nord ; il marchait avec prudence, s'écartant souvent à droite et à gauche pour retrouver ses escadres dont il coupa souvent la route soit en avant, soit en arrière. Il aperçut parfois, mais de loin, des vaisseaux isolés, mais il était gêné pour les reconnaître par les brumes fréquentes et la crainte de tomber aux mains des Anglais.

D'après le *Schéma*, joint au résumé des journaux de cette campagne fait par une Commission réunie à Brest après le retour de l'expédition, il y eut, pendant la route faite du 28 au 29 frimaire, un moment où Morard de Galles et Bouvet ne furent certainement pas à plus de 3 lieues l'un de l'autre. Lorsque ce dernier et Nielly se réunirent le 29, par 49°50 (2) de latitude Nord et 11°55 de longitude Ouest, le commandant en chef de la flotte coupait la route de ces deux escadres à environ 6 lieues. Pendant la journée du 30, il naviguait à cette même distance de son armée navale et presque parallèlement à la direction qu'elle suivait. Dans les nuits du 2 au 3 nivôse et du 4 au 5, un coup de vent fit rétrograder la *Fraternité* au Sud-Ouest et la sépara d'abord du *Nestor* et de la *Cocarde*, puis de la *Romaine*. Ces navires, comme on l'a vu, arrivèrent quelques jours plus tard à la

(1) Ces distances sont données en lieues marines de 20 au degré ou de 5557 mètres.

(2) Nielly et Bouvet ne sont pas tout à fait d'accord sur le *point* exact de leur rencontre, l'enquête faite après l'expédition donna raison à Nielly.

baie de Bantry. Le 6 nivôse (26 décembre), la frégate amirale, chassée par un vaisseau anglais, dut faire route plus à l'Ouest et jeter à la mer une partie de son artillerie, ce qui lui permit, vers sept heures du soir, d'échapper à son adversaire. Le 8, l'amiral se dirigea vers la côte d'Irlande dont il était éloigné de plus de 60 lieues ; c'était, on s'en souvient, ce jour-là que Bedout quittait la baie de Bantry et que, quelques heures après, les premiers navires de la division de Linois y arrivaient. Le lendemain, la *Fraternité*, faisant route pour reconnaître le cap Mizen-Head, rencontra le vaisseau la *Révolution* qui retournait à la baie de Bantry et était en train de sauver l'équipage du vaisseau rasé le *Scévola* lequel coulait peu de temps après ; le soir même, la frégate la *Tartu* rejoignait également la *Fraternité*.

Jusqu'au 11, l'amiral et ces deux bâtiments croisèrent au sud de *Mizen-Head* et de la baie de Bantry sans pouvoir, par une fatalité inouïe, retrouver un seul des autres navires de la flotte. C'était cependant à cette date qu'une partie des bâtiments, dont le chef de division de Linois prit le commandement le 13, entra dans la baie. Le 11 nivôse, l'amiral persuadé de l'issue fatale de l'expédition par les renseignements qu'il avait pu recueillir et le récit de *Dumanoir le Pelley*, commandant du vaisseau la *Révolution*, pressé de plus par la disette, au point d'être obligé de diminuer les rations, voyant enfin ses navires fort avariés, se décida à retourner en France. Après avoir échappé à la flotte anglaise, il put enfin mouiller, à 11 heures du soir, le 23 nivôse an V (12 janvier 1797), à l'île de Rhé ; le lendemain, le général Hoche débarquait près de La Rochelle.

Comme on le voit, les causes de l'échec de cette expédition sont, en dehors de certaines questions de personnes,

la saison où elle avait eu lieu et la précipitation avec laquelle on était parti. Cette précipitation dut évidemment influer sur le moral des officiers qui n'en soupçonnaient pas le motif secret, comme elle influa sur le jugement des historiens qui ne le soupçonnèrent pas davantage. Dans la famille de l'amiral Truguet, on est plus avancé, ce dernier ayant, quelques années avant sa mort, révélé lui-même à ses plus proches parents ce qui avait motivé le départ précipité de l'expédition. Pour l'intelligence de cette révélation il est nécessaire de sortir un instant de notre sujet pour exposer un fait bien connu de l'histoire de la marine anglaise à cette époque.

Environ six semaines après la rentrée de la flotte française à Brest, des réclamations en faveur des équipages anglais mécontents de leur sort arrivaient, sous la forme anonyme, à *Lord Howe*, commandant l'escadre de la Manche. Ces lettres dénotaient parmi ces équipages une agitation d'esprit déjà un peu ancienne; elles ne réclamaient d'ailleurs que des avantages matériels et la permission pour les matelots d'aller voir leurs familles en revenant dans les ports.

L'autorité britannique ne tint pas compte de ces premières réclamations; le feu couva sous la cendre pendant près de deux mois; mais le 15 avril, une révolte formidable éclata sur l'escadre qui croisait devant Brest et était venue se ravitailler à *Spithead*; l'insurrection gagna rapidement les navires mouillés devant Plymouth; pendant un mois, l'amirauté anglaise essaya vainement de ramener sous son autorité les équipages révoltés, elle se décida enfin à leur accorder toutes leurs demandes. La raison de cet esprit de conciliation fut vite connue: A peine cette première révolte était-elle apaisée qu'il en éclatait une autre, beaucoup plus

grave, à la fois dans l'escadre de la Tamise et dans celle de la mer du Nord, où se trouvaient beaucoup d'Irlandais, en même temps que sur les navires en croisière sur les côtes d'Irlande.

Les vaisseaux de la mer du Nord vinrent rejoindre à *Sheerness* ceux de la Tamise et là, les rebelles dirigés par le matelot irlandais *Richard Parker*, après avoir présenté des réclamations inacceptables faites sur un ton très menaçant, arrêterent les bâtimens marchands se rendant à Londres et en dernier lieu exprimèrent l'intention d'aller rejoindre les équipages mutinés sur les côtes d'Irlande.

L'Amirauté anglaise, cette fois, employa la force et l'adresse ; la force, en élevant des batteries à terre pour tirer sur la flotte et en appelant dans la Tamise les escadres nouvellement rentrées sous son obéissance ; l'adresse, en faisant répandre parmi les insurgés un appel pathétique à la soumission signé par les équipages nouvellement réconciliés. Ces moyens réussirent et *Parker*, après un procès dans lequel *il n'essaya pas de se défendre*, paya de sa vie son audacieuse tentative.

Cet homme, on l'a deviné sans doute, emportait dans la tombe le secret de l'expédition d'Irlande. Ce que les contemporains n'ont point su, mais précisément ce que l'Amiral Truguet révéla plus tard dans sa famille, c'est que *Richard Parker* correspondait depuis longtemps avec lui.

On avait cru que cette insurrection était mûre en décembre 1796, voilà pourquoi on avait mis tant de hâte à faire partir l'expédition, dont l'échec, il est facile de le comprendre, retarda l'explosion de la révolte de *Parker*. Lors du retour de *Morard de Galles*, Truguet, qui savait que cette révolte n'était que partie remise, ne témoignait (ses lettres en font foi) aucun découragement. Hoche et lui n'ont

qu'une pensée, reprendre le même projet sur de nouvelles bases. Bien qu'envoyé à l'armée de Sambre et Meuse le célèbre général promet à Truguet de s'y faire remplacer dès qu'une nouvelle expédition sera prête à partir. De son côté le Ministre de la Marine négocie avec l'Espagne et la Hollande pour pouvoir concentrer dans la Manche des forces supérieures, quand on aura refait la flotte de Brest fort éprouvée. Malheureusement la défaite des Espagnols au cap *Saint-Vincent* le 13 février 1797 rend pour le moment impossible cette concentration et, sur ces entrefaites, l'insurrection que nous venons de raconter éclate à la fois trop tard et trop tôt préservant ainsi l'Angleterre d'une véritable catastrophe.

On peut dire, en effet, qu'en cette circonstance, la puissance britannique courut un formidable danger. Que l'on suppose ce qui aurait pu arriver si Hoche, débarquant en Irlande avec *quatorze mille hommes* bientôt suivis de *dix-sept mille autres*, avait apporté au soulèvement préparé l'appui de sa valeur et de celle de ses vaillants compagnons d'armes ; qu'on se représente, dans ces conditions là, l'insurrection navale éclatant, même à la date tardive signalée plus haut, qu'on se figure enfin le gouvernement anglais ayant à se défendre en Irlande d'une part et de l'autre bloqué par sa propre flotte à l'embouchure de la Tamise, on conviendra sans peine que les mailles du filet qui enserrait l'orgueilleuse Albion étaient bien serrées.

L'homme s'agite et Dieu le mène. Un coup de vent, quelques jours de brume, des hésitations, explicables à certains égards, empêchèrent ce plan d'aboutir. L'Amirauté anglaise eut-elle connaissance du péril qui menaça sa puissance ? Il est permis de supposer que tout au moins elle le soupçonna, en voyant le soin qu'elle prit de diviser puis de

vaincre l'insurrection navale par un mélange habile de concessions et de sévérité.

Après la mort de Parker, Truguet, quoique loin d'être découragé, n'eut pas le temps de continuer son œuvre réparatrice ; le 27 messidor an V (15 juillet 1797), sous l'influence des discordes qui se terminèrent moins de deux mois après par le coup d'État de fructidor, il quittait le ministère.

VIII

Truguet ambassadeur en Espagne. — Disgracié par le Directoire il est exilé en Hollande.

Peu de temps après, 29 brumaire an VI (20 octobre 1797), Truguet fut envoyé comme ambassadeur à Madrid. Cette mission ne fut pas une des moins difficiles de l'existence de l'Amiral. Il lui fallut à la fois faire rendre justice aux réclamations de nos nationaux, entre autres à celles du commerce lyonnais atteint par des mesures douanières, déjouer les intrigues de l'Angleterre, qui cherchait toujours à détacher l'Espagne de notre alliance, enfin atténuer les exigences du gouvernement directorial. Le maintien de ces exigences, excessives et humiliantes pour la Monarchie et la nation espagnoles, aurait eu pour résultat de couronner de succès les efforts de la diplomatie anglaise.

Truguet réussit dans une partie de sa tâche, il obtint d'abord l'éloignement momentané des affaires du fameux *Godoy*, plus connu sous le nom de *Prince de la Paix* dont l'incapacité, l'orgueil et l'esprit d'intrigue mettait perpétuellement notre alliance en péril.

Dès son arrivée en Espagne, l'amiral avait donné un exemple de désintéressement en renonçant au privilège qui accordait, pendant *six mois*, l'entrée franche aux effets de l'Ambassadeur. Ce privilège et surtout le temps relativement long pendant lequel il s'exerçait était un prétexte d'active contrebande. Truguet, qui n'ignorait pas les effets de cet abus et la déconsidération qui en résultait pour le personnel de l'Ambassade, voulut qu'une visite sévère fût faite et que tous les objets qui ne se trouveraient pas sur ses factures fussent confisqués.

Cet acte, si simple en réalité, lui procura immédiatement une haute situation morale à la cour de Madrid; ses relations personnelles avec certains ministres lui permirent d'obtenir promptement le redressement de certains griefs, entre autres la libération de plusieurs Français arrêtés dans les colonies espagnoles pendant la guerre et qui, malgré la paix, étaient encore détenus dans les prisons de l'Inquisition.

Beaucoup de Français avaient, pendant la tourmente révolutionnaire, cherché asile sur le sol espagnol où plusieurs même avaient pris du service; profitant des dispositions qu'avait alors le gouvernement français qui, comme on le sait, oscillait à cette époque entre des mesures souvent contradictoires, Truguet obtint la rentrée en France de plusieurs de ces exilés. Il fit plus, voulant ménager aux autres un retour honorable dans leur patrie et capable d'effacer en ce qui les concernait le souvenir des discordes auxquelles ils s'étaient trouvés mêlés, l'amiral négocia un accord entre les cabinets de Paris et de Madrid au sujet du régiment d'émigrés au service d'Espagne. D'après le traité conclu avec cette puissance ce régiment devait être envoyé en Amérique; Truguet comptait dans ce

corps plusieurs anciens camarades, qu'il avait même secourus de ses deniers, il demanda donc et finit par obtenir que cette troupe serait envoyée à Minorque, but permanent des convoitises anglaises. On comprend facilement qu'elle fut, dans cette circonstance, la haute pensée de l'amiral ; ce dernier, toujours soucieux de rendre à la France et particulièrement à sa marine le plus grand nombre possible d'anciens officiers, s'empessa de saisir l'occasion de faire, en quelque sorte, reconquérir leur nationalité à ces émigrés, en leur confiant la défense de l'importante position de *Port-Mahon* contre l'ennemi commun de la France et de l'Espagne.

A quelque temps de là, l'Ambassadeur eut à déjouer une intrigue qui peint sous un jour assez singulier les mœurs de la nuée d'aventuriers qui s'agitaient autour du gouvernement directorial ; c'était d'ailleurs l'époque où, en Italie, notre armée était la proie d'avidés spéculateurs et réduite par eux à cet état de dénûment qui ne fut pas sans influence sur nos défaites de *Cassano* et de la *Trebbia*. Un beau jour on vit arriver à Madrid des individus se disant agents du Directoire ; ils eurent grand soin de commencer leurs manœuvres à l'insu de l'Ambassadeur de France, mais malheureusement avec la complicité non prouvée mais très soupçonnée d'un personnage faisant partie de l'Ambassade. L'un de ces aventuriers, revêtu d'un costume de commissaire du gouvernement français, demande audience à un ministre espagnol, en obtient furtivement une et en profite pour exiger les fournitures générales des armées de terre et de mer, promettant à ce prix la protection *la plus spéciale* du Directoire. Cet agent, d'origine espagnole, avait encore contre lui une condamnation infâmante prononcée par contumace ! Informé enfin de cette intrigue, Truguet n'hésita

pas, naturellement, à considérer ces individus comme agissant sans mandat et à demander leur arrestation au gouvernement royal; mais ceux-ci prévenus à temps se dérochèrent par la fuite au châtement qu'ils méritaient. Le Directoire, à qui l'amiral rendit compte de cette affaire, approuva d'abord officiellement son Ambassadeur, mais, comme on le sut depuis, l'action énergique de ce dernier, ayant compromis *d'importants bénéfices*, lui avait procuré des ennemis en haut lieu, il fut donc relevé de ses fonctions peu de temps après (mai 1798); toutefois, il ne rentra à Paris qu'en novembre de la même année. Ses ennemis exploitèrent cette prolongation de séjour et le firent arrêter comme *émigré*; il en fut quitte pour un exil en Hollande, ainsi que son secrétaire particulier et ses attachés d'Ambassade.

IX

Rappel de Truguet. — Ses rapports avec le Premier Consul. — Sa disgrâce au commencement de l'Empire. — Son commandement en Hollande, de 1810 à 1814.

Cet exil ne dura que quelques mois, Gohier et Talleyrand, profitant des changements survenus dans le gouvernement au 30 prairial, an VII (18 juin 1799), firent rayer Truguet de la liste des émigrés le 2 juillet 1799. De retour en France, il ne joua aucun rôle pendant l'agonie du Directoire. Sitôt nommé Premier Consul, Bonaparte lui offrit le ministère de la Marine; des divergences de vues sur les hommes et sur les choses empêchèrent l'amiral d'accepter ce portefeuille.

Les divergences de vues entre Napoléon et Truguet portèrent principalement sur deux points : D'abord, sur la question des colonies d'Amérique et surtout sur la conduite à tenir à Saint-Domingue. L'amiral comprenait fort bien qu'il était impossible de reconstituer l'ancien état social dans les Antilles françaises et qu'en admettant, ce qui eut lieu d'ailleurs, que ce résultat pût être obtenu à la Martinique et à la Guadeloupe, le rétablissement de l'esclavage dans ces deux îles aurait pour effet immédiat d'exciter les craintes des *quatre cent mille noirs* de Saint-Domingue et de rompre le lien qui existait encore entre la France et cette colonie alors administrée, au nom de la métropole, par le fameux *Toussaint Louverture*.

Le second désaccord, qui existait entre ces deux hommes, avait trait au mode de guerre à suivre pour atteindre l'Angleterre. Truguet, comme beaucoup d'autres marins d'ailleurs, n'approuvait pas l'organisation de la flottille de Bologne, déjà projetée par le Premier Consul ; il regrettait de voir employer de cette sorte des ressources matérielles et des équipages pouvant servir à équiper de nombreuses et fortes escadres. A son avis, ces escadres auraient obligé l'Angleterre à diviser ses forces et auraient constitué pour le gouvernement britannique et ses colonies un danger plus sérieux que les fameuses *coquilles de noix* ; on peut dire que les événements ont plutôt donné raison à Truguet. Malgré cette disparité d'idées, il n'en fut pas moins investi par le Premier Consul, le 20 septembre 1801, des fonctions de conseiller d'Etat qu'il conserva pendant près de quatre ans.

A la même époque, Napoléon, désirant reprendre dans la Méditerranée, la situation perdue par le désastre d'Aboukir et conserver l'Égypte, résolut de réunir à Cadix, en plus

de la flotte espagnole, les trois escadres françaises commandées par les contre-amiraux de Linois, Ganteaume et de Crès. Truguet, mis à la tête de ces escadres avec le titre d'*amiral en chef* des forces navales de France et d'Espagne, se rendit à Cadix ; mais la nouvelle de la capitulation de l'Égypte rendit inutile le rassemblement projeté et l'amiral revint à Paris où il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur le 23 octobre 1802.

La paix d'Amiens conclue le 25 mars 1802 était rompue le 13 mai de l'année suivante. En prévision de cette rupture le Premier Consul avait, quelque temps avant, repris le projet de descente en Angleterre et l'organisation de la flottille de Boulogne. Il résolut de compléter ce plan par le rassemblement d'une armée navale à Brest chargée de transporter en Irlande, sous les ordres du général Augereau, un corps de vingt mille hommes. Truguet fut mis à la tête de cette flotte en août 1803 ; elle fut bientôt en état de prendre la mer et soumise à la plus exacte discipline ; enfin, chose précieuse et rare dans une expédition de ce genre, l'union la plus parfaite fut établie entre les chefs des forces de terre et de mer.

Mais le commandement de l'amiral Truguet devait être de courte durée, un événement d'ordre politique devait l'empêcher de recueillir le fruit de ses efforts et d'en faire profiter la France.

Le Plébiscite du 18 mai 1804 en vertu duquel Napoléon ceignit la couronne impériale ne fut pas approuvé par Truguet ; toutefois, il ne voulut pas que son opinion influât sur le vote de sa flotte et, après une légère hésitation, l'armée navale de Brest, sur les conseils mêmes de son chef, suivit le courant d'opinion qui prédominait alors en France. Ce devoir accompli et tout danger de discorde écarté,

l'Amiral, qui en ce qui le concernait n'avait pas voté en faveur du nouveau régime, crut devoir faire part de ses sentiments personnels à celui qui allait cesser de s'appeler le Premier Consul. S'autorisant de ses anciennes relations avec la famille du nouveau souverain, il lui écrivit la lettre suivante qui mérite d'être conservée à l'histoire comme un modèle de franchise et d'indépendance de caractère et peut être aussi comme une sorte d'avertissement prophétique, enfin comme un renseignement assez curieux sur les idées qui avaient cours à cette époque parmi certains hommes (1).

« A bord du *Vengeur*, 28 floréal an XII de la République une et indivisible.

« L'amiral Truguet, conseiller d'Etat, général en chef de l'armée navale, au Premier Consul.

« Citoyen Premier Consul,

« Le Ministre de la Marine aura l'honneur de vous présenter le vœu, que je lui adresse, des contre-amiraux, capitaines, officiers, etc., etc., de l'armée navale en rade de Brest.

« Ce vœu est d'autant plus sincère qu'il n'a nullement été provoqué; il est donc un des plus vrais de tous ceux qui vous ont été soumis.

« En me chargeant, citoyen Premier Consul, de vous transmettre ce vœu si bien senti, permettez-moi de vous offrir, avec franchise, le mien personnel.

(1) De l'avis de ces hommes, la France, ayant rompu avec son passé et son ancienne race royale, avait besoin d'un régime nouveau et non d'une dynastie nouvelle; plusieurs généraux de l'armée de Moreau pensaient ainsi, peut-être Moreau lui-même partageait-il, du moins pendant quelque temps, cette opinion.

« Nul, citoyen Premier Consul, ne vous aime avec autant
« de désintéressement et avec autant d'abandon. Personne
« ne fait des vœux plus ardents pour votre gloire ; votre
« puissance et la durée de vos jours si précieux à tous les
« Français. Personne, peut-être, n'est plus sincèrement
« attaché que moi à plusieurs membres de votre famille.

« Mais ces sentiments m'éclairent et ne m'aveuglent pas
« sur votre propre intérêt, celui de votre gloire et de votre
« renommée.

« Au nom de mon amour et de ma vénération pour vous,
« au nom même de mes craintes sur les dangers que je
« voudrais vous éviter au péril de ma vie, voilà mes vœux
« les plus ardents et les plus vrais : — Conservez le titre
« auguste de Premier Consul, titre bien supérieur, par
« l'éclat que vous lui avez donné, à ceux de Roi et d'Em-
« pereur. Qu'il soit environné de toute la splendeur que la
« reconnaissance nationale peut lui décerner et qu'enfin ce
« titre, chargé de tant de souvenirs mémorables, demeure
« et vive pour être illustré aux yeux de la nation à venir,
« comme il l'est aux yeux de la nation présente, par tant de
« triomphes, de lois sages et de glorieux actes d'adminis-
« tration.

« Que votre nom, consacré par tant de titres, ne puisse
« être effacé ou terni par un héritier de votre famille indi-
« gne de sa race, et que ce nom, confié déjà à la postérité,
« y soit conservé pur et irréprochable.

« Enfin, pour garantir à la nation son existence et sa
« liberté, pour la dérober aux convulsions électives, nom-
« mez un successeur digne de vous et que vous puissiez
« révoquer s'il devenait indigne de votre choix. Si votre vie
« est longue, vous aurez appris à la nation à connaître, à
« aimer et à apprécier une sage liberté et à s'identifier,

« pour ainsi dire, avec elle. Dans cette chance si désirée,
« vous aurez assez fait pour la République et vous serez
« béni (1).

« Si vous nous étiez ravi au milieu de nos espérances,
« dans cette chance désastreuse, ne croyez pas qu'une
« dynastie uniquement acceptée aujourd'hui pour l'amour
« qu'on vous porte pût nous garantir des plus grands dé-
« sordres et des plus grands malheurs.

« Soyez donc, Citoyen Premier Consul, assez généreux,
« et j'ose dire assez grand, pour vous opposer à notre en-
« thousiasme. Vous êtes la gloire du peuple français, vous
« voulez son bonheur ; soyez vous-même contre lui le
« défenseur des droits qu'il veut abdiquer. Quel que soit le
« titre, Citoyen Premier Consul, que vous décernera la na-
« tion, je porterai à Napoléon Bonaparte qui en sera revêtu
« mon entier dévouement pour Bonaparte Premier Consul.

« Tels sont les sentiments de l'Amiral qui vous aime plus
« qu'il ne peut vous l'exprimer, et qui n'attend que votre
« signal pour se dévouer aux succès des entreprises que
« vous avez combinées et qui donnerait sa vie même pour
« la durée et le bonheur de la vôtre.

« Salut et respect.

« TRUGUET. »

La réponse à cette lettre fut une disgrâce ; Truguet, non seulement fut privé de son commandement et de sa place au Conseil d'Etat, mais encore rayé de la liste des grands officiers de la Légion d'Honneur, dont il ne resta que simple chevalier. Son patriotisme ne se démentit pas un seul instant, il supporta cette nouvelle épreuve sans se plaindre

(1) Il est facile de voir que Truguet, ancien combattant de la guerre d'Amérique, rêve pour Napoléon le rôle de Washington.

et, durant cinq années, vécut dans la retraite, regretté et respecté.

Il était dans la destinée de Truguet de se voir recherché dans des circonstances délicates, d'être employé dans des moments de crise et d'être chargé d'opérations difficiles. Sa disgrâce durait depuis cinq ans, lorsque, le 11 avril 1809, eut lieu le déplorable combat connu dans l'histoire sous le nom *d'affaire des brûlots de l'île d'Aix*.

Napoléon comprit qu'il fallait un homme doué d'un caractère énergique et d'une solide intelligence pour reconstruire moralement et matériellement les débris de cette malheureuse escadre; il confia donc à Truguet la Préfecture maritime de Rochefort. L'année d'après, les démêlés de l'Empereur et de son frère *le roi Louis*, amenèrent la réunion de la Hollande à la France, le 9 juin 1810.

Dans cette circonstance, Napoléon oublieux de ses anciens griefs, confia à Truguet la haute administration maritime de toute la Hollande; c'était, comme l'Empereur le disait lui même, un petit ministère. Le 25 octobre 1811, il complétait cette mesure, en quelque sorte réparatrice en réintégrant comme *grand officier de la Légion d'honneur* celui qu'il avait disgracié en 1804.

Le patriotisme de Truguet n'avait ni exigé ni attendu cette dernière réparation, cependant bien légitime, pour accepter la tâche qui lui était confiée, puisqu'elle n'eut lieu que plus d'un an après son arrivée en Hollande. Mais, comme on peut le voir par cette notice, ce qui ressort surtout des actes de celui qui en est l'objet, c'est l'absence de toute préoccupation personnelle dès que son devoir professionnel est en jeu.

Malgré les relations particulières que Truguet avait nouées jadis avec des familles honorables de la Hollande, la

tâche qu'il eut à remplir dans ce pays, nouvellement annexé et éprouvé plus qu'aucun autre par le blocus continental, fut des plus difficiles. Néanmoins, pendant les trois ans qu'il y exerça un pouvoir fort étendu, il ne cessa d'employer tous ses efforts et tous les moyens d'action basés sur l'estime dont il jouissait pour affaiblir, sans compromettre le but principal de sa mission, les effets des mesures draconiennes qui étaient la conséquence du fameux décret de Berlin. Il protégea autant qu'il put l'industrie et les pêcheries hollandaises afin de donner au peuple batave, privé de ses colonies et de son commerce, tous les moyens possibles d'existence et de bénéfice. La reconnaissance de ses administrés le dédommagea souvent de ses pénibles sollicitudes.

L'influence acquise par l'amiral Truguet en Hollande ne fut pas inutile pour les Français lors des événements dont cette contrée fut le théâtre en novembre 1813. A cette date, Bernadotte, qui, en sa qualité de prince royal de Suède, opérait dans le nord de l'Allemagne avec une armée de quatre-vingt mille hommes, reçut des Souverains alliés l'ordre de détacher en Hollande un corps de vingt mille Prussiens et Russes sous les ordres de Bulow. Outre la flotte du Texel commandée par l'amiral Verhuel, nous n'avions, en Hollande, sous les ordres du général Molitor, qu'environ sept mille hommes de troupes, sur lesquels moitié d'étrangers dont le nombre diminua rapidement par la désertion.

En apprenant l'arrivée de Bulow sur l'Yssel, Molitor prit position à Utrecht. Quelques jours après, les habitants d'Amsterdam donnèrent le signal de l'insurrection en arborant le drapeau de la maison d'Orange. L'archichancelier Lebrun, qui n'avait plus autour de lui que cinquante gen-

darmes français, rejoignit Molitor à Utrecht d'où ce dernier, menacé de front par le corps prusso-russe, auquel allait bientôt se joindre six mille Anglais commandés par le général Graham, et assailli de tous les côtés par l'insurrection qui se propageait, fut obligé de se retirer sur le Wahal. Toutefois, avant de quitter Utrecht, il eut la précaution, qui ne fut peut-être pas inutile, d'emmener comme otages plusieurs des principaux habitants de cette ville afin d'avoir des gages pour la sûreté des agents français restés en Hollande et particulièrement de son ami l'amiral Truguet.

Ce dernier, en effet, seul de tous les hauts fonctionnaires français, persista à rester à son poste malgré les événements. En agissant ainsi, il réussit, d'abord à mettre le brave et fidèle amiral Verhuel à même de se maintenir au Texel jusqu'à la paix, ensuite à maintenir sur les chantiers plusieurs milliers d'ouvriers et à préserver Amsterdam de l'anarchie dont la menaçait l'effervescence populaire, entre le départ des autorités françaises et l'arrivée des représentants du prince d'Orange. Dans cette circonstance particulièrement difficile, son autorité ne fut jamais méconnue.

Une fois cette tâche accomplie et le départ des agents français étant assuré, Truguet, apprenant l'entrée du prince d'Orange à La Haye et l'installation d'un gouvernement provisoire, demanda aux nouvelles autorités hollandaises un sauf-conduit qui lui fut immédiatement accordé ; on y ajouta même l'ordre de mettre à sa disposition, dans le port de Rotterdam, le yacht de l'Etat pour le ramener dans les lignes françaises.

Tout était prêt, dans cette dernière ville, pour son départ, lequel devait s'effectuer le soir. Le Vice-Amiral hollandais, qui commandait à Rotterdam, invita son ancien chef à un

dîner d'adieux que ce dernier accepta sans défiance. Ce fut pendant qu'il était à table qu'il fut livré à des Cosaques introduits furtivement dans la ville et qui, non contents de l'emmener prisonnier, pillèrent ses bagages.

A cette nouvelle, les autorités d'Amsterdam, reconnaissantes de la conduite de Truguet à leur égard, pendant l'occupation française, se rendirent auprès du prince d'Orange pour réclamer l'exécution de la garantie qu'elles avaient donnée en son nom. Ce prince, justement irrité du peu de respect qu'on avait montré pour sa signature, donna ordre de remettre Truguet en liberté et de lui rendre tout ce qui avait été enlevé (cette dernière mesure ne put s'exécuter que dans une faible proportion). Toutefois, la captivité de l'amiral ne devait cesser qu'à la paix. Sous prétexte qu'à la nouvelle de son arrestation les otages répondant de sa sûreté avaient été envoyés à Paris, les alliés retinrent Truguet à La Haye. La vérité était que l'invasion des Pays-Bas avait eu lieu surtout à l'instigation de l'Angleterre et, qu'en s'assurant de la personne du chef suprême de la marine française en Hollande, on avait espéré obtenir de lui, en échange de sa liberté, l'ordre de la reddition de la flotte du Texel. Truguet avait l'âme trop haute pour consentir à un pareil marché, aussi ne revint-il en France qu'après la rentrée des Bourbons.

X

Truguet créé comte, puis pair de France sous la Restauration. — Événements de 1815. — Il est fait Amiral de France sous Louis-Philippe. — Sa mort.

Louis XVIII donna à Truguet le grand cordon de la Légion d'Honneur, le 2 septembre 1814 et le créa comte le 24 du même mois. Resté sans emploi pendant les *Cent Jours* il fut, à la seconde Restauration, chargé par le roi d'une mission spéciale. En juillet 1815, un corps prussien fut détaché par Blücher et dirigé vers la Bretagne. Aucun prétexte ne motivait ce mouvement, les débris de l'armée impériale s'étaient retirés au-delà de la Loire et le drapeau tricolore ne flottait plus que sur quelques-unes de nos places fortes de l'Est; il devint bientôt évident que les Prussiens avaient Brest pour objectif et qu'ils avaient reçu pour mission de traiter l'arsenal de cette ville comme les Anglais avaient traité celui de Toulon, en 1793. En résumé, ils étaient dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, les agents de la jalousie britannique.

Louis XVIII enjoignit à Truguet de se rendre immédiatement à Brest, avec ordre formel de garantir contre toute surprise et toute occupation étrangère les immenses ressources renfermées dans ce port et, ajoutaient les instructions royales, « *de s'en considérer comme responsable vis-à-vis du roi et de la nation.* »

L'amiral partit en toute hâte et fut assez heureux pour devancer les Prussiens qui étaient déjà arrivés à Rennes.

Une fois rendu à destination, il eut à unir dans une pensée commune les divers éléments politiques que les derniers événements avaient mis en conflit ; il y réussit, ainsi qu'à mettre à l'abri d'une attaque le dépôt confié à ses soins. Les vainqueurs de Waterloo, qui au fond n'avaient nulle envie de détruire chez nous tout germe de discorde, comprirent vite la popularité qu'allait gagner le gouvernement de la Restauration si on lui fournissait une si patriotique occasion de tirer le canon contre les envahisseurs ; aussi, dès qu'ils apprirent les mesures prises à Brest, s'empressèrent-ils de faire rétrograder les exécuteurs des rancunes anglaises.

Truguet resta dans ce port jusqu'à la réorganisation de l'administration de la marine, en janvier 1816, et fut successivement nommé commandeur de Saint-Louis, le 21 octobre 1818, et élevé à la Pairie, le 5 mai 1819. Dans cette nouvelle situation, il ne s'occupa que des questions maritimes ; il est un de ceux qui contribua le plus, en 1826, non seulement au rétablissement des Préfets maritimes, supprimés en 1816, mais encore à l'attribution exclusive de ces fonctions à des officiers généraux. Il fut également un des promoteurs de la création du Conseil d'amirauté qui, dans sa pensée, devait remédier aux inconvénients des changements de ministère qui sont la conséquence du régime parlementaire ; il ne fut pas non plus étranger au transfert de l'école navale d'Angoulême à Brest. Enfin, voulant payer à l'infortuné Louis XVI la dette de reconnaissance de la marine française, il proposa à la session de 1824 de donner au port de Cherbourg le nom de ce roi (1).

(1) Truguet répétait souvent que la pensée de Louis XVI était que la marine était indispensable à la richesse et à la puissance de la France.

A la fin du règne de Charles X, le gouvernement royal ayant résolu de doter la marine de deux places de maréchaux, Truguet fut désigné pour en occuper une. Les événements de 1830 empêchèrent alors cette nomination, mais ce ne fut que partie remise. Une ordonnance royale du 19 novembre 1831 lui conféra la dignité d'*amiral honoraire*. Un an après, le roi Louis-Philippe accordait à Truguet la seconde place d'*amiral* avec tous les avantages qui y étaient attachés à partir du 1^{er} janvier 1833. Cette nomination eut lieu sur un rapport présenté par l'amiral de Rigny, alors ministre de la marine, et dont voici le texte :

« Paris, le 31 décembre 1832.

« Sire,

« Votre Majesté voulant récompenser d'une manière
« éclatante les services rendus par Monsieur le vice-amiral
« comte Truguet pendant le cours de sa longue et honora-
« ble carrière, avait eu la pensée de lui conférer une des
« deux places vacantes dans le grade d'amiral, mais fidèle
« aux vues d'économie qui dirigent son gouvernement et
« pour se tenir dans les limites du budget, Votre Majesté
« s'était bornée à le nommer amiral honoraire par Ordon-
« nance du 19 novembre 1831.

« Sire, vous eûtes bientôt l'occasion de reconnaître que
« le vœu du pays était conforme aux dispositions bienveil-
« lantes de Votre Majesté. En effet, en apprenant la nomi-
« nation de Monsieur le comte Truguet comme amiral
« honoraire, la Chambre des députés parut désirer que ce
« doyen des vice-amiraux fut admis à jouir de tous les
« avantages attachés à la dignité d'amiral. Votre Majesté
« s'est empressée d'adhérer à ce vœu et elle m'a prescrit
« de faire porter cet officier général à la seconde place
« d'amiral sur les contrôles et les matricules du corps royal
« de la marine, à dater du 1^{er} janvier 1833. Je la prie en

« conséquence de vouloir bien, pour régulariser cette dis-
« position, approuver le présent rapport.

« Je suis, etc. « Signé : COMTE DE RIGNY.

(De la main du roi) « Approuvé :

« Signé : LOUIS-PHILIPPE.

« Par le roi,

« *Le Ministre, Secrétaire d'Etat de la Marine*

« *et des Colonies,*

« Signé : COMTE DE RIGNY. »

L'Amiral Truguet s'éteignit, à Paris, sans avoir connu les infirmités de l'âge, après une très courte maladie, le 26 décembre 1839, âgé par conséquent de plus de 87 ans; il fut assisté dans ses derniers jours par M. l'abbé *Girardet*, ancien aumônier militaire alors desservant de *la chapelle expiatoire* (1); son éloge funèbre fut prononcé à la Chambre des Pairs par le *vice-amiral Roussin*, le 3 juillet 1840.

L'Amiral Truguet avait épousé en 1819 mademoiselle Serrau de Lafiteau, décédée le 3 janvier 1865. Le fils de l'Amiral, le comte Gustave Truguet, né en 1821, mort en 1873, entra dans la diplomatie et fut attaché d'ambassade à Vienne et à Londres où il épousa en 1843 mademoiselle Louisa Campbell, morte sans enfant en 1856.

Toulon, janvier 1899.

J. DE MARTINENG.

(1) L'Amiral Truguet habitait non loin de cette chapelle. La profonde vénération qu'il avait vouée à Louis XVI avait évidemment influé sur les relations qui s'étaient établies entre l'Amiral et le gardien des restes du Roi Martyr.

ERRATUM. — Lire page 39 : au lieu de *Saint-Maurice* et de Notre-Dame du Mont-Carmel, *Saint-Lazare* et de Notre-Dame du Mont-Carmel.

EXTRAIT

DU

Rapport du Secrétaire Général

Le *Bulletin de la Société de Géographie* de Rochefort, publie une très remarquable étude sur l'expansion française de l'Atlantique au Nil de 1885 à 1898, et accompagne cette notice de la carte du Bahr-el-Ghazal et du Soudan Egyptien.

Dans ce remarquable travail, quoique succinct, l'auteur fait remarquer la merveilleuse aptitude de nos explorateurs pour l'agrandissement de nos possessions centrales africaines.

Depuis Brazza jusqu'à Marchand, il cite le nom des héros qui ont conquis à la France ce qu'elle possède actuellement en Afrique.

Ce n'est pas, comme on affecte de le dire en termes agressifs de l'autre côté de la Manche, pour le simple plaisir de froisser les sentiments d'une partie de l'opinion publique anglaise, qu'une mission française était, il y a trois mois, installée sur les bords du Nil.

Dès que de Brazza eut acquis à la France les premiers territoires de notre colonie du Congo français, les autorités françaises songèrent à étendre leur action en politique dans la vallée de la grande rivière Oubanghi.

En 1885, Dolisie remontait la rivière.

En 1888, un poste était fondé à 220 kilomètres plus au Nord.

En juillet 1890, à 100 kilomètres plus loin, Musy, chef de poste, était tué et dévoré par les cannibales.

Au même temps, Crampel se dirigeait vers le bassin du Chari, et de là au lac Tchad ; Monteil partait du Sénégal, traversait la vallée du Niger et complétait la brillante exploration de Binger.

Mizon suivait la même route.

Monteil seul arriva. Mizon fut empêché par les agents anglais, et Crampel fut assassiné dans le pays des Snoussis.

Après lui, Casimir Maistre, Clozel, Bonnel de Mézières, Brunache, poursuivent la même route, et leur travail donne à la France de vastes territoires dans l'Afrique centrale dont la suzeraineté lui fut reconnue par la convention franco-allemande de Berlin, le 4 février 1894.

En 1891, commençait la mission Liotard, puis la mission Monteil, qui quitte Brazzaville en 1893, les capitaines Vermot, Disie et Hossinger arrivaient au Bahr-el-Ghazal en 1896.

Puis la mission Marchand, qui part le 23 juillet 1896 de Loango. Le capitaine Marchand avait avec lui les capitaines Baratier, Mangin, Germain, le lieutenant Largeau, le lieutenant de vaisseau Morin, l'enseigne de vaisseau Dié, le médecin Emily et douze sous-officiers français.

Par un effort inouï, qui fut soutenu pendant plus de huit mois, toute la mission arriva près de Tamboura, aux bords de la Soueh, dans le Haut-Oubanghi, aux derniers jours de l'année 1897.

Pour compléter la route, qui devait aller de l'Atlantique au Nil, il restait encore 1800 kilomètres à faire, ils furent franchis au milieu de difficultés inouïes ; le drapeau français fut enfin planté sur le petit fortin de Fachoda, sur le bord du Nil.

Là, où nous autres Français nous n'avions vu qu'une exploration scientifique, menée à bonne fin au travers de mille dangers, l'Angleterre n'a vu qu'une attaque à ses droits, une taquinerie mesquine, un acte anti-amical, et de là ce débordement d'injures auquel nous avons assisté sans y répondre.

Là où la France allait avec un idéal généreux, Albion a vu un empêchement à son commerce, un empiétement sur ses droits, et, poussée par tous les industriels anglais, par tous les fabricants de cotonnades et par les marchands de la Cité qui craignaient une concurrence pour l'écoulement de leurs marchandises, elle rêvait de nous déclarer la guerre !

L'Afrique ancienne avait Carthage, et l'on disait « la foi punique. »

L'Afrique nouvelle a l'Angleterre en Egypte, et l'on peut dire la « foi anglaise » : « l'une vaut l'autre ».

J. RIVIÈRE.

Archéologie

DÉCOUVERTE DE QUELQUES GROTTES

Et d'une Pierre christianisée

DANS LES GORGES D'OLLIIOULES

(Commune d'Evenos)

PAR

M. C. BOTTIN

RECEVEUR DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES



La période préhistorique dans notre contrée se rencontre tout particulièrement dans les ondulations des massifs calcaires. C'est, en effet, la roche qui, lors des soulèvements des montagnes, s'est le plus particulièrement prêtée à préparer un abri à l'homme primitif. Aussi on ne saurait trop où signaler une grotte, à moins qu'elle n'ait été submergée ou qu'elle n'ait continué de servir à l'écoulement des eaux, sans y rencontrer les traces du passage de cet homme qui, après la bête fauve, a été son premier habitant. Cette grotte serait quelquefois située en un lieu presque inaccessible ; l'homme n'y a pas moins élu domicile, et même ces dispositions contribuaient largement à le mettre en sûreté contre son ennemi, la bête...

Le terroir de la commune d'Evenos qui embrasse presque tout le défilé des gorges d'Ollioules et la totalité du torrent du Destel ou Destrel, étymologie probable de « mauvais, étroit », nous fournit une grande quantité de ces habitations primitives, que nous comptons peu à peu faire connaître.

Un peu avant d'arriver au riant village de Sainte-Anne, section importante de cette commune, le regard est naturellement attiré vers l'est, dans le vallon de Simaï, très

tourmenté par ses évolutions géologiques. Le sol est ici formé par la continuation des grès de Sainte-Anne, sur lesquels s'appuient les masses calcaires et qui reparaissent au loin, tout près du village du Revest.

Sur le torrent, on voit disposés çà et là de grands blocs isolés semblables à de grosses moraines ; à droite, une rangée de hautes sentinelles qui ressemblent à de hauts menhirs et qui sont ici nommées les aiguilles, et à gauche, la coupure nette d'une haute et très longue falaise, qu'une commotion souterraine a relevée, et qui, légèrement inclinée, semble vouloir reprendre la place primitive.

Cette falaise s'allonge de l'est à l'ouest et forme, du côté sud, la limite naturelle de la forêt de M. le marquis Dutheil de la Rochère ; on y voit des crevasses disséminées dans sa longueur. L'une de ces crevasses, celle qui attire le plus particulièrement l'attention de l'observateur, est située vers l'est, presque à son extrémité, au-dessus de la propriété Aime (1), véritable nid d'aigle, qui est placé à une hauteur de quinze mètres, et c'est, grâce à un arbre rabougri qui végète à une hauteur de deux mètres, dans une fissure du roc, qu'on peut franchir une première élévation de six mètres. (2).

Là on arrive sur une sorte de rigole inclinée vers l'extérieur d'une longueur de 10 mètres et d'une largeur de 0^m 80, qui est obstruée à son extrémité par de gros rochers, tombés probablement jadis de la voûte et formant une hauteur de 3 mètres. Après avoir atteint cette hauteur, on doit les franchir en serpentant à travers une issue formée entre deux de ces pierres et on se trouve dans un

(1) Section A du cadastre n° 721.

(2) On peut aussi passer à travers la roche en venant du côté est.

petit couloir d'une longueur de 4 mètres sur une largeur de 0^m 50 s'évasant jusqu'à 0^m 80, il donne accès à la grotte qui se trouve vers l'est ; le tout sous une magnifique voûte d'une élévation de 15 mètres environ.

Cette grotte est petite, véritable couloir irrégulier d'une longueur de 6 mètres et d'une largeur de 0^m 80 et de 2^m 50 au plus, terminée en pointe vers le nord avec une fissure qui se perd dans la montagne.

Le sol de cette grotte est formé de cendres, restes de foyers et de détritrus de cuisine, augmenté par les déchets de la voûte et de la poussière accumulée par les vents depuis la quantité des siècles qui nous séparent de son habitat ; le tout forme actuellement un terreau très léger avec quelques rares pierres d'une épaisseur de 1^m 50 au plus.

Cette couche repose elle-même sur un lit d'argile grisâtre qui renferme quelques débris ossifères de petits rongeurs déposés dans les temps primitifs, lorsque cette fente servait à l'écoulement des eaux. Les fouilles pratiquées dans ce réduit n'ont pas été importantes, mais elles l'ont assez été en produit, en raison des deux seules journées que nous y avons employées.

Les tessons de poterie y foisonnaient et le terreau léger qui les recouvrait nous a sensiblement facilité notre tâche et permis de recueillir de grands fragments de vase qui appartiennent à plusieurs espèces et qui sont cuits au soleil. Ils sont très rares ceux qui ont reçu l'action du feu. Ces vases, sauf les restes de quelques-uns des gros, ont été généralement fabriqués au moyen d'une pâte rose, assez fine et pétrie avec un mélange de sable fin ; l'extérieur très poli par un enduit d'une couche rose. Parmi ces échantillons, quelques-uns présentent un intérieur noir, brûlé par le feu qu'on y déposait ; le genre de vases était très

variable, et nous possédons avec les restes d'assez grosses houles fabriquées avec une pâte noire et d'un mélange de sable grossier, d'autres appartenant soit à de petits bords d'écuelles, soit à de petits gobelets à boire, tous ces petits objets ont été fabriqués au moyen d'une pâte plus homogène.

Le seul échantillon que nous possédons en entier est celui que nous présentons sous le n° 1. Cet objet qui n'est seulement qu'ébauché, présente la forme ronde.

Semblable à la moitié d'une petite boule, cet échantillon donne une idée de l'industrie primitive de cet art. (Planc. 2).

Ici l'artiste, si nous devons ainsi le nommer, semble avoir pris dans les mains un morceau de pâte qu'il aurait roulée en boule, puis il a dû façonner le vase en pressant les doigts dans l'intérieur de la pâte pour former le vide et, avec les pouces, il aurait pressé l'extérieur. Ces vases étaient ensuite polis au moyen d'un enduit de pâte claire.

L'ornementation artistique semble être restée inconnue aux habitants de ce réduit, seuls quelques spécimens avaient été agrémentés dans leur circonférence au moyen d'un cordon de forme ovale appliqué plutôt dans un but de consolidation ; par contre, ils étaient ornés de jolies anses percées horizontalement où devait passer les fibres de suspension, comme celles que nous présentons sous les n°s 27 et 28.

Les silex, seuls outils de chasse ou de ménage de ces temps primitifs, étaient assez nombreux dans cette grotte.

Sur une quarantaine d'éclats que nous avons récolté, environ, une trentaine sont noirs et ne sont que des objets de déchets dont le gisement n'est pas éloigné de là, un seul que nous figurons sous le n° 18, présente une pointe seulement ébauchée, avec le côté concave formé d'une seule face ; et le côté convexe assez bombé, un côté brut,

et l'autre effilé avec trois facettes, les n^{os} 1, 2, 3, 6 et 26 sont des silex de couleur beige, qui présentent un fini irréprochable ; ils appartiennent à des roches étrangères et ils ont dû être introduits dans la contrée par des échanges ou par un peuple venu de loin qui les a apportés. Ces outils semblent se rapprocher de la forme moustérienne, mais le n^o 6 s'en écarte pour se rapprocher de celle de la magdalénienne. Cette grotte nous a produit une seule coquille marine genre *pullastrus*.

Revenons maintenant sur nos pas, pour décrire quelques découvertes qui ont été faites dans la vallée du D'Estel déjà nommée — quoique cette vallée ne soit pas trop visitée, elle n'offre pas moins une variété de sites très pittoresques ; mais là, pas de chemin et pas même un sentier praticable. Cependant ils sont nombreux les amateurs qui vont visiter l'antique village juché sur les escarpements de l'entrée du torrent et qui fut naguère l'objet d'une de nos études.

Ceux qui pénètrent dans l'abside de la chapelle ont leur regard charmé par le plus grandiose coup d'œil, devant eux se dressent des rochers géants, dont la chaîne tourmentée et parée çà et là d'un bouquet de végétation sauvage, se poursuit jusqu'au fond de la vallée.

A ses pieds se déroule le torrent dont le lit capricieux est baigné par des nappes d'eau d'un cristal limpide qui émergent sur certains points, pour disparaître bientôt par le fait de l'infiltration.

Sur les flancs torturés de ces masses rocheuses sont accrochés parfois des troupeaux de chèvres qui mêlant le tintement de leurs clochettes à la chanson du berger, réveillent

seuls les échos endormis de cette solitude, où s'y remarquent un certain nombre de grottes profondes et sauvages.

Certaines découvertes nous permettent d'affirmer que ces excavations et anfractuosités ont été la demeure de l'homme primitif, et, en ces temps plus récents, tout le monde sait qu'elles devinrent un sûr repaire aux brigands dont les souvenirs toujours vivants sont transmis aux générations futures.

Des hauteurs de l'oratoire, l'œil aperçoit encore à une distance de 800 mètres environ, sur le versant gauche, la partie haute d'une vaste arcade qui semble sortir du lit de la rivière et où l'hirondelle fait son éternel séjour.

C'est de ce coin jadis animé et où plane aujourd'hui le silence recueilli et mystérieux des choses disparues que nous allons nous occuper.

Ce coin renferme trois grottes dont une à gauche et deux à droite, que nous allons désigner sous le nom des grottes du Pied de Saint-Martin, et qui s'ouvrent sur le torrent au milieu d'une corbeille de verdure agreste. Cette dénomination provient d'une légende un peu enfantine, qui veut que saint Martin étant à Evenos et fuyant devant le Diable, laissa l'empreinte de son pied sur une pierre qui se trouve à droite du lit de ce torrent.

Grotte n° 1

La grotte n° 1 se trouve sur la rive gauche (1), à une hauteur de 40 mètres du lit de la rivière, avec une déclivité de sol de 50 0/0 environ, cette pente est couverte d'un gravier anguleux avec quelques grosses pierres.

La grotte a été formée par le soulèvement en deux parties

(1) Propriété de M^{me} Dupuy de Lôme, section C. 248 du cadastre.

distinctes, de la masse jurassique sous une commotion plus violente, le côté sud, s'est penché sur le côté est, qui semble lui servir de support.

Cette grotte présente une arcade d'une élévation extérieure de 15 mètres environ, sur 12^m50 d'ouverture, et 25 mètres de profondeur. Large à son orifice, elle va en se rétrécissant et offre assez la forme d'un entonnoir.

L'ouverture de la grotte se trouvait du côté de l'est, obstruée par une sorte de tonnelle de ronces, formant draperie jusqu'à la voûte, laquelle abritait une grosse pierre.

Le sol qui recouvre la voûte est formé du roc naturel qui au seuil de la grotte se précipite en une déclivité très accentuée, ce qui nous a obligé, pour posséder quelques échantillons de vestiges d'habitation, de pratiquer des fouilles dans le talus qui se trouve à plusieurs mètres au-dessous du seuil.

Ce talus est composé d'abord d'une couche de terre végétale caillouteuse, très épaisse vers l'est, et seulement de 20 à 0^m40 cent. vers l'ouest — où nous avons pratiqué nos fouilles. — Dans cette couche nous avons recueilli quelques fragments de petits vases anciens, sans vernis, de la période romaine, et quelques modernes qui sont enduits d'un vernis jaune, semblable à celui qu'on emploie encore, la queue d'un calen en fer, provenant d'une ancienne lampe à huile et quelques rares tessons de poterie grossière de la période protohistorique. Ce dépôt reposait sur une épaisse couche de terrain d'habitation, mais il est bon de prévoir qu'avec la déclivité du sol qui existe dans cette grotte, des objets anciens peuvent se rencontrer avec d'autres plus postérieurs.

Cette couche est composée de terreau gris, des cendres, de grosses pierres et de fragments de stalactites jadis arra-

chés aux parois de la grotte — dans celle-ci, nous avons trouvé une très grande quantité de tessons de poteries très primitives et seulement séchées au soleil — elles sont très rares celles qui ont seulement reçu un tiers de cuisson.

L'aspect de ces vases est aussi variable par leur forme que par l'épaisseur de leurs parois — qui varie de 3 à 8 millimètres — les grands sont généralement à fond plat, et les petits globuleux et renflés ; les premiers ont été fabriqués au moyen d'une pâte très noire, mêlée à un sable très grossier qui aidait à leur donner de la consistance et polis avec les doigts — au moyen d'une pâte rose par des potiers primitifs — les bords sont ornés d'une dentelure faite avec la pression d'un doigt suivie vers l'extérieur à un centimètre d'une sorte de renflement orné aussi de petites cavités faites par le même procédé. Le fond des parois est orné d'une sorte de dentelure, mais ici elle semble faite avec un ongle. Les petits sont aussi fabriqués au moyen d'une pâte noire, très homogène, où il n'entre qu'une faible partie de sable fin et polis avec un enduit grisâtre ; les uns sont ornés au milieu de la panse, par une ligne de petites cavités faites avec une pointe. L'échantillon que nous présentons sous le n° 19 représente un fragment de petits vases avec le fond globuleux, le bas des parois est orné d'une ligne de petites virgules qui sont suivies au-dessous par une rangée de très petits ronds, sortes de dents de loup, qui semblent faits avec une pointe très fine. D'autres, très petits et sans ornementation, appartiennent à de petits vases d'une hauteur de 0,04 centimètres ; le fond globuleux, la panse rentrée, et l'ouverture évasée. Toutes ces vaisselles sont très primitives ; par contre, l'échantillon que nous figurons sous le n° 12 a reçu environ les deux tiers de cuisson, et représente les restes d'un très petit vase fabri-

qué avec une pâte rose et très fine, orné à 0,006 millimètres de l'ouverture par cinq petits rubans dont deux remplis par des lignes droites et les centres pointillés, ornementation qui ressemble à celle de la période du bronze.

Les coquilles marines ont été très rares ; nous avons recueilli une seule *Arca-Bysso*. Il en est de même des ossements de bête qui proviennent généralement des déchets de leur nourriture — ce qui indique que nos fouilles n'ont été ici qu'effleurées — par contre, nous avons trouvé épars quelques fragments d'ossements humains et une grosse molaire. Cette découverte est une preuve d'un retournement déjà éloigné.

Les silex sont très rares, surtout ceux qui pourraient nous servir de pièce à l'appui. Les uns gris, les autres noirs, semblent appartenir aux roches des environs, dont les gisements ne sont pas éloignés. Sur une cinquantaine que nous avons extraits de ces fouilles, quatre seulement présentent quelque intérêt ; ils sont pointus d'un côté, le dos formé par plusieurs retouches, comme les nos 7, 13 et 14 ; de l'autre plus courbés et formés d'un seul choc avec quelques nucléus. Une petite hache (*ex-voto*), formée d'une pierre très noire, n° 10 ; et une valve d'un *cardium* marin, genre édulé, percé, qui devait servir d'amulette, n° 8 (1).

Une pierre en basalte, un côté plat travaillé pour broyer les grains ; n° 9 un pesan de fusaiola en terre cuite et rose, ce qui indique déjà, pour ces habitants, la fabrication du fil et même de la toile.

Mais si cette dernière pièce fait descendre ces peuples à la période protohistorique ou même historique — un fragment

(1) Les trois lames de silex, que nous figurons sous les nos 2, 3 et 4 de la planche n° 1, établissent la véritable industrie néolithique de la contrée. Elles ont été découvertes près le monolithe, après la publication des dernières épreuves.

d'écorce de pin de 0,15 centimètres de long sur 0,10 de large à sa plus grande largeur ; un côté plat, et l'autre brut, grossièrement façonnée sur les bords, présente presque la forme d'une poupée (1).

Sur la partie supérieure il y a gravée une tête vraisemblablement bovine, tournée vers le bas, mais une dent qui se montre à côté de la mâchoire la ferait croire d'un carnassier ; à partir du cou, cette écorce est dans le bas ornée de plusieurs dessins que nous ne savons déterminer ; ces sortes de gravures sont très anciennes et font remonter les auteurs à une période très reculée.

Mais la découverte la plus intéressante que nous ayons faite sur l'emplacement de cette grotte est le gros bloc en pierre brute déjà nommé. Ce monolithe de forme originale est une véritable stalagmite qui présente une hauteur de 1^m80 sur 8 mètres de circonférence dans sa plus grande épaisseur et se trouve placé sur le seuil, un peu en dehors vers l'extrémité ouest où se sont cantonnées nos recherches et semble avoir été arraché à la paroi de droite, à 5 mètres dans l'intérieur.

Il a été évidemment placé là dans un but religieux. Ce mégalithe présente la forme d'un cône à double tête et s'appuie sur le sol par la base la plus large. Voir le dessin, que nous devons à M. Lebesgue.

Le sol sur lequel repose cette pierre est composé d'un terreau assez fin mêlé à une forte couche de cendres que les matières calcaires ont durci en certains endroits comme du béton.

Sur la plus haute tête, il existe une cavité assez ronde de 0,25 centimètres de large sur 0,13 de profondeur, aux parois droites, transformation probable de la cupule que l'on trouve sur quelques monuments mégalithiques et dans laquelle fut

(1) Nous avons nous-même vu jadis dans les campagnes fabriquer aux enfants de ces sortes de poupées.

vraisemblablement enboîté le pied d'une forte croix. Nous la reconstituons dans son état primitif en y édifiant une nouvelle croix (1). (Voir planche n° 1.)

Sur sa principale face extérieure, ce monolithe est orné de plusieurs croix, un peu rongées par le temps, dont la présence ici nous autorise à croire que nous sommes en lieu d'adoration. Nous allons toutes les faire figurer dans leur ordre numérique à quelques millimètres près de leur grandeur naturelle.

Mais aborder pour chacune leur origine c'est entrer dans des questions bien obscures. Cependant nous allons tâcher de les éclaircir de notre mieux, guidé par de consciencieuses études que nous avons faites là-dessus et commencer par celles qui nous semblent les plus primitives.

Deux de ces symboles remonteraient à la période pré-historique; leur évolution recule dans le lointain des temps leur origine. Nous allons, non sans réserve, les décrire en nous appuyant sur l'important travail d'ethnographie pré-historique de M. Ch. Piette.

Ainsi le n° 2 (voir page 116), semblerait représenter la croix équilatérale, née du dieu solaire, modifiée de siècle en siècle jusqu'à la période romaine.

Les peuples asyliens qui avaient le culte du soleil, frappés de la bienfaisance de cet astre, le présentèrent comme un globe rayonnant. Mais, peu à peu, on le simplifia en y supprimant la plupart des rayons, n'y conservant que ceux des quatre directions principales, et ils eurent la croix avec le cercle au milieu. On y supprima ensuite le cercle

(1) L'origine des cupules remonte à une époque très reculée, mais leur destination ne semble pas encore être bien établie; pour les uns, on y déposait des offrandes, pour d'autres, elles recevaient soit le sang des sacrifices, soit l'eau dont les prêtres druides aspergeaient les assistants.

et ils eurent la croix dans la forme la plus simple, représentant le levant, le couchant, enfin les quatre points cardinaux rayonnant dans l'espace.

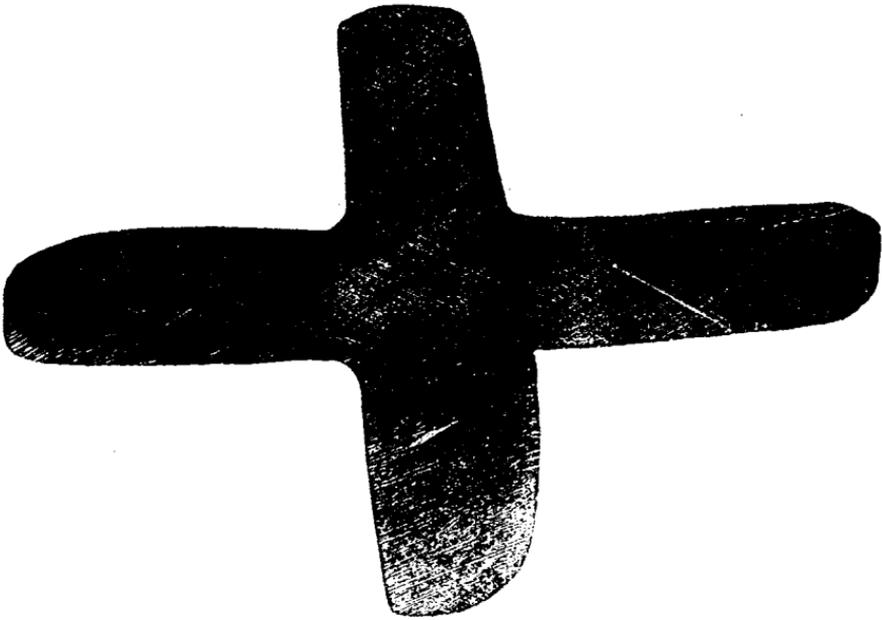


FIG. n° 2.

La croix, qu'on a même trouvée dans l'Amérique septentrionale, a été le symbole du dieu solaire, aussi bien chez les Assyriens que chez les Perses, les Grecs et les Gaulois, etc., et elle figure aussi sur plusieurs monuments mégalithiques, et plus près, ici. Nous l'avons trouvée gravée avec ses rayons sur des fragments de vases en poterie à la station du Destel.

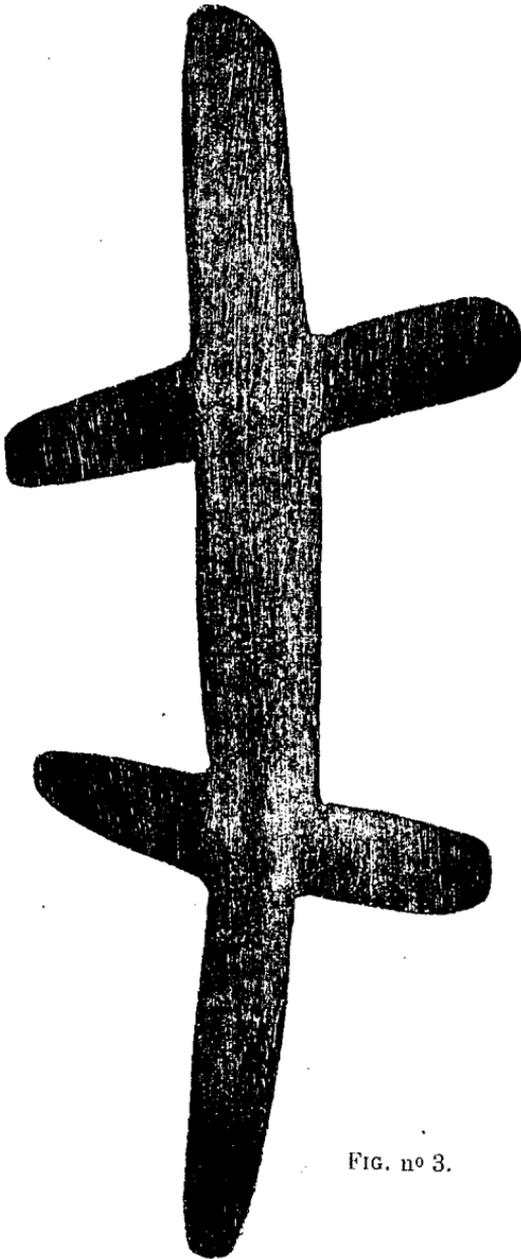


FIG. n° 3.

Cette croix, qui aurait été l'origine probable de toutes les autres, fut encore, à la période romaine, modifiée en disposant, selon toute probabilité, les branches centrales à un tiers de l'une de ses extrémités, et elle devint, dans cette forme, l'appareil de supplice pour les criminels ; et, enfin, la croix latine sur laquelle fut déroulée la passion du Christ.

La croix n° 3 aurait la même origine que la précédente, seulement nous ne savons pas si elle est dans cette forme,

entrée dans les symboles catholiques; en l'état elle se rapprocherait, soit de la croix de Lorraine, si les deux branches n'étaient trop écartées et placées à la solive centrale, horizontalement inclinée, et plus particulièrement de la croix patriarchale des rois de Suède.

Mais ces dispositions nous porteraient plutôt à croire, que nous nous trouvons ici en présence ou du dérivé *ki*, de l'alphabet chinois, de l'écriture japonaise ou du signe cyprite, *pa* — égyptien et crétois, de l'écriture cunéiforme — de ce qui précède, comment expliquerions-nous la présence ici d'un caractère alphabétique émanant d'une source autant ancienne que distancée, si nous n'avions appris que l'écriture asyrienne a dû être apportée jadis par les invasions qui longèrent la Méditerranée et la côte Ibérique.

Nous sommes porté à croire que ce signe, qui est le plus recouvert de matières calcaires, avait déjà probablement donné une signification à ce mégalithe, lorsque y furent gravés les autres symboles.

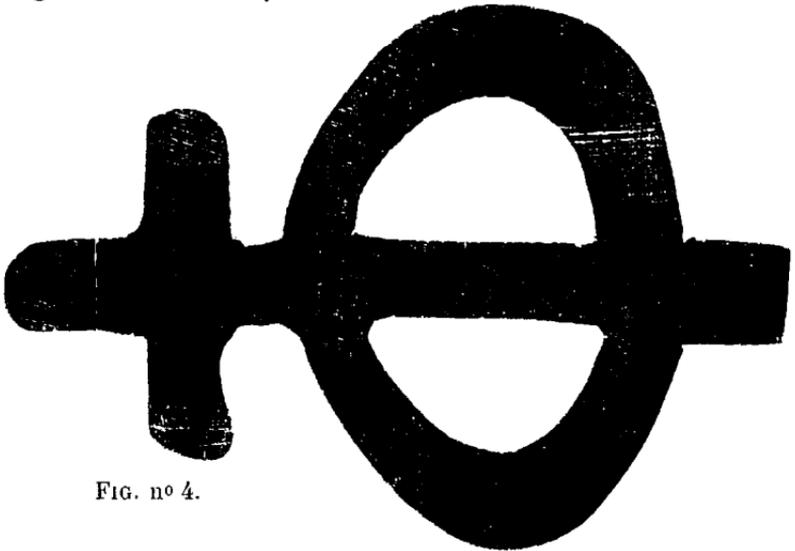


FIG. n° 4.

La figure n° 4 représente le GLOBE CRUCIFÈRE qui fut un symbole adopté par les empereurs romains, comme attribut de leur souveraineté ; puis il fut christianisé, surmonté d'une croix par les premiers princes catholiques, c'est ainsi qu'on le voit plus récemment sur beaucoup d'anciennes monnaies et porté sur la main par plusieurs empereurs et rois.

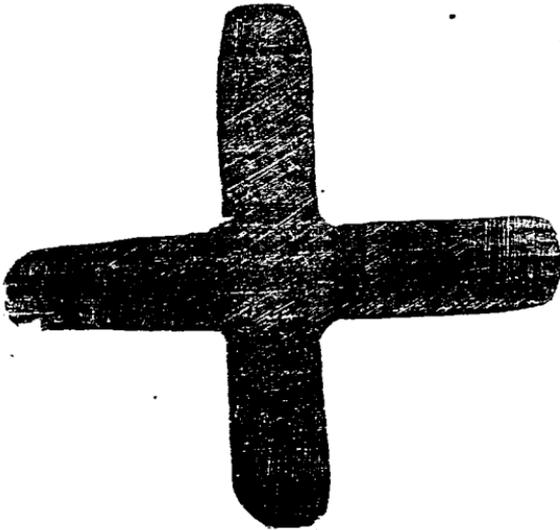


FIG. n° 5.

La figure n° 5 est celle sur laquelle les matières stalagmites se sont le plus accumulées et peuvent avoir modifié son origine. Mais, en l'état, elle semblerait représenter la croix grecque ou croix de Saint-André, l'un des premiers apôtres du christianisme.

La figure n° 6 représente la croix croisettée ; son origine nous reste inconnue, mais cette forme doit être due à une fantaisie héraldique de la croix de Jérusalem, ou cette dernière de la croix croisette.



FIG. n° 6.

La plupart de ces monogrammes sont grossièrement gravés et ils se trouvent maintenant assez dépréciés par les dépôts des concrétions calcaires.

Les figures n^{os} 2, 3 et 4 sont inclinées vers l'est comme si les graveurs s'étaient inspirés des mêmes règles que jadis, par les temples catholiques (1).

Or, des descriptions qui précèdent, il n'y a pas de doute que cette pierre n'ait reçue une consécration religieuse, transformation, il est vrai, recouverte d'un voile. Mais en transportant notre pensée au loin, il en reste assez pour songer à ce qui a dû se passer jadis sous cette voûte, peut-être transformée en temple religieux.

S'il faut nous en rapporter aux très savantes études du regretté M. G. de Mortillet et de MM. Flamarion et Henri du Cleuziou, nous voici très probablement en présence d'une pierre christianisée dont la Provence n'offre encore, que nous sachions, aucun spécimen; elle ne doit sa conservation qu'à la position abrupte où elle se trouve.

Ces pierres pourtant devaient être comme partout ailleurs assez nombreuses. On sait généralement que les premiers chrétiens trouvèrent dans les Gaules et plus loin, que les peuples vénéraient les monuments mégalithiques et certaines pierres à légendes de ci et de là, qui attiraient leur attention.

Dans ces temps-là, les jours de fête, on couvrait certains menhirs de guirlandes et de couronnes de fleurs et on faisait à leur pied des danses et des libations — et à d'autres des prières — bien que ces indigènes eussent embrassé la religion du Christ, et malgré la guerre acharnée

(1) La pierre se trouve actuellement un peu tournée vers le Nord.

qui leur fut livrée, dix siècles et plus suffirent à peine à écarter ces idolâtres de l'adoration de ces pierres à cause de certaines vertus superstitieuses qu'on leur attribuait.

Les unes avaient celle de guérir certaines maladies, à d'autres les jeunes filles demandaient un mari, et à d'autres enfin, de la progéniture.

Aussi, partout où il fut possible, ces pierres furent détruites ; mais là où l'on craignait la colère populaire, on jugea de transformer les honneurs rendus à ces monuments en les christianisant au moyen des monogrammes du Christ.

Nous apportons ici les textes mentionnés par M. de Mortillet qui du ^ve au ^xi^e siècle blâment ces usages :

« 1^o Un canon du concile tenu à Arles en 452 fait savoir
« aux évêques sur le territoire desquels des infidèles révè-
« rent des pierres, que s'ils négligent de détruire ce culte,
« ils se rendent coupables de sacrilège ;

« 2^o Le concile tenu à Tours en 567 recommande au
« clergé de chasser de l'église quiconque sera vu faisant
« devant certaines pierres des choses qui n'ont rien de
« commun avec les prescriptions de ladite église ;

« 3^o Un siècle après, en 668, le concile de Nantes, appe-
« lant l'attention des évêques et de leurs serviteurs sur les
« pierres vénérées dans des lieux retirés et boisés, où l'on
« fait des vœux et porte des offrandes, leur enjoint de les
« renverser et de les jeter dans des endroits si cachés que
« jamais leurs adorateurs ne puissent les retrouver ;

« 4^o En 689, le concile de Rouen dénonce ceux qui font
« des vœux aux pierres comme si c'était des autels, ou
« qui leur offrent des cierges et des présents comme s'il y
« avait là quelque puissance qui pût leur dispenser le bien
« et le mal ;

« 5° Deux conciles qui se tinrent à Tolède, l'un en 681,
« et l'autre en 693, menacent de diverses peines les vénéra-
« teurs des pierres. Les ordonnances des rois, les instruc-
« tions des évêques réprouvent également ces coutumes ;

« 7° Une charte de Chilpéric, dans la seconde moitié du
« VI^e siècle, prescrit de détruire les monuments de pierre
« qui existent dans les campagnes ;

« 8° Au milieu du siècle suivant, saint Eloi, évêque de
« Noyon, défend aux chrétiens de faire des vœux ou des
« cérémonies diaboliques autour des pierres ;

« 9° Dans un capitulaire de Charlemagne, rédigé à Aix-
« la-Chapelle en 789, il est dit : « Au sujet des pierres où
« quelques insensés vont s'adonner à des usages supersti-
« tieux, nous ordonnons que cet abus si détestable et si
« exécrationnable à Dieu soit aboli et détruit. »

« 10° Des mesures semblables ont été prises en Angle-
« terre en 967. Un décret du roi Edgar menace de châti-
« ments terribles ceux qui sont assez osés pour se livrer
« auprès de certaines pierres à des pratiques rappelant leur
« ancienne consécration, ou qui n'ont pas soin de les ren-
« verser. Mais cette décision ne paraît pas avoir produit
« grand effet, car au XI^e siècle, Canut le Grand est obligé
« de venir à la charge. Un statut de ce roi interdit de nou-
« veau l'adoration des pierres qu'il qualifie de barba-
« res, etc., etc. »

Ainsi s'explique la rareté de ces monuments dans notre
contrée et si d'autres sont plus favorisées, c'est que là s'est
trouvé un clergé plus accommodant qui a laissé au peuple,
attiré par la douceur, cette consolante satisfaction.

Voici ce qui vient à l'appui de notre exposé relatif au trou
pratiqué sur la pierre et que nous avons été heureux
d'avoir saisi comme un indice certain de sa destination.

*Les Monuments mégalithiques christianisés,
au deuxième Congrès de Nantes, par M. Léon Couil (1).*

« Il y a, en Bretagne et ailleurs, des monuments mégalithiques christianisés qui n'ont subi d'autre altération que le trou pratiqué pour introduire une croix ou un calvaire ; plusieurs, sinon tous, ont assurément dû leur conservation à cette transformation. C'est, comme le rappelle fort bien notre collègue, un minimum dans l'obéissance aux conciles qui en avaient anciennement prescrit la destruction. »

A quelle époque cette pierre semblerait-elle avoir été christianisée, tous ces symboles ont des origines espacées, et les gravures ne semblent pas avoir été faites par le même artiste, ainsi que pour les numéros 2 et 3 qui, selon nous, ont l'origine la plus lointaine, les rainures semblent faites par une main peu sûre ou mal outillée ; les gouttières sont larges et on serait porté à croire qu'elles ont été faites avec un objet tranchant. Les stalagmites ont peu changé leur état primitif.

Il n'en est pas de même du n° 5. Ici, quoique les rainures soient assez profondes, leurs parois sont augmentées d'une forte couche qui peut avoir changé son état primitif. Par contre, le trou qui emboîtait la croix semble avoir été creusé avec une pointe ; il en serait de même des n°s 4 et 6 qui sont plus compliqués et dont les rainures sont plus étroites et moins profondes ; ici les artistes devaient être plus intelligents ou possesseurs de pointes assez fines.

Or, dans la pensée, ainsi que nous l'avons dit page 120,

(1) *Revue de l'école d'anthropologie*, tome ix, 1899.

que le n° 6 descende d'une seule et même origine, ce ne serait pas témérairement que nous aurions avancé que jadis les Templiers qui étaient établis aux ruines de l'entrée du torrent, transformèrent la basilique gallo-romaine en oratoire catholique (page 9 de la description du village) et où nous avons trouvé la croix de Malte qui fut prise par ces religieux comme un ordre militaire, gravée sur un fragment de poterie, et nous trouvons encore gravée sur ce mégalithe, la croix croisettée ou de Jérusalem qui fut le signe distinctif de ces religieux ; dans cette pensée, il se pourrait que le n° 1 fût la croix blanche sans pointes que les chevaliers de Malte portaient à la guerre sur la soubreveste rouge. Il y a là de très fortes probabilités que, au cas où cette pierre n'aurait pas été christianisée par eux, ils eussent gravé la leur à la suite de quelque légende qu'elle aurait conservée, ou des hommages religieux qu'elle recevait encore.

Enfin, tout nous porterait à croire que nous nous trouvons ici en présence d'un de ces rares monuments condamnés par les lois, les canons et les conciles ; mais, en cas contraire, il y aurait un grand rapprochement, par une pierre sanctifiée destinée aux besoins d'un peuple qui vivait jadis isolé dans ce désert, et il ne serait point puéril de croire que des religieux même ne l'aient habitée à la suite de quelque tourmente antireligieuse.

Plus loin, dans l'intérieur, au-dessus de l'endroit où semble avoir été arraché le monolithe qui fait l'objet de la présente étude, il en existe un deuxième sur lequel figure, du côté extérieur, deux sortes de cuvettes dont l'une d'une profondeur de trois centimètres, et l'autre de cinq ; mais comme elles sont recouvertes d'une couche de stalagmite, nous ne pouvons dire si elles ont été faites intentionnellement.

Du côté de l'est, ce monolithe montre, au-dessous d'une encoche de cinq centimètres de long sur trois de large, qui semble faite avec un objet tranchant, quelques stries, sortes de jambages, comme un grand oméga renversé (fig. 7) qui doivent avoir une signification, mais là les concrétions calcaires ont fait leur effet, et ont recouvert d'autres s'il en existait.



FIG. n° 7.

En résumé de ce qui précède, on remarquera que cette grotte a servi d'habitation depuis les temps les plus reculés. Sa vaste arcade en imposte, l'archivolte est ornée d'une sorte de pendeloque semblable à un anneau, l'extérieur devait être aménagé de manière à présenter une vaste plateforme

entourée d'une grande muraille qui servait en même temps de rempart et de terrasse, et quelques pierres qui se trouvent perpendiculairement rangées dans la pente du côté de l'est, contre la corde de rochers, indiqueraient le sentier par lequel on devait s'introduire.

Les grottes nos 2 et 3 sont, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, situées sur la rive droite du torrent, à une hauteur de 60 mètres environ (1).

D'abord, sur une corde de rochers à pics, d'une élévation de 4 à 6 mètres, qui sert de support à une pente très rapide et rocailleuse partant du seuil des grottes.

Ces grottes présentent la forme de deux arcades, divisées au centre par un fort pillier d'une épaisseur de 11 mètres environ.

Nous allons dénommer le n° 2, celle qui se trouve située vers l'ouest, et le n° 3, celle qui se trouve vers l'est.

Grotte n° 2

Cette grotte est formée d'une voûte de 15 mètres de haut, en forme d'ogive, dont le côté est de la masse de la montagne s'est incliné sur le côté ouest.

Cette habitation présente d'abord un sous-roche de 10 mètres de large sur 11 mètres d'enfoncement, terminé en forme de V renversé \blacktriangle , dont la pointe se continue, à une hauteur de 2 mètres, par une sorte de premier étage, en forme de pointe de flèche, d'une longueur de 4 mètres, sur 2 mètres de large à l'ouverture.

Les quelques fouilles que nous avons pratiquées sous l'abri, sous-roche, et jusqu'à une profondeur de 80 centimè-

(1) Propriété Pelissier, section A, n° 1353 du cadastre.

tres, au plus, nous ont présenté, d'abord, une couche de terre végétale de 25 à 40 centimètres très caillouteuse, vers l'extérieur, avec quelques fragments de poterie grossière fabriquée à la main, au moyen d'une pâte très siliceuse qui a reçu une certaine cuisson, ainsi que quelques restes de petits vases d'une pâte assez fine, dans laquelle il rentre quelques petits grains de sable blancs et fabriqués au moyen du tour.

Ces petits vases, qui dénotent déjà un fort progrès dans cette industrie, sont très évasés, avec un bord renversé à l'extérieur de 10 millimètres et une profondeur de 20 millimètres seulement.

Cette couche en recouvre une deuxième, de même épaisseur, qui repose sur le roc naturel; elle est composée d'un terreau noir, mêlé à une forte quantité de détritits d'habitation, de charbons, de cendres des foyers, des ossements de bêtes, restes de leur repas, et, généralement, fendus dans le sens de la longueur; de tessons de poteries grossières très siliceuses, les unes très noires, d'autres rosées. Ces vases semblent avoir été fabriqués à la main, sans l'aide du tour, et seulement séchés au soleil ou durcis en partie par l'action du feu. Parmi ces débris, quelques-uns portent une ornementation très primitive, représentée par des petits creux faits avec l'ongle; d'autres, présentent des lignes écartées, qui forment des triangles enchainés; et, d'autres, enfin, qui appartiennent à de grands vases de provisions, étaient consolidés vers le plus haut de l'ouverture par un cercle ovale, orné tout autour de cavités faites avec le pouce, plus une anse comme celles de nos marmites d'aujourd'hui.

Les coquilles marine, qui contribuaient à la nourriture des habitants de cette grotte n'y sont pas nombreuses, du

moins en raison des fouilles que nous avons pratiquées. Elles comprennent plusieurs patelles, une ostrea et une cyprea, race qui semble avoir disparue de notre littoral, mais qui prouvent que ces hommes tiraient aussi de la mer un contingent de leur nourriture, et deux fragments de petites meules en gré de forme ovale.

La faune animale, d'après les dents que nous avons découvertes, est représentée par le sanglier, le bœuf, le renard, la chèvre, etc., plus une quantité d'éclats de silex plus ou moins retouchés. Enfin un ensemble d'objets presque sans valeur, mais qui ne sont pas moins la preuve d'une longue période d'habitation.

Tous les beaux silex, nous les avons trouvés au-dessous de cette couche, sur le roc naturel déjà annoncé, et tous, sauf quelques-uns, appartiennent aussi à des roches étrangères et ont dû être introduits par une sorte de commerce ou par des échanges.

Tous ces silex, dont quelques-uns sont minuscules comme les n^{os} 23 et 24 qui ont une longueur de dix-sept et vingt-trois millimètres, représentent de jolies lames très minces avec des formes variables; un côté plat sans retouches et l'autre généralement bombé, suivi de plusieurs facettes, et ils sont assez effilés sur les côtés, avec quelques petites encoches. Quelques-uns représentent de longues lames retaillées en biais à leur extrémité avec trois longues facettes et la pointe brisée, et la partie effilée d'une hache polie en serpentine d'une longueur de quarante-cinq millimètres. Les lames n^{os} 4 et 5 sont celles qui doivent le plus attirer notre attention; elles ont été trouvées contre les parois de l'est, au centre d'un foyer formé au moyen de deux pierres. Le centre était comblé de charbon, ou les deux lames avaient probablement été déposées en signe de deuil.

Les objets que nous présentons sous les numéros 13, 14, 15, 16, 17, 21, 22, 23, 24 et 25 proviennent de cette grotte.

La grotte étagée, déjà mentionnée, ne renferme aucun terreau d'habitation ; le sol se trouve incliné vers l'extérieur et composé d'un dépôt de limon rose actuellement très sec déposé par couches de 0,025 à 0,030 millimètres ; les fouilles que nous avons pratiquées dans cet intérieur nous ont fait découvrir quelques tessons de poterie grossière, et les restes d'un fort squelette humain disposé la tête vers l'extérieur et les pieds vers l'intérieur. Cette position diffère de celle des autres squelettes, que nous avons découverts dans d'autres grottes, et dont la tête a toujours été trouvée placée vers l'intérieur regardant le dehors.

Ce squelette était seulement recouvert d'une couche de terre de 0,40 centimètres vers les pieds et de 0,15 sur le crâne, malheureusement cette dernière pièce, qui est toujours la plus importante dans ces découvertes, a été trouvée réduite en miettes

Les membres de ce squelette sont forts et ont appartenu à une personne au-dessus de la moyenne, seulement, sauf le tibia et le péronné de droite qui sont complets, tous les autres gros membres sont dépourvus de leurs tubérosités d'attache.

Les fémurs, bien que dépourvus de leur tête des gros trochanters et de leurs tubérosités, sont forts et très arqués avec un aplatissement qui n'est pas normal, les lignes sont rugueuses et très accentuées, les tibias sont forts et assez platgénémiques. Celui que nous possédons complet a une longueur de 0,39 centimètres, et, ce qui est

remarquable, une largeur à la tubérosité tibiale de 0,085 millimètres, largeur que nous ne trouvons sur aucun des autres spécimens que nous possédons.

Les péronés sont les os qui ont le plus attiré notre attention. Nous trouvons ceux-ci assez minces, par contre les gouttières sont plus larges et très prononcées. Enfin, on y observe de véritables excavations ou cannelures destinées à offrir aux muscles une plus large surface d'insertion. Cette disposition, qui est en rapport sans doute avec un développement considérable du système musculaire, est très fréquent chez les races préhistoriques.

Les pieds devaient être forts et longs, les faces des stragales sont larges, les calcaneums sont longs et très épais, ce qui indique des talons très hauts, qui sont bien en rapport avec les nombreux exercices que la situation de ces individus leur imposait. Enfin, de l'ensemble des remarques que nous avons faites sur les différents membres qui composaient ce squelette et surtout du terrain primitif dans lequel nous l'avons trouvé, il serait téméraire de lui attribuer une époque historique et même protohistorique.

Mais, sans être trop hardi, nous pouvons opiner que cet individu doit remonter à une des révolutions néolithiques.

Grotte N° 3

Cette grotte ne présente qu'un intérêt très secondaire, aussi nous la résumons qu'à titre d'indication.

Elle se trouve formée d'un sous-roche extérieur d'une hauteur de trois mètres, d'une largeur de six mètres et d'un enfoncement de quatre mètres. Cet abri se trouve obstrué d'une amas de grosses pierres qui ont dû se détacher de la

voûte à une époque postérieure à l'habitation, c'est ce qui a contribué à diminuer la hauteur, et c'est aussi la cause pour laquelle nous n'avons pu pratiquer des fouilles.

Cet abri est suivi dans la montagne d'un étroit boyau qui donne accès à une sorte de poche transversale de l'est à l'ouest, d'une longueur de deux mètres et d'une largeur de 1 mètre 50, avec une fissure qui se prolonge dans la masse.

Le sol du couloir et de la poche est formé d'une brèche, sorte de poudingue très durcie, dans laquelle nous avons trouvé quelques grossiers silex dont un noir a reçu un travail humain. C'est une sorte de couteau épais d'un côté et qui de l'autre devait être effilé et pointu, avec une certaine quantité de petits ossements de rongeur.

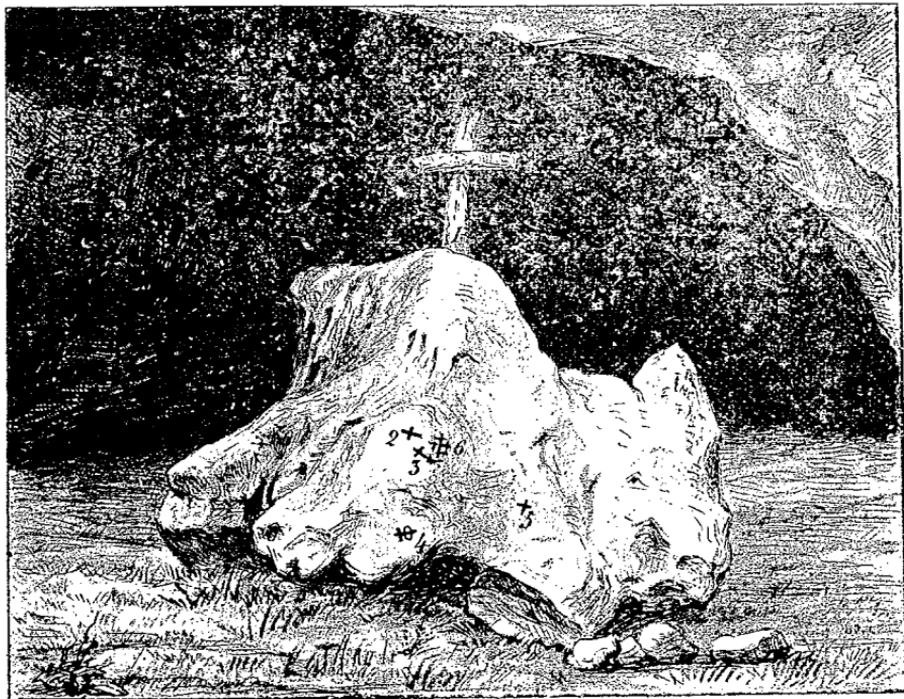
L'industrie céramique ayant fait défaut et comme la brèche n'a pu se former que par les eaux, les silex qu'elle renferme pourraient bien remonter à la période quaternaire.

Ollioules, le 15 septembre 1899.

C. BOTTIN.



Planche n° I



n° 1

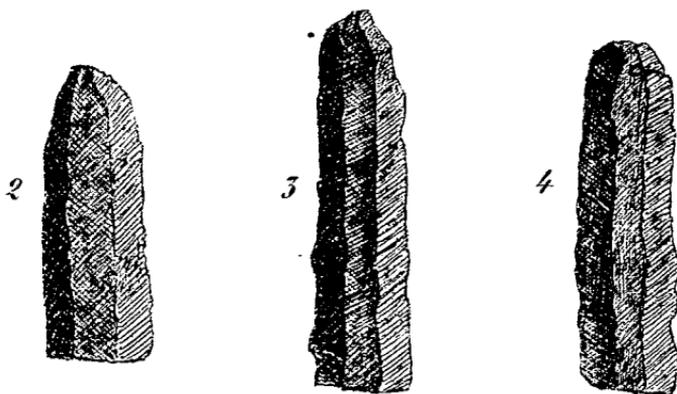
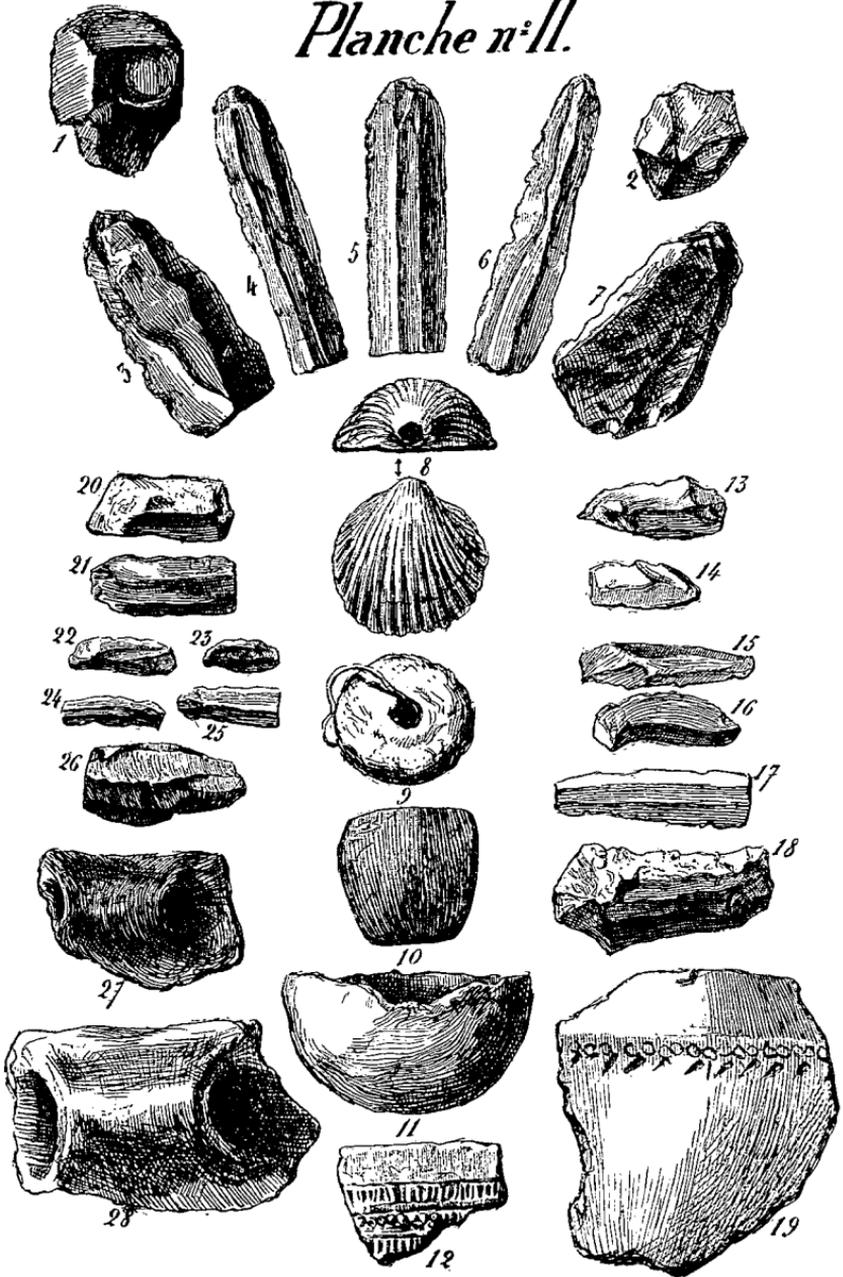


Planche n°II.



DISCOURS DE RÉCEPTION

Prononcé à l'Académie du Var, le 3 mai 1899

Par M. LÉON GISTUCCI

Professeur de Rhétorique au Lycée de Toulon

M. Léon Gistucci, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique au lycée de Toulon, ayant été élu membre titulaire de l'Académie du Var, y est venu prendre séance, le 3 mai 1899.

M. Ad. Lejourdan, avocat, président de l'Académie, souhaite la bienvenue au récipiendaire, en termes aussi sympathiques qu'éloquents ; puis il lui donne la parole pour prononcer son discours de réception.

M. Gistucci s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

Il y a dans *Cyrano de Bergerac*, ce chef-d'œuvre, où l'esprit éclate partout en fusées et en étincelles, un joli mot naïf, que l'auteur met dans la bouche d'un de ses personnages, un bon « snob » de 1640. C'est, si vous vous souvenez, dans le pittoresque et mouvant tableau du premier acte, qui se déroule au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne.

Un « bourgeois » pénètre, avec son fils, dans la salle à demi éclairée, au milieu du brouhaha qui précède une représentation sensationnelle, quand le public entre, par toutes les portes, en flots mêlés de pages, de laquais et de grands seigneurs. Il y a affluence extraordinaire de beau monde. Et nos deux badauds s'émerveillent, et ils regardent, bouche bée, du fond du parterre. « L'Académie est là ? » demande le fils. — « J'en vois plus d'un membre », répond

le père ; et, détaillant, à mesure qu'elles paraissent dans les loges, les têtes connues des académiciens illustres de l'époque, il ajoute, avec l'emphase d'une naïve admiration :

Voici Boudu, Boissat, et Cureau de la Chambre,
 Porchères, Colomby, Bourzeys, Bourdon, Arbaud ;
Tous ces noms dont pas un ne mourra, que c'est beau !

Hélas ! Boudu et Boissat sont morts ; et combien d'autres après eux, qui faisaient partie de la grande Académie, et dont les noms ne devaient jamais périr ! ...

Vous du moins, Messieurs, vous êtes modestes ; vous ne vous en faites pas accroire. Vous ne prétendez pas consacrer des génies, ni décerner des brevets d'immortalité.

Vous êtes aussi fort accueillants, et c'est, sans doute, ce qui me vaut aujourd'hui le très grand honneur de siéger parmi vous.

Je vous en remercie, et j'en suis fier, car votre compagnie est une élite, dans la société de ce beau pays que j'aime ; et, à la satisfaction d'amour-propre que j'éprouve, ayant obtenu, sur une spirituelle et flatteuse présentation, l'unanimité de vos suffrages, s'ajoute un réel sentiment de plaisir. C'est ce double sentiment que je voudrais vous exprimer ici, dans ce « compliment » que, pour me conformer à l'usage, je vais vous dire, si je puis retenir quelques instants votre sympathique attention.

*
* *

Messieurs, entre toutes les Académies de province, la vôtre est une des plus anciennes. Vous avez vos titres de

noblesse, et vous pouvez vous enorgueillir de votre blason. Votre société existe, en effet, depuis près d'un siècle.

Ce n'est, il est vrai, qu'après 1830 qu'elle a commencé d'avoir une vie publique, et qu'elle a consigné ses travaux dans un Bulletin, qui depuis n'a cessé de paraître, soit annuellement, soit par trimestre. Mais déjà, en 1800, elle était organisée ; elle avait ses statuts ; elle vivait, d'une vie sourde peut-être, mais non pas sans prestige, puisqu'on relève, à cette date, sur la liste de ses fondateurs, des noms considérables.

En tête des membres correspondants français, figurent Raynouard, le grand philologue, connu aussi pour être l'auteur des *Templiers*, cette tragédie dont il reste un vers, ou plutôt un hémistiche, — ce qui est beaucoup, pour une tragédie qui n'est ni de Corneille, ni de Racine, ni de Voltaire, — et un écrivain presque oublié aujourd'hui, jadis célèbre, Viennet. Tous deux, du reste, firent partie de l'Académie française. Raynouard, Viennet ! Un savant et un poète, voilà ce que l'on trouve à votre berceau. Joignez-y deux autres personnages plus obscurs : Leclair, chirurgien en chef des armées navales, et Beaucolert, ingénieur de la marine, et vous aurez ce que j'appellerais volontiers les parrains de la future « Académie du Var. »

Plus tard, la lignée des savants médecins, et des ingénieurs, et des purs littérateurs, et des « *poetae minores* » ne cessera de se continuer dans votre histoire.

Avant 1830, les noms, glorieux à divers titres, de Kéraudren, de Larrey, de Charles Dupin, des deux Ampère, brillent sur la liste des membres résidants ou correspondants de votre société. Et, dans la suite, jamais plus belle variété n'exista dans une réunion académique de province.

Amiraux retraités, marins de tout grade, médecins, pharmaciens, savants de tout ordre, hommes d'Etat, hommes d'épée, voire hommes d'Eglise, gens de loi, en grand nombre, (avocats, avoués, notaires), simples particuliers, enfin tous ceux qui aiment la science, ou les lettres, — les *belles-lettres*, comme on disait jadis, — tous ceux qui, au milieu d'une vie occupée, ou dans les loisirs d'une retraite laborieusement conquise, ont gardé le goût de la spéculation scientifique et du beau littéraire, se réunissent, en des séances périodiques, où chacun apporte, avec ses travaux, le meilleur de son esprit et de son cœur.

Ah ! le charmant cénacle, que l'on entrevoit, à distance, dans ce passé déjà lointain, où les Cincinnatus rendus à la charrue, les marins qui ne naviguent plus, les gens de loisir, se retrouvent, pour communier dans la ferveur de l'étude désintéressée, et dans l'amour du sol natal !

A une telle variété de collaborateurs devait correspondre une grande diversité dans les œuvres. Et c'est, précisément, Messieurs, ce qui fait l'attrait des publications de votre société, durant ces trois derniers quarts de siècle.

J'ai parcouru quelques-uns des soixante volumes in-octavo, qui constituent le trésor de vos annales. J'ai lu avec un particulier intérêt le bulletin des travaux présentés durant les années 1831 et 1832. — C'est comme la première étape de l'histoire de l'Académie varoise, qui porte alors le titre de *Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon*. — Quelle prodigieuse variété d'œuvres et de talents !

Médecine, pharmacie, économie politique, philosophie, philologie, littérature (poésie et prose), on cultive tout dans ce petit cénacle provincial, on s'intéresse à toutes les manifestations du savoir humain. Un philosophe écrit sur le

Saint-Simonisme, système alors fort discuté. Un médecin parle des *Vertus des médicaments* ; un autre s'occupe de tératologie, et traite « de la monstruosité connue en médecine sous le nom d'*hermaphrodisme*. » Un physicien émet des considérations *Sur le rayonnement du calorique* ; un économiste, disciple de Say et de Montesquieu, traite *De l'influence du luxe sur la population*. Et, à côté de ces études, il y en a d'autres, d'un caractère moins abstrait, ou moins relevé, mais bien intéressantes encore : des Mémoires de chimistes et de pharmaciens lauréats, sur les moyens de sauvegarder les plantes de nos jardins contre la *courtillière* ou *taupe-grillon*, ou de détruire l'affreuse chenille qui ronge l'écorce des oliviers de Provence. Enfin, tel botaniste agriculteur, émettant des idées encore plus modestes, expose avec soin les procédés mis en usage pour la *culture de la patate*, « desquels il conste, selon lui, qu'il serait aisé de multiplier sur notre sol ce précieux tubercule » . . .

Et à travers tout cela, la poésie n'est pas oubliée. Les petits vers foisonnent. Et l'on traite, en littérature, les plus intéressants sujets d'actualité. Voici quelques titres de mémoires, pris au hasard : *Des chroniques et traditions provençales* ; *Sur l'école classique et l'école romantique* ; *Sur l'état actuel de la Grèce*, etc., etc.

Vous le voyez, Messieurs, dès les débuts de votre société, les travaux sérieux y alternent avec les morceaux de littérature anodine ou légère, les œuvres de science parfois ardue, ou d'utilité simplement pratique, avec les écrits de mondanité et de pure fantaisie.

Et depuis, les choses n'ont pas changé.

Ouvrez seulement le dernier recueil de vos publications, celui qui porte la date de 1898. Vous y trouverez, à côté d'études attachantes sur divers points d'histoire locale : —

histoire d'un couvent, description d'un *oppidum* romain, notice sur des monuments religieux, biographies d'enfants illustres de la région, — une esquisse savante d'un traité de théosophie, de jolis vers signés d'un nom de femme, une très élégante traduction en vers d'un poème de Longfellow, et d'harmonieuses *Litanies d'amour*.

Science, philosophie, histoire, poésie, se marient donc, comme autrefois, dans un aimable accord.

Et pour celui qui parcourt aujourd'hui vos annales, Messieurs, rien n'est plus intéressant que d'y voir, dans des œuvres toujours travaillées et sincères, se refléter et vivre l'âme même et les mœurs des diverses époques.

Aux environs de 1830, époque d'enthousiasme politique, de foi, et de rénovation littéraire, on sent palpiter, dans les discours, à travers un peu d'emphase, les cœurs généreux des « citoyens », artistes, savants ou littérateurs. Ce sont parfois de délicieuses dissertations sur la liberté, l'amour des hommes, la patrie. Ou bien, c'est un touchant appel à l'étude des arts, à la culture des lettres, qui semblent alors négligées dans ce pays.

D'autres fois, certains sociétaires exposent des idées personnelles, hardies ou neuves.

C'est ainsi qu'un professeur ose s'élever ouvertement contre les méthodes d'instruction officielles, et crier contre « l'usage absurde, quoique immémorial, d'obliger la jeunesse à croupir de nombreuses années dans la poussière d'un collège, afin d'y apprendre très imparfaitement deux langues mortes. » Cet ennemi du grec et du latin renvoie au moyen-âge les amateurs attardés de langues anciennes. Il ne conçoit pas « que l'on s'obstine à consacrer à peu près le tiers de la vie moyenne à l'inutile fatigue de conserver dans la mémoire et de réciter mot à mot, *sans les compren-*

dre, les épigrammes de Martial ou les satires de Perse . . . » Il espère enfin, que ce « monstrueux abus » sera « renversé comme tant d'autres », et que, selon le mot de Voltaire, « la raison finira par avoir raison. »

Ne voilà-t-il pas, déjà soulevées, il y a près de soixante-dix ans, dans l'*Académie du Var*, contre l'enseignement classique, les objections qui ont reparu de nos jours, vous savez avec quelle force ?

Ce révolutionnaire de 1830, ce partisan anticipé de l'enseignement *moderne*, dont devait seule nous doter la troisième République, ce précurseur des Frary et des Jules Lemaitre — qui d'ailleurs, n'était qu'un modeste « maître de pension » à La Valette — dit vrai, du moins quand il note l'ignorance de plus en plus profonde où l'on est de cette antiquité que l'on étudie dans les classes. Et qu'aurait-il dit, justes dieux ! s'il avait vécu de nos jours ? Permettez à un professeur de rhétorique d'en faire l'aveu : ses étonnements n'auraient point pris de fin . . .

Quoi qu'il en soit, Messieurs, vous noterez avec moi combien vos prédécesseurs se tenaient au courant des choses actuelles, et s'efforçaient, chacun selon ses personnelles aspirations, d'être des artisans de progrès. La plus grande liberté, du reste, leur était laissée pour l'expression de leurs idées. Seulement, l'Académie, dans un avertissement, inséré au frontispice du Bulletin, notifiait expressément qu'elle entendait laisser à chaque écrivain la responsabilité de ses opinions en toute matière.

Aujourd'hui — sommes-nous moins subversifs, ou plutôt n'est-ce pas que nous sommes devenus plus indifférents et moins timides, jouissant d'ailleurs de toutes les libertés ? — la note du frontispice a disparu.

Mais, par bonheur, la tradition s'est continuée, à travers

les changements politiques et les révolutions du goût littéraire.

Une seule chose a été changée, je veux dire une coutume s'est perdue — et, pour ma part, je la regrette. — C'est celle des séances publiques, et des comptes rendus qu'un rapporteur général, ou plusieurs rapporteurs désignés, chacun selon sa compétence, faisaient des travaux présentés chaque année à l'Académie. C'est là, dans des séances solennelles, d'une solennité sans doute modeste, et sans fracas, où était conviée l'élite de la société toulonnaise, que furent lus des morceaux de littérature particulièrement brillants, ou d'intéressants hommages adressés à l'Académie elle-même : une lettre de Lamartine, en réponse à des vers qu'un sociétaire avait écrits pour lui ; une spirituelle épître de Méry ; un envoi de Victor de Laprade ; de beaux vers de Francis Pittié, aimable poète, esprit délicat et cœur vaillant ; un superbe poème de M. Jean Aicard, dramatisse, romancier, littérateur, dont les succès ne se comptent plus, enfant de Toulon, qui fait honneur à sa ville natale ; des vers encore, d'une frappe extraordinaire et d'une « rusticité » charmante, de François Fabié, ce professeur éminent de l'Université, qui traversa Toulon, et y laissa un vivant souvenir. Alors, les bonnes volontés étaient stimulées. Le public, convié à ces fêtes littéraires, où des présidents, comme il vous serait aisé d'en trouver encore parmi vous, prononçaient de délicates et savoureuses allocutions, s'intéressait à vos travaux plus directement. Même, en des journées de plus grand éclat, comme en 1873, à l'occasion de la proclamation des résultats du Concours institué par vous, on put du moins une fois, se rendre compte de l'activité que déployait l'*Académie du Var*, et admirer le régal littéraire qu'elle donnait à goûter à ses amis.

Ses amis, laissez-moi vous le dire, sont encore aujourd'hui fort nombreux, plus nombreux peut-être que vous ne le croyez, dans votre modestie. Pourquoi donc ne reviendrait-on pas — dans un intérêt supérieur de divulgation scientifique, et, si je puis dire, d'honnête « réclame » — aux anciens usages ? Pourquoi, par des concours renouvelés périodiquement, par des patronages accordés à des œuvres de conférences, de lectures populaires, que sais-je encore ? l'Académie ne montrerait-elle pas plus souvent, et plus nettement, son action directe et efficace sur le mouvement intellectuel de ce pays ?

Messieurs, j'ai parlé des poètes, si nombreux dans le groupe de ses sociétaires, depuis l'origine. Tout ce qui s'est publié de bons ou d'agréables vers, en ces dernières années, prouve que le culte des Muses ici n'a point déchu.

Mais les travaux d'un caractère particulièrement scientifique n'ont pas manqué non plus. Ils se sont multipliés, au contraire. Les travaux d'histoire notamment ont apporté une utile et sérieuse contribution à l'histoire de la petite patrie, qui doit éclairer celle de la grande.

Jadis on a eu les précieuses études de M. Octave Teissier, ce chercheur, érudit sagace, qui expose avec agrément souvent, et toujours avec clarté, les résultats de ses patientes recherches sur divers points, jusque là restés obscurs, de l'histoire de cette ville et de ce département. On a goûté les savantes dissertations du chanoine Giraud sur *La Provence gallo-romaine*. On a surtout admiré la volumineuse et imposante *Histoire de Toulon*, par le docteur Gustave Lambert, écrite pour vous, publiée tout entière dans votre Bulletin, œuvre savante et forte, qui est un véritable monument élevé à la gloire de Toulon.

M. le docteur Lambert est mort, Messieurs, et vous pleu-

rez encore sa perte. Mais d'autres continuent de travailler près de vous, animés du même feu et doués d'un semblable talent. Je ne veux blesser ici la modestie de personne, ni surtout avoir l'air de payer ma bienvenue en flatteries. Je ne puis cependant m'empêcher de nommer avec honneur votre confrère M. Bourrilly, dont vous avez distingué le zèle et le mérite, puisque vos suffrages l'ont élevé trois fois au fauteuil de la présidence. Son *Histoire de l'Enseignement dans la région de Toulon* est une œuvre de tout point excellente, d'une lecture agréable, d'une érudition bien digérée, et sa récente publication, sur *Trois héros varois*, est un original triptyque, un intéressant trio de monographies, qu'anime un souffle éloquent.

Messieurs, vous voyez que votre Académie a son histoire que l'on pourrait écrire. Je n'ai pas voulu, ici, même l'esquisser. Mais je conclus que cent ans de vitalité continue et de production incessante, cela constitue, pour une société savante, un passé qui n'est pas sans gloire. Vous voyez aussi qu'un nouveau venu, n'eût-il pas l'honneur de connaître chacun de vous, et de savoir quelles œuvres sont les vôtres, à vous sociétaires de l'an de grâce 1899, n'aurait qu'à fouiller dans vos archives, pour y retrouver vos titres, et s'honorer par suite grandement d'avoir été adopté par votre compagnie.



Pour moi, Messieurs, je vous l'ai dit, cette adoption n'est pas seulement un honneur, c'est un plaisir.

C'est que j'aime votre ville, j'aime Toulon, que j'ai habité pendant de longues années. Je l'aime d'un amour reconnaissant, pour y avoir fait, tout jeune encore, mes premiers

débuts dans la carrière universitaire, et pour y être revenu, plus tard, homme fait, et y avoir toujours trouvé d'agréables raisons de vivre.

J'aime aussi votre pays, pour tout ce qui le rend aimable au voyageur et au touriste ; pour la douceur de son climat, et la beauté de son ciel ; pour les lignes sévères de ses montagnes ; pour la grâce de ses collines qu'embaument le romarin et le myrte ; pour la majesté abrupte de ses falaises de roches brunes ou de grès rougeâtres, qui surplombent si fièrement la mer. Je l'aime pour sa belle nature envirognante, et pour les merveilleux tableaux qu'il offre à vos artistes et à vos peintres, avec ses levers de soleil, qui font nager dans un vapoureux éther le Caoume et la Colle Noire, et le promontoire du Coudon, gigantesque éperon de navire, dominant une harmonieuse vallée ; avec ses couchants splendides, dont s'illuminent, au soir, Cépet, mamelonné de pins, et Sicié, plus hardi, cap noir se profilant sur un horizon de feu.

J'aime Toulon, parce que c'est une ville hospitalière, gaie entre toutes, où vit et vibre une population active, d'une activité continue, fiévreuse, que l'étranger devine surtout à l'heure où l'Arsenal, ouvrant ses portes, dégorge, par les étroites et vieilles rues, des légions d'ouvriers, innombrable et grouillante fourmilière. J'aime enfin Toulon, port maritime, ville guerrière, qui étouffe un peu dans le corselet de granit et de mortier, que lui fait sa double ceinture de remparts, mais qui n'en paraît que plus originale, obligée qu'elle est de se répandre au dehors, en faubourgs, couvrant un large espace, avec leurs blanches bastides, où il fait bon vivre, l'hiver, dans l'étroit « cagnard », par les jours de soleil, surtout quand l'âpre mistral souffle dans un ciel exagérément bleu.

Et je sais bien tout ce que l'on peut dire, et quelles raisons ceux qui préfèrent d'autres stations d'hiver ou d'été, peuvent donner de leurs préférences.

De tous leurs griefs, je n'en veux retenir qu'un, le plus grave peut-être, — car les autres, on s'occupe de les annuler, ou de les réduire, et le progrès *sanitaire*, par exemple, s'accroît tous les jours. Ce sera l'œuvre du temps. — Mais ils disent : Toulon n'est pas une ville, c'est une forteresse colossale, terrifiante, à l'imaginer avec les caves dangereuses de son sol, partout miné comme la base d'un volcan. Eh ! Messieurs, Naples en est-elle moins la cité voluptueuse et joyeuse, qui rit et chante, ou s'endort sous ses treilles, dans l'arôme de ses fleurs, malgré la perpétuelle menace du Vésuve, géant débonnaire, aux réveils intermittents, parfois terribles, qui toujours fume à l'horizon ?...

Messieurs, on peut enfin, et l'on doit aimer Toulon, parce que l'on a le droit de croire en son avenir.

S'il est dans la province française, des coins jadis florissants, d'où maintenant peu à peu la vie se retire, et qui semblent prendre, avec le temps, l'aspect mélancolique et navrant des lieux abandonnés, Toulon n'aura jamais à redouter un pareil sort. Il vivra d'une vie économique de plus en plus intense. Ni la grande et laborieuse cité marseillaise, ne lui enlèvera de son importance, ni les villes voisines, ces perles du littoral, plus coquettes ou plus riches, jardins cosmopolites, ou vastes hôtelleries, où s'assemblent, à heure fixe, les oisifs et les valétudinaires des deux mondes, ne lui ôteront rien de son charme propre et de sa naturelle beauté.

*
* *

Donc, Messieurs, — et ce sera mon dernier mot, — aimez vous-mêmes votre chère ville, et continuez de la servir. Que par vous les lettres et les arts y fleurissent. Toulon, où revit la gloire de l'immortel Puget, la patrie de Courdouan, est déjà peuplé d'artistes que font naître l'air de son ciel et la beauté de ses rivages. Maintenez-y le goût de l'art et de la poésie. Que votre Académie, déjà si vieille, reste l'un des plus beaux fleurons de sa couronne.

En l'absence d'Universités, que d'autres villes possèdent, en l'absence de centres officiels de propagande et de diffusion des idées scientifiques ou du goût littéraire, travaillez dans la mesure de vos forces, à la rendre intelligente et passionnée par la science, la littérature et l'art.

Soyez enfin les hôtes de plus en plus assidus, de plus en plus laborieux, de cette *maison de Mécène* toulonnaise, à laquelle, pour ma part, je serai toujours heureux d'appartenir, puisque j'y reçois aujourd'hui une si cordiale et si charmante hospitalité.

LÉON GISTUCCI.

Au vent qui passe... mon Amour !

VIVIANE ET MERLIN

Dans le pays de nos aïeux,
Au cœur de l'antique Bretagne ;
Il est un lac mystérieux
Qui dort au pied d'une montagne.
Les compagnons du Grand Arthur
En devisant de son flot pur
Ont enchanté la Table Ronde.
Ses bords fleuris sont habités
Par la plus douce des beautés .
Et nul n'a vu pareille au monde.

Comme l'aurore au frais matin
Elle est de beauté naturelle
Et fait pâlir en leur satin
Les fleurs qui naissent auprès d'elle.
Il n'est seigneur ni châtelain,
Ni clerc, ni moine, ni vilain
Cueillant les fleurs qu'elle a frôlées :
Nul ne la voit ; qui la verrait
Pour l'éternité l'aimerait
Viviane la fille des fées.

Ses jours s'écoulent doucement
Avec les rêves de princesse,
Qu'en son esprit le ciel clément
Fait naître et reflleurir sans cesse.
Tout comme une autre en son miroir,
Dans l'eau du lac elle aime à voir
Se réfléchir ses tendres charmes ;
Mais le chagrin ni la douleur
Par leurs méfaits n'en troublent l'heur :
Elle ne peut verser de larmes !

Candidement, dès son réveil,
Au bord du lac elle est assise
Et suit un rayon de soleil
Glissant dans l'onde qu'il irise,
Un corps de femme, un cœur d'enfant
Telle est Viviane, et tout défend
Aux curieux d'approcher d'elle.
Passez, fuyez ! amoureux fols !
Craignez maléfices et dols !
Un charme garde la pucelle.

Mais, ô merveille ! un écolier,
Plume au chapeau d'un pas alerte,
Joyeusement suit le sentier
Sur le tapis de mousse verte.
Le vague emplit ses yeux distraits
Et la beauté couvre ses traits
Dans tout l'éclat de la jeunesse :
Point de souci sur son front clair,
Son bras est fort, son cœur est fier ;
Il ne craint pas l'enchanteresse.

En approchant, il aperçoit
Dans l'eau l'image de Viviane ;
Mais Viviane, elle aussi, le voit
Et le contemple le profane !...
Croyant, peut-être, qu'un lutin
Ou quelque sylphe libertin
A fait surgir le frais mirage !
Ils sont charmés tous deux, surpris !
Et bientôt, l'un de l'autre épris,
Tous deux sourient à leur image.

Viviane est dans l'enchantement,
De tous ses yeux elle regarde,
Elle est ravie !... et, finement
Doute du charme qui la garde.
Se peut-il donc que le hasard
Capricieux, avec tant d'art
Mette la vie en une image ?
Sans doute ! et comment le savoir ?
Qu'un souffle ride le miroir ?
Et c'en est fait du personnage.

Viviane, incertaine, attend donc ;
Mais tôt, la mutine, en l'eau pure
S'en va jeter le brin de jonc
Qui retenait sa chevelure.
Et la splendeur de son beau corps
Se voile avec tous ses trésors
Dans ce manteau qui se déroule ;
Tandis qu'un lumineux frisson
Promène du gentil garçon
La fraîche image dans sa houle.

L'image ondule et disparaît,
Revient encor et se rapproche
Pour offrir un baiser discret
Qu'un rire espiègle lui reproche.
Pourtant l'aimable mouvement
Augmente le ravissement
De Viviane qui s'inquiète :
Le jeu l'amuse et la confond ;
Mais lasse de chercher au fond
Du lac, elle a levé la tête.

Devant ses yeux est l'écolier.
Elle le voit ! mais, indécise,
Craint de montrer un cœur altier
A l'inconnu qui l'a surprise.
Elle ne sent point de frayeur,
C'est, au contraire, une douceur
Qui lui paraît toute nouvelle :
De son plaisir elle rougit,
Pendant que l'écolier sourit,
Heureux, de la voir aussi belle.

Tandis qu'ils s'épient au hasard,
Un doux mystère se dévoile :
C'est Lui ! c'est Elle !... et leur regard
S'emplit d'une clarté d'étoile.
Comment l'a-t-elle deviné
Celui qu'un charme inopiné
Céans, auprès d'elle accompagne ?
Par quel prodige est-il venu ?
Lui ! que Viviane a reconnu,
C'est lui ! l'Enchanteur de Bretagne !

Merlin ! le poète fameux !
Sa mère, prêtresse en délire,
S'offrit au mépris de ses vœux,
A la luxure d'un satyre !
Les dieux se sont laissés fléchir
Pour l'enfant, par le repentir.
Il est l'amant de la nature !...
C'est Merlin !... il sait des secrets
Qui font trembler les farfadets
Et qui déjouent toute imposture.

Merlin ! son nom fait tressaillir
La vie au fond des bois. Les roses,
D'amour, se sentent défaillir
S'il chante, il donne une âme aux choses !...
Il aime et chérit le malheur
Et le console avec son cœur
Qu'il sait donner avec largesse.
Il ne connaîtra pas la mort :
Les dieux lui réservent le sort
Dont le rend digne sa sagesse.

Merlin ! ses traits d'adolescent
Ne pouvaient pas tromper Viviane
Liée à lui-même en naissant,
Comme est à l'arbre la liane.
Merlin ! pourquoi tant de détours ?
N'est-il point las d'errer toujours
Et d'amuser son cœur si ferme ?
Il sait que pour l'éternité
Apercevoir sa nudité
De son pouvoir marque le terme.

Lors, redressant ses longs cheveux,
 Viviane ainsi qu'une ribaude,
 Subitement offre à ses yeux
 Son corps plus fin que l'émeraude.
 « Enivre toi de ma beauté, —
 « Dit-elle — et c'est grande bonté
 « Merlin ! je suis ta souveraine.
 « Parle, dis-moi tous tes secrets,
 « Pour consoler de vains regrets
 « Mon cœur aimant n'est pas en peine. »

Un grand silence en la forêt,
 Déjà l'emplit de son mystère,
 Tout ce qui vit reste en arrêt
 Dans le ciel calme et sur la terre.
 Merlin, pour la dernière fois,
 Fait résonner sa douce voix
 Au cœur de ceux qu'il abandonne :
 C'est aux grands bois, c'est aux oiseaux,
 C'est aux brins d'herbe, aux vives eaux
 Que dit adieu son âme bonne.

« Adieu ! — dit-il — tendres amis !
 « Les dieux défendent que je meure,
 « Mais les destins sont accomplis
 « En vous quittant mon cœur vous pleure.
 « O Fleurs ! vous charmerez toujours
 « Les jeunes gens dans leurs amours,
 « Gages coquets de leur tendresse !
 « Dites-leur comme il faut aimer :
 « L'amour qu'on donne fait germer
 « Au fond du cœur la sainte ivresse.

« Et toi ! brise du gai printemps !
« Tu mêleras ta voix légère,
« Avec de doux bruissements,
« Au clapotis de l'onde claire.
« Oiseaux rieurs, dans ce concert,
« Chantez ! faites retentir l'air
« Toujours de vibrante harmonie !
« Que vos accords, chanteurs sacrés !
« Bercent les hommes enivrés
« Car leur douleur est infinie !

« Alors, viendront dans les bosquets,
« Se souvenir de ma pensée,
« Les doux poètes inquiets
« D'un trouble en leur âme sensée.
« Et votre voix leur apprendra
« De quel amour il leur faudra
« Aimer sur terre ceux qui pleurent
« Pour trouver la félicité
« Qui plait à la divinité
« Et qu'en leurs rêves ils effleurent.

« Adieu donc ! ô bois reverdis !
« Mousse, ruisseau, fleur parfumée !
« C'est pour jamais que je vous dis :
« Adieu ! — voici ma bien-aimée ! »
Et l'Enchanteur prend dans ses bras
Viviane, il dirige ses pas
Vers le lac !... il descend dans l'onde.
Mais là ! le miroir de cristal
Trompeur sous un jour idéal
Lui réfléchit encor le monde.

Depuis, les doux chants de Merlin
Vibrent encor dans la Bretagne ;
Le rouet, tissant le fil de lin,
Pieusement les accompagne.
Les compagnons du Grand Arthur,
En écoutant, sous leur front dur
Sentent renaître l'espérance :
C'est un murmure consolant
Qui donne à tous un cœur vaillant
Une âme forte en la souffrance.

GASTON PERRETTE.



L'Au delà de Ninon

MONOLOGUE

Le soir. Une terrasse au bord de la mer ; la vue s'étend sur la grande rade de Toulon. A droite, au loin, la ville.

Ninon arrive en coup de vent, s'assied, met son front dans sa main, médite un instant, se lève et parle avec emphase et ironie.

L'au delà dont on parle est-il devant mes yeux?...
L'au delà dont le sens profond, mystérieux
Fatigue la pensée, emplit l'âme de rêve
Et malgré mes efforts me tourmente sans trêve !...
Moi ! la folle Ninon, qui ris à tout venant,
A tout propos, d'un air qu'on trouve inconvenant.
Oh ! le vilain défaut, n'est-il pas bon de rire
Quand tout ce qu'on entend ne vaut pas un sourire ?...

(Avec tristesse)

Je souffre, je voudrais, dans tes vagues, ô mer !
Noyer à tout jamais un souvenir amer.....
Quel beau soir, cependant ! là-bas, le promontoire
Indécis de Cépet s'affaisse dans la moire
Des flots ; à l'occident, d'éclatantes rougeurs
Noient dans l'ombre du soir la ville et ses rumeurs.
L'ombre qui s'épaissit envahit toute chose
Elle apporte avec elle un calme qui repose...
Et puis rien ! sur la mer qui dort dans la clarté
Pas même un chant lointain de pêcheur attardé !...
— Ah, si ! la pâle lune ! et sa mélancolie
Pénètre doucement dans mon âme amollie.....

(Subitement et avec volubilité)

Hier, à pareille heure, hélas ! dans quel état
J'étais, pauvre Ninon ! quel piteux résultat
Avait suivi de près ma sottre tentative
D'imiter ma cousine en sa grâce inventive.

(Presqu'en colère à ce souvenir)

Cousine ! je le dis pour ne pas la nommer
Comme elle aurait voulu, la chère, m'assommer !
— Elle me fait rager, tout le monde l'admire
L'impassible poupée !... oui ! poupée ! et de cire
Vraiment ! Bref ! écoutez, on s'écrasait ici,
Ses badauds soupirants bavaient à sa merci :
Peut-être, ils s'ennuyaient, mais auprès de madame
On est toujours poli, joli cœur et bonne âme :
On s'ennuie, on se tait ! — Mais elle, cependant,
Veut produire un effet ; alors vers l'Occident,
Elle regarde émue, étend le bras, soupire,
Et quand l'attention approche du délire :
« Vénus !... » murmure-t-elle, en nous montrant du doigt
L'Etoile du Berger que personne ne voit.
— Dans l'éclat du couchant elle s'était éteinte !...

(Moqueuse et puis méchante)

Un frisson laudatif circule dans l'enceinte,
On parle du symbole, on chuchotte des mots
D'amour ! et de mystère...

Ah ! l'amour a bon dos !

Les yeux des indiscrets cherchent dans ma pensée
Si j'ai compris l'esprit de leur verve insensée !
— J'enrage, je m'écrie : « Et voilà Jupiter ! »
En montrant dans le ciel assombri l'astre clair

Qui brille d'un éclat ravissant et splendide. (1)
 — Je jette un froid, on rit. — Elle devient livide ! —
 Maman me fait sortir ; et j'apprends par hasard
 D'un Monsieur complaisant que je ne sais pas l'art
 De sentir l'au delà !...

(Colère, et parlant à un interlocuteur imaginaire)

C'est donc la comédie
 Votre au delà, Monsieur. — Faut-il que je vous die
 Qu'elle ne sent pas plus qu'une bûche de bois
 La dame aux longs soupirs qui vous met aux abois.
 Son émoi langoureux n'est qu'un art pour vous plaire
 O crédules sans cœurs, un rêve imaginaire
 Pour éclipser Ninon.

(Avec dignité)

Elle a seize ans pourtant !
 Mais aux yeux de chacun elle reste une enfant.
 Son cœur languit et souffre, elle aimerait la folle
 Le dernier d'entre vous, même le plus frivole
 S'il savait un moment avec sincérité
 Comprendre, voir, sentir, aimer la vérité.

(Plus calme)

Moi ! j'ai beau regarder le spectacle admirable
 Qui là, devant mes yeux, s'étend inaltérable,
 Indéfiniment beau : la lune dans le ciel
 Et le flot de lumière !...

(1) Les couchers successifs du Soleil, de Vénus et de Jupiter que l'on a pu vivement admirer pendant l'été 1898 ne se reproduisent ainsi qu'après de longues périodes d'années.

— Ah ! tout reste réel !

Je vois, je sens, j'éprouve et je ne saurais dire
 Un seul mot sans briser le charme qui m'inspire
 — Mais je sens que j'existe au sein de l'infini ! —
 Et quelle vanité ! quel orgueil défini
 Tirer d'un simple fait éloquent par lui-même ?
 Qui malgré les écarts d'une licence extrême
 Ne peut signifier qu'on aime ou n'aime pas.
 — Vénus qui disparaît, sitôt l'on parle bas, —
 Le voilà leur amour !...

Explique le mystère

Qui voudra l'expliquer, je préfère me taire.
 On éprouve peut-être un semblable bonheur
 A sentir que l'on aime !... alors, le pauvre cœur
 Retrouve l'infini dans l'être qu'il adore !...
 Peut-être bien ! mais !...

Que l'on me dise encore

Pourquoi singer l'amour lorsque l'on ne sent rien !...
 Tromper, toujours mentir ! non, cela n'est pas bien
 Essayer de ravir, par une ignoble ruse
 Peut-être, un jeune cœur que d'abord on abuse
 Et qui ne croit ensuite à rien de ce qu'il sent
 Tel est le résultat du manège indécant
 Où du soir au matin vous aigüisez vos charmes
 Madame !

Et cependant Ninon verse des larmes !

On se moque, on en rit, on ne sait quoi tramer
 Pour lui ravir celui qui pourrait bien l'aimer.
 — Vaine coquetterie ! avant longtemps peut-être
 Il parlera tout haut, celui pour qui mon être
 Éprouve de l'amour !

— J'ai su le deviner,

Il est charmant, discret...

— J'étais là pour rêver !...

Je ne le nomme pas... Il se tait, son silence

Ravit mon cœur ! je l'aime ! et, de sa patience

Je saurai bien un jour...

Chut ! l'on vient ! l'Au delà !

L'Au delà de Ninon, madame le voilà !

(Elle salue ironiquement et se retire.)

GASTON PERRETTE.



La Lutte de l'Orient et de l'Occident

ANCIENNETÉ DE LA LUTTE

Ce n'est pas un drame né d'hier que la lutte de l'Orient et de l'Occident ; aussi ancien que le monde, l'histoire n'a cessé d'en dérouler les prodigieuses péripéties.

Quand, sous la conduite d'Agamemnon, les Hellènes s'en vont aborder aux rives asiatiques pour consommer la ruine de Troie, ils ouvrent *la ques'ion d'Orient* : — désormais l'Europe et l'Asie sont aux prises pour la suite des siècles.

Vengeur de la destruction d'Ilion par les Grecs, Xerxès un jour pousse ses innombrables vaisseaux vers la mer Egée, mais, transportée d'une patriotique indignation, la Grèce inflige aux Perses l'irréremédiable défaite de Salamine dont ses plages sonores gardent encore le retentissant souvenir.

Ce châtement ne suffit point à sa haine : il lui faut frapper l'insolence orientale au cœur même de sa puissance ; — voici venir Alexandre, le plus grand de ses capitaines ; il s'élançe vers l'Hellespont et franchit le Granique ; la victoire s'attache à ses pas : Persépolis et Babylone succom-

bent et bientôt l'empire du Macédonien s'étend jusqu'aux Indes ; — un instant l'univers l'a pour maître unique, mais à sa mort l'immense empire se brise ; alors la gloire de l'Hellade s'éteint lentement comme un soleil couchant tandis qu'à la même heure l'Asie tombe en de mortelles dissensions ; c'est une suspension d'armes.

Mais une nation est née dans l'obscurité du Latium ; elle a grandi pour d'incomparables destins ; — Rome reprend contre l'Orient le combat séculaire, fatidique, acharné ; ses légions victorieuses vont abaisser en Syrie l'orgueil d'Antiochus-le-Grand ; puis, bien que déchirée par les discordes civiles, elle charge successivement Sylla, Lucullus et Pompée, ses meilleurs hommes de guerre, d'aller réduire le roi de Pont, l'indomptable Mithridate, qui, en dépit de son courage et de ses multiples alliances, finit par succomber tour à tour dans les champs prédestinés de Chéronée et dans les plaines de la grande Arménie ; plus tard, sous les Césars, Rome, étendant ses conquêtes, convertit en simples provinces les plus célèbres royaumes de l'Asie ; enfin, aux temps chrétiens de Constantin, Byzance se fonde ; — c'est le triomphe occidental.

Mais l'Asie ne tarde pas à reprendre ses revanches ; — dans un coin ignoré de l'Arabie, Mahomet, fondateur d'une religion nouvelle, a organisé la puissante domination des califes ; c'est l'invasion des Sarrasins ! Les voici en Syrie, en Palestine, en Afrique, de là en Espagne et jusque dans nos plaines de Poitiers où Charles-Martel, pour le salut de l'Occident, les écrase d'un coup de foudre.

D'autres ennemis se lèvent aussitôt au fond de l'implacable Orient ; d'abord les Mongols, qui, à la voix farouche des Gengis-Khan et des Tamerlan, précipitent leurs flots désordonnés jusqu'aux avant-postes de l'Europe ; puis,

les Turcs, descendants d'une tribu belliqueuse des régions de la Caspienne ; — prompte et étrange est la fortune de ces nouveaux sectateurs de l'Islam ; à peine maîtres de l'Asie, on les voit se répandre comme une mer immense sur la Thrace, l'Albanie, la Macédoine, la Dalmatie, jusqu'en Hongrie ; on les voit menacer l'Allemagne et les pays du Midi ; vaincre les chrétiens dans les champs tristement fameux de Nicopolis, et enfin, le 24 mai 1453, jour de sinistre mémoire, entrer dans Constantinople et renverser l'empire des Paléologues.

L'Occident tout entier, pourtant, avait fait un formidable effort ; s'arrachant comme à ses fondements, il s'était jeté sur l'Asie ; jamais le choc n'avait été aussi rude entre les deux continents ! Ce furent les longs siècles épiques des croisades ; parmi toutes les nations de l'Europe, la France y brilla au premier rang ; sa vaillance guerrière, sa générosité d'âme, la bravoure de ses chevaliers y furent telles que le renom s'en perpétue encore au fond des monts et sous les tentes de l'Orient, et que, depuis ces âges lointains, l'admiration sympathique des peuples orientaux n'a cessé d'incarner le génie occidental dans le seul nom des *Frangi*.

Le mouvement des croisades, en apparence avorté, a été décisif ; il a rompu sur place, à son point d'origine, l'élan musulman qui menaçait le monde du joug ignominieux du Croissant ; en aucun temps la civilisation n'avait été en un tel péril ! — Vainement le Turc est entré à Constantinople ; l'esprit des croisés l'y tiendra désormais en échec ; c'est cet esprit qui lui résistera durant trois cents ans du haut du glorieux rocher de Malte ; c'est encore lui qui revivra dans l'âme ardente des Sobieski, des Don Juan, des Morosini et au début de ce siècle dans le cœur des héros

de Navarin ; — Vienne, Lépante, les eaux de la Morée marquent le déclin des Osmanlis ; depuis lors l'empire des Sultans végète et l'histoire contemporaine s'apprête à enregistrer quelque bouleversement mémorable.

CARACTÈRE DE LA LUTTE

Spiritualisme et Matérialisme

On le voit, la question d'Orient n'est pas neuve ; elle date de l'heure même où l'Europe et l'Asie ont pris contact.

D'où vient cet antagonisme héréditaire, sans trêve, ni merci ? La cause à coup sûr n'en saurait être vulgaire.

A y regarder de près, elle n'est autre que l'opposition de deux civilisations, le désaccord radical qui a régné, de tout temps, entre les idées, les tendances et les mœurs des peuples de l'Occident et ceux de l'Orient ; c'est la particulière grandeur de l'antique querelle qui semble actuellement mûre pour la solution finale.

Dès les âges helléniques, l'Europe est spiritualiste tandis que l'Asie est matérialiste.

L'Occidental reconnaît la personnalité divine et le libre arbitre humain ; l'Oriental, au contraire, s'anéantit dans le panthéisme et désarme dans le fatalisme ; en politique, le premier n'obéit qu'à une souveraineté sanctionnée par la raison et consacrée par le temps ; le second ne reconnaît que la force et se résigne à servir le despote qui l'opprime ; l'Européen croit à la puissance morale, à la vérité, à la justice supérieure ; l'Asiatique ne met sa

confiance que dans le nombre, dans les multitudes ; l'un remue des idées et s'élève par la philosophie, l'industrie, les sciences et les arts ; l'autre s'immobilise dans une morne indifférence des temps et des choses ; — ce *dualisme d'âme*, qui des origines les plus reculées s'est prolongé jusqu'à nos jours, rend lumineusement compte de la foncière antipathie des deux civilisations, depuis si longtemps en conflit.

BUT DE LA LUTTE

Unité de Civilisation

Au fond de cette lutte obstinée s'agite une question de souveraineté : chacune des deux civilisations entend primer l'autre et l'absorber ; l'enjeu suprême, c'est la dignité humaine ; il s'agit, en finale, de savoir lequel du spiritualisme ou du matérialisme servira de régulateur de vie aux sociétés.

La mystérieuse préoccupation qui pousse l'humanité à résoudre le problème tient à l'unité même de sa nature ; les hommes ont le secret instinct de leur commune origine ; ils ont conscience que l'unité primitive a été brisée ; de là cette antique et violente ambition du genre humain d'avoir un même idéal, de vivre sous une loi unique et générale.

La Grèce et Rome païennes, en tentant l'œuvre d'unification, devaient fatalement échouer ; l'une et l'autre ne proposaient au monde qu'une civilisation incomplète, nationale, par là même égoïste et courte de vues ; leur

entreprise, du reste, en s'opérant par la guerre, se condamnait à n'avoir d'autre durée que celle des armes ou de la politique.

Pour fusionner toutes les races, il était besoin d'un principe supérieur, indépendant des influences de nationalités, de constitutions politiques, de zones géographiques ; il fallait une idée qui fit écho en chaque âme à quelque chose d'inné, d'originel ; une idée qui fût à même de faire vibrer en chaque membre de la famille humaine un sentiment commun, harmonique ; qui fût propre, dès lors, à séduire et à solidariser tous les hommes.

Le christianisme apparût avec cette note profondément humaine ; il rappela, suivant l'expressive parole de Lacordaire, que « nous étions tous couchés aux pieds d'un même homme comme aux pieds du même Dieu » ; le dogme de la fraternité humaine était reconquis ; désormais la puissance n'appartiendra plus à l'épée, mais à l'amour qui va vaincre par les seules armes de la parole et de la charité.

La vérité nouvelle est rapidement semée en tous lieux, principalement dans les cités les plus renommées de l'Orient ; Chrysostôme, Basile, Grégoire, vingt autres génies la font rayonner au fond de ces régions par l'éclat de leur éloquence et de leur sainteté ; l'avenir se présente radieux, mais voici tout-à-coup qu'au 1^x siècle le siège de Constantinople rompt avec Rome, centre de la foi ; — le schisme allait dénaturer sur la terre orientale l'essence du christianisme et retarder pour de longs siècles l'avènement d'une *civilisation unitaire* : on vit alors le pouvoir civil faire mainmise sur les âmes et condamner la religion à n'être qu'un rouage de la pompeuse administration du Bas-Empire : ce fut une effroyable dépravation des mœurs privées et publiques ; on vit le *Credo* apostolique se frag-

menter en des confessions particulières qui s'inféodèrent à des convenances nationales ; alors des haines de sectes s'ajoutèrent aux rivalités de races ; aussi quand se présenta le Turc du xv^e siècle, ces chrétiens désunis se trouvèrent-ils sans défense.

Depuis lors, ils gémissent sous une domination déshonorante ; maintes fois le long des âges, ils ont élevé leurs cris de détresse ; des réparations leur ont été parfois obtenues au cours même de ce siècle ; la Grèce, la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie ont reconquis une certaine personnalité ; mais d'autres nationalités se débattent pour revivre, et l'Europe, après une inconcevable abstention, vient enfin de s'émouvoir du sang qui fume en Arménie et du désespoir qui agite la Crète ; — voici donc que la question d'Orient se dresse plus aiguë, plus pressante, plus compliquée que jamais.

LA SITUATION PRÉSENTE

Compétitions des Nations Occidentales

« L'Empire ottoman est mort, disait M. Cousin en 1840 ; s'il n'est pas enterré encore, c'est que les fossoyeurs ne s'entendent pas » ; — c'est le nœud gordien de l'heure actuelle.

Si les puissances de l'Europe n'apportent pas à la solution du problème oriental un esprit d'entier désintéressement ; si quelques-unes d'entre elles nourrissent secrètement des convoitises territoriales ; si le dépècement de la Turquie

s'opère violemment, on peut prédire à coup sûr une conflagration générale.

De toutes les puissances occidentales, l'Angleterre et la Russie sont évidemment les plus à redouter ; de longue date, elles ont pris position en vue de l'éventualité du démembrement turc ; établie dans ce but à Malte, à Chypre, et, grâce à l'aberration de notre politique, en Egypte, l'Angleterre convoite de vastes agrandissements en Asie pour y multiplier ses comptoirs ; marchande dans l'âme, elle se fraie partout un chemin par ses « *Commercial Compagnies* » et par ses prédicants, négociants ou consuls ; avide de profits, elle ne connaît pas de mauvais moyens et pour vendre son opium, elle n'hésite pas à sacrifier des multitudes de vies humaines ; son rêve est de transformer le monde en un immense marché dont elle tiendrait les clefs et qui lui assujettirait le reste de l'univers : pour elle, la suprématie, c'est l'argent.

Quant à la Russie, l'idéal est plus dominateur, dès lors plus effrayant ; depuis les jours de Pierre-le-Grand, les yeux fixés sur Constantinople, elle s'est progressivement avancée vers l'Asie, tantôt par la force, tantôt par d'habiles traités, le plus souvent par une protection toujours mortelle pour ses alliés ; aussi quels résultats ! — la mer Noire est aujourd'hui son lac propre ; toute la région caspienne a passé sous sa domination ; de là elle fait prévaloir ses volontés à la cour de Téhéran et dans une foule de kanats asiatiques ; son chemin de fer Transcaucasien la met à la porte des Indes ; sa ligne du Transsibérien la mène aux frontières de la Chine, à 200 lieues de Pékín ; grâce enfin à sa situation politique en Corée et à son port de Wladivostek, elle peut déborder l'empire chinois et promener fièrement ses flottes dans la mer Jaune : — de telle sorte

que le colosse moscovite, s'étendant de la mer Baltique jusqu'à l'extrême limite de l'Orient, pèse de tout son poids sur l'Europe et l'Asie ; il ne lui reste qu'à descendre à Constantinople pour de là passer en Afrique, où il s'est ménagé déjà d'utiles complicités chez les Coptes ; et les Abyssins, comme lui schismatiques.

La Russie tend, comme on le voit, à une grandeur démesurée qui menace la liberté des peuples et met en question l'avenir du monde.

Il y a plus de 60 ans qu'un illustre homme d'Etat écrivait : — « Les peuples de l'Orient, ceux de l'Occident, ceux du Nord et du Midi, se reconnaissent identiques entre eux et cherchent à se grouper ; leur réunion sera le dernier terme de toutes les réunions historiques ; et le monde y marche ».

C'est l'idée fixe de la Russie, slave et schismatique, de réaliser cette unité mondiale par le panslavisme et l'orthodoxie de son Saint-Synode ; il n'y aurait plus sous le soleil ni un peuple libre, ni une croyance libre ; une *race unique*, la slave, prévaudrait sur toutes les autres, et une *église particulière*, entièrement entre les mains du prince, réglerait le symbole obligatoire ; sur l'horizon humain se redresse le César antique dont le nom déjà est entré dans celui de ce *Tzar*, qui maître aujourd'hui de la Sainte Russie, veut être demain le maître de l'univers ; César omnipotent dans sa double dignité de chef sacerdotal et temporel ; d'un orgueil plus monumental que l'ancien et dont la puissance débordante s'élargirait sans cesse avec les ressources et les conquêtes grandissantes de la science moderne ; — monstrueux despotisme sous lequel plieraient les corps et les âmes, et qui, concentré en un vouloir unique, pourrait faire taire la conscience humaine.

Deux choses servent à merveille les mystiques ambitions de la Russie : son génie d'abord, génie patient qui emprunte à ses steppes infinies quelque chose de leur morne impassibilité ; cette race sait attendre du temps le secours qu'il ne refuse jamais aux grands desseins ; le second appoint de la Russie, ce sont les circonstances que traversent les nations européennes : le socialisme les rouge ; il s'applique à y détruire le patriotisme par l'énerivation des caractères, par l'anéantissement des propriétés et la dissolution des armées permanentes ; — l'heure venue, le Moscovite n'aura qu'à étendre la main sur ces peuples amollis, sans foyers, sans autels et sans soldats.

LE RÔLE POLITIQUE DE LA FRANCE

C'est ici qu'apparaît le rôle très nécessaire et très noble de la France ; en dépit des accidents de sa politique, elle demeure la nation gentilhomme ; ses mains sont nettes de vilains trafics et son cœur n'a pas de projets cachés.

Cette situation lui crée une autorité morale d'une incomparable grandeur et d'une force irrésistible pour réfréner les avidités que surexcite en ce moment la crise orientale ; l'honneur, du reste, lui fait un devoir d'agir, car depuis des siècles, à l'exclusion des autres puissances de l'Europe, elle exerce en Orient et plus spécialement dans le Levant, un patronage incontesté, tant à l'égard des catholiques de toutes nations qu'au regard des autres sujets chrétiens du Sultan ; ce patronage, elle le tient non seulement de ses vieilles *Capitulations*, mais encore de l'assentiment traditionnel des races orientales ; à chaque excès, à chaque

violence de l'oppression turque, les victimes en appelaient à la France et jamais celle-ci n'a manqué de les couvrir de sa protection ; — il en a été ainsi sous ses anciens rois comme sous la Convention et l'Empire, et, naguère encore, lors des massacres de 1860 en Syrie, son aide ne fit point défaut à ceux qui l'avaient implorée.

C'est à elle, de nouveau, de se faire au sein de l'aréopage européen, l'avocat passionné de ces clients séculaires, condamnés aujourd'hui à se défendre non moins contre leurs libérateurs que contre leurs oppresseurs ; le droit et l'humanité exigent que le clairon de la liberté sonne avec sincérité à leur profit : — passer de la domination du Turc à celle du Russe ou de l'Anglais, ce ne serait qu'un changement de servitude.

La solution vraiment humanitaire, la seule juste, c'est de rendre l'Orient aux Orientaux ; c'est de permettre aux races conquises de se ressaisir par les moyens que leur suggéreront les circonstances et leurs intérêts ; tout de suite, l'intérêt commun de la délivrance les amènera à se rapprocher, à se prêter un mutuel secours contre l'ennemi héréditaire ; l'hégémonie orientale se reconstituerait ainsi d'elle-même pour liquider cet empire dont l'incurable atrocité vient de se signaler par d'exécrables forfaits ; sur ses débris s'élèverait comme naturellement la *Confédération des nations du Levant*, adoptant Constantinople pour siège de gouvernement et redevenant pour l'Occident un puissant boulevard contre l'invasion possible des multitudes jaunes qui s'ébranlent à cette heure au fond de l'Asie.

Voilà, semble-t-il, la politique la plus sage et la plus avisée, celle qu'il appartient à la France de préconiser avec fermeté, et de faire triompher avec l'autorité de ses traditions et de son désintéressement.

Le retour au Catholicisme des Églises Orientales.
— L'intérêt général de la civilisation. — L'apostolat de la France.

Cette politique d'émancipation trouve comme sa préparation, et tout au moins son complément, dans les généreux efforts que tente le grand Pape Léon XIII pour faire rentrer au giron de la foi romaine les églises séparées de l'Orient.

D'inappréciables avantages reviendraient à ces races schismatiques par leur retour au catholicisme ; il les soustrairait, tout d'abord, à l'orbite de la Russie qui s'insinue à les attirer dans la dépendance de son orthodoxie pour faire de leur incorporation religieuse le préliminaire de leur absorption politique.

Il mettrait, ensuite, un terme chez elles aux lamentables rivalités confessionnelles qui les divisent depuis tant de siècles ; l'identité de croyances, en éteignant les vieilles haines, leur faciliterait la reconstitution d'une patrie commune.

Enfin par l'union avec Rome, elles retrouveraient le zèle apostolique, et on les verrait, pour le plus grand profit de la civilisation, reprendre l'évangélisation de ces millions d'âmes qui, dans les immensités de l'Asie, crouissent encore dans les abjections de l'idolâtrie et du vice ; — mais ce n'est pas le seul Orient qui réclame la bienfaisante action du catholicisme ; le catholicisme, à l'heure décisive que traverse le monde, constitue l'ultime ressource des sociétés modernes.

La force gronde comme la foudre dans le fond du ciel ; au milieu de l'universelle désagrégation des institutions, l'humanité s'apprête à accepter quelque tyrannie sans précédent, démagogique ou césarienne, qui creuserait une tombe à toutes les patries et à toutes les libertés : — seul, le christianisme intégral est de taille à l'arracher à cette sombre fascination ; seul, avec sa doctrine irréductible sur la lignée divine de l'homme, sur la dignité de l'autorité, sur le droit de propriété, sur l'intégrité de la famille, seul, il est armé pour défendre la civilisation contre les entreprises du césarisme et du socialisme collectiviste ; seul aussi, par son désintéressement des choses terrestres, il peut inspirer confiance aux peuples et, en les reliant d'un pôle à l'autre dans la même foi sociale, faire aboutir enfin le *rêve unitaire* du genre humain par le triomphe du spiritualisme.

C'est ici encore que la France a des charges et une mission ; sa mission, elle la tient de ses origines qu'elle vient de commémorer longuement et avec éclat au baptistère de Reims ; la première née des nations catholiques, elle doit au Christ et à son Vicaire une invariable fidélité ; c'est à elle, surtout, de recruter et de renouveler sans trêve ces phalanges de missionnaires, ardents et fiers, qui vont faire rayonner au loin la vérité libératrice ; ses œuvres d'apostolat sont, du reste, la plus belle inspiration de son génie et le plus précieux soutien de sa royauté morale dans le monde ; ce n'est pas aujourd'hui qu'elle pourrait forfaire à son passé, aujourd'hui que s'épaissit la nuit de l'athéisme et de la barbarie ; aujourd'hui qu'en tous lieux le bruit des batailles brutales cherche à dominer la voix pacifique et clémente de l'Eglise ; — non, l'héritière des croisés, la France de Navarin, de la Pologne et de l'Irlande, doit

demeurer la gardienne incorruptible du droit des gens, l'amie constante des faibles, la grande et miséricordieuse civilisatrice.

De telle sorte que les peuples ratifient à l'envi cette parole, glorieuse pour elle, qui tombait, au lendemain de ses derniers revers, du haut d'une tribune étrangère : —
« *Le jour où la France disparaîtrait, il n'y aurait plus de droit, ni de justice dans le monde ; la France, c'est notre salut* ».

Février 1897.

LÉON ROLAND.

LE CYCLE DE VIE



Quand nous étudions les mondes planétaires nous voyons que leurs trajectoires sont des ellipses résultant de deux forces opposées : l'attraction et la répulsion. Un poète indien a gracieusement dépeint l'effet de l'attraction en disant : « Les étoiles attirent la terre et la terre attire les étoiles comme elle attire ce qui est à sa surface. Tendence continuelle des choses à s'embrasser mutuellement par amour. »

Nous savons que tout dans la nature est mouvement et que tout mouvement est soumis à la loi d'alternance ; c'est-à-dire qu'à une période d'activité succède une période de repos ; à une période de lumière, une période d'obscurité ; à un mouvement en avant, un mouvement en arrière ; c'est le flux et le reflux, la vie et la mort.

Les nations et les individus subissent comme la Nature cette loi d'alternance ; car à une période de spiritualité et d'idéal, succède une période d'obscurité et de matérialité.



Pendant les périodes d'activité du Cosmòs, la Vie une — la Vie universelle, qui vit au cœur de toute chose et en qui toutes choses vivent, de l'amibe au Séraphin, de la pierre au soleil — se manifeste et agit sur tous les plans de

l'Univers. Durant les périodes de repos ou d'obscurité universelle, toute manifestation cesse et la Vie reste à l'état latent.

*
* *

Cette Vie — *l'Anima Mundi* — manifeste différemment son action selon le plan sur lequel elle agit. Sur le plan physique, elle est dans le règne minéral la force de cohésion qui lie et tient fortement unies les molécules des corps. Dans les règnes organiques, elle est la force qui agrège, maintient et dirige les cellules — *ces petites vies indépendantes* — oriente leur action vers un but unique, — la vie générale du corps — et forme ainsi un tout harmonieux, un concert merveilleux dans lequel chaque cellule, semblable à un musicien exercé, donne sa note particulière. Quand cette force cesse d'imprimer sa direction coordinatrice, les cellules n'ayant pas conscience du rôle qu'elles remplissent dans l'ensemble, ne vivent plus que de leur vie propre, chacune au détriment des autres. Il en résulte une grande intensité dans la vie moléculaire et la décomposition du corps, — fermentation ou putréfaction.

*
* *

Le mot mort, pris au sens de cessation de la vie a une mauvaise signification ; car la vie ne peut cesser, elle ne fait que changer de forme en changeant de véhicule ou de plan de matière. Aussi est-ce une grave erreur d'entourer la mort, qui n'est réellement que le passage d'un plan à un autre, de terreur, de larmes et de deuil. Si nous regrettons si vivement nos morts, n'est-ce point par égoïsme, parce que nous souffrons d'être privés de leur absence. Pourquoi

tant les pleurer ? L'évolution pourrait-elle se poursuivre sans le renouvellement des corps ?

La mort n'est que le passage sur un plan supérieur, le rejet du corps matériel, du vêtement qui n'est plus nécessaire à l'Âme, car par les luttes journalières elle a acquis toute l'expérience que ce véhicule pouvait lui procurer.

Mais cette expérience est très limitée parce que quelque bien doué que puisse être un corps humain, ses facultés ne peuvent permettre à l'Âme d'acquérir en une incarnation ou séjour dans la matière toutes les perfections qu'elle doit posséder avant de devenir un *être divin*.

Un corps délicat et sensible, capable de développer les vertus silencieuses et fortes de la femme, — bonté, douceur, patience, ne sera pas apte à servir au développement des vertus mâles et énergiques, — bravoure, courage et vaillance ; de là pour l'Âme, la nécessité de revêtir des corps de sexes différents et d'aptitudes particulières jusqu'à ce qu'elle ait atteint la perfection.

Les religions de l'antiquité reconnaissaient la nécessité des incarnations successives dans des revêtements ou formes physiques pouvant faire passer l'entité divine par toutes les situations qui la mettent à même d'acquérir l'expérience.

La Préexistence de l'Âme et la Réincarnation furent acceptées comme une explication rationnelle du péché originel et comme une justification de la justice universelle en face de l'inégalité des conditions et de la souffrance. Aussi ces croyances étaient-elles regardées comme des Vérités transmises par la tradition.

On admettait même qu'avant que l'homme existât des âges incommensurables s'étaient écoulés ; que toutes les Âmes émanaient de l'Âme universelle et que, par suite

l'Ame humaine est de la même essence que Dieu ; qu'elle est libre de pécher ou de bien faire et que la variété de ses fautes amène la diversité de ses existences terrestres ; que le corps n'est qu'un instrument de purification et d'expiation des péchés commis pendant les existences antérieures ; que les âmes se purifient en dominant leurs passions et par le moyen des transmigrations... que si, pour des raisons inconnues, l'Ame n'est pas digne d'entrer dans un corps raisonnable, tout en ne méritant pas une forme déraisonnable, elle s'incarne dans un corps de monstre, d'idiot, de sorte qu'elle ne peut alors développer complètement la raison chez l'être qu'elle anime...

Quand à savoir pourquoi l'Ame humaine obéit tantôt au mal, tantôt au bien, il faut en chercher la cause dans une naissance antérieure à la naissance corporelle actuelle.

*
* *

La base rationnelle de l'Evolution est la nécessité de la conservation dans un germe des qualités acquises, sinon tout progrès s'arrête.

« Le germe physique, a dit un Théosophe français, condense à l'état potentiel dans un nombre extrêmement limité de molécules toutes les caractéristiques de l'être physique.

« La cellule ovulaire, mère du corps humain, contient l'histoire complète de notre évolution physique ; nous ne pouvons en lire les détails parce qu'ils se reproduisent avec une immense rapidité ; mais les milliards de transformations qu'ont subies les formes et la matière avant de devenir la substance et la forme humaine actuelles, y sont fidèlement imprimées : on y voit successivement l'état minéral

représenté par le noyau cellulaire ; l'état végétal par la radicule et les cotylédons ; les formes de poisson, de reptile, d'oiseau constituent les principaux stages de l'état animal, et, enfin se présente la forme humaine

« Si le germe physique emmagasinait l'*homme total* nous devrions trouver chez un individu quelconque les seules qualités manifestées dans ses générateurs ou dans leurs ascendants, et jamais d'autres.

« De plus ces qualités ne pourraient excéder la somme qu'elles atteignent chez les parents. L'on voit au contraire des brebis galeuses dans des familles immaculées, des assassins fils d'hommes de cœur et des saints mis au monde par des rebuts de la Société.

« On rencontre des jumeaux, nés des mêmes germes, dans les mêmes conditions de temps et de milieu, dont l'un est un ange et l'autre un démon, alors même que leurs formes physiques sont aussi semblables que possible.

« Pourquoi les enfants prodiges ? Mozart compositeur à l'âge de quatre ans ? pourquoi les génies ? les Dante, les Shakespeare, les Newton, pourquoi les êtres divins ? Krishna, Lao-Tze, Bouddha, Sankaracharya, Jésus ?

« Où trouve-t-on un Mozart parmi les ascendants de ce prodige ? De qui Jacob Bœhme, le cordonnier philosophe, reçut-il sa clairvoyance et sa prodigieuse intuition ? L'Hérédité, l'Atavisme et la Reversion ont-ils jamais expliqué un seul cas de génie ? Peut-on croire sainement que la matière physique puisse condenser des énergies psychiques, mentales ou spirituelles, et que des molécules protoplasmiques soient mères de l'Amour pur, de la divine Compassion, du généreux Sacrifice ?

« La seule hérédité que la science puisse attribuer au germe physique, c'est l'hérédité des qualités du père et de

la mère ; ce qui forme le tempérament et la constitution de l'enfant, car en dehors de ces qualités physiques l'enfant ne doit rien à l'hérédité. »

Il apporte en naissant ses dispositions et ses facultés, fruits d'anciennes expériences et d'un lointain passé. L'intelligence de l'enfant n'est pas la conséquence de celle de ses ascendants, puisqu'un génie peut naître dans une famille d'intelligence ordinaire ; il surgit spontanément et ne transmet pas ses facultés mentales à ses enfants dont l'intelligence est souvent au-dessous de la moyenne.

Le développement des facultés mentales n'est pas non plus le résultat de la civilisation, car les grands hommes de nos jours ne sont que des pygmées auprès de certains géants intellectuels de l'antiquité. Qui parmi nos philosophes, par exemple, a égalé Sankaracharya ?

*
* *

Si les ressemblances de famille s'expliquent généralement comme étant dues à l'hérédité, les différences de caractère et d'intelligence qui se rencontrent fréquemment dans une même famille ne s'expliquent que par les Renaissance.

L'âme qui va renaître est dirigée vers une famille qui lui fournira par l'hérédité physique un corps apte à exprimer ses caractéristiques, et les liens d'amour ou de haine formés dans le passé le ramenant à côté de certains individus de cette famille ; c'est ainsi que s'explique la simultanéité des ressemblances physiques et des différences morales.

*
* *

L'objection sans cesse répétée contre la Réincarnation est l'*absence de mémoire* de nos vies passées. Elle n'est pas sérieuse. On admet facilement qu'on ne se souvienne plus de tous les incidents de la vie actuelle lesquels sont enregistrés cependant par le cerveau ; pourquoi exiger alors que ce même cerveau se souvienne de faits appartenant aux existences passées ; c'est-à-dire de faits *qu'il n'a pas enregistrés* puisqu'à chaque incarnation un nouveau corps apporte un nouveau cerveau sur lequel ne s'inscriront que les faits se rapportant à l'existence de ce corps ?

A quoi nous servirait d'ailleurs le souvenir des événements de toutes nos existences passées, sinon à encombrer notre mémoire de faits sans importance et peut-être à nous rappeler des choses tristes et peu honorables ?

Le Penseur, l'Entité divine évoluant en nous, pendant les longs siècles qui s'écoulent entre deux Incarnations, analyse, classe les expériences recueillies au cours de sa dernière existence terrestre et les transforme en *facultés*. Ainsi grandissent ses aptitudes lesquelles se manifesteront à sa prochaine Renaissance par une intuition plus claire, plus rapide et un jugement plus droit. C'est ainsi qu'avec les siècles l'Ego se développe et emmagasine l'essence de l'expérience acquise au cours des *existences passées* ; et cela nous revient comme idées, aptitudes et tendances innées.

*
* *

La vie n'est intelligible que par la Réincarnation. Sans elle le monde n'est plus qu'un amas d'êtres heureux ou malheureux, instruits ou ignorants, vertueux ou vicieux, riches ou pauvres, jouets d'une volonté extérieure et arbi-

traire, qui sans autre raison que *son bon plaisir* distribue dons et défauts, santé et maladie, bonheur et malheur. Est-il admissible que l'injustice frappe les êtres les plus évolués de la nature alors que dans les règnes les plus inférieurs nous admirons partout son action harmonieuse et juste ?

Tout s'explique, au contraire si l'on admet la Réincarnation ; car nous savons que l'être qui n'est encore aujourd'hui qu'un sauvage développera en lui avec le temps les qualités que nous admirons chez les saints et les héros. L'homme n'apparaît plus alors comme livré au caprice des circonstances des événements ou d'une divinité injuste et méchante ; car si bas qu'il puisse être à un moment donné sur l'échelle de l'évolution, il n'en arrivera pas moins avec le temps à l'état divin.

La Réincarnation donne l'assurance *raisonnable* d'un *au-delà* ; car si l'homme n'a pas de passé, s'il est spontanément jeté du non être dans l'existence, s'il ne fait pas partie d'une grande chaîne d'êtres en évolution, pourquoi croirait-il en un avenir ? Quelle est sa sécurité, quelle est sa confiance dans la justice de la Loi ? D'un autre côté, le rétablissement de l'équilibre, par des compensations *post-mortem* n'est pas satisfaisant ; la raison se refuse à croire à une récompense ou à un malheur éternel, car il n'y aurait pas de proportion entre la cause et l'effet ; une vie humaine étant finie, ne peut avoir des résultats éternels, c'est-à-dire infinis ; d'autre part elle est trop limitée pour nous permettre d'arriver à la perfection que le Christ nous dit être nécessaire pour atteindre notre but : *l'union avec la Divinité*.

Il faut donc admettre les Cycles de vie successifs et ils justifient la Providence beaucoup mieux que l'*Optimisme de Leibnitz*.

V. GUGLIELMI-RUYER.

LA LOI DE CAUSALITÉ

Les étroites limites dans lesquelles se meut notre perception nous empêchent de comprendre la Loi immuable qui régit l'univers, et nous portent souvent même à la qualifier de force aveugle et brutale, parce que nous n'en voyons que les résultats qui semblent contraires à nos idées de justice et de bonté.

Ne connaissant pas la force qui relie tout effet à sa cause, nous ne pouvons, par la seule puissance de notre intelligence, remonter des effets visibles aux causes invisibles qui ont été générées dans un lointain passé. Aussi cette grande Loi de causalité reste-t-elle pour nous l'énigmatique et troublante Destinée.

L'Hindou, persuadé que tous les événements actuels sont la conséquence de causes passées, et que toutes les souffrances sont le résultat d'actes commis précédemment, a nommé la Loi de causalité *Karma* (qui en sanscrit signifie action)

Toute l'activité humaine est le résultat de causes générées antérieurement, et tous nos actes actuels sont les causes des effets que nous subirons dans le futur.

« L'argile se dessèche dans un moule de fer, dit un livre hindou, mais c'est le potier qui l'a moulée.

« La destinée est aujourd'hui le maître ; mais hier c'est l'homme qui l'était. »

Nous subissons la résultante de nos existences passées, et nous créons nos existences futures.

C'est pourquoi tant que nous sommes aveuglés par les sens, il nous est impossible de juger avec justesse une vie humaine, parce que nous ne pouvons la juger qu'isolément.

Pour porter un jugement sain il faudrait pouvoir considérer les vies précédentes dont elle est le résultat, la conséquence, en un mot, l'enfant, — comme d'un autre côté, elle sera l'ancêtre de celles qui suivront.

La vue d'une journée de pluie ne nous permet pas de juger de l'état hygrométrique de l'année entière.

Seule notre ignorance nous fait considérer comme fortuits, une mort subite ou tout autre événement que nous qualifions d'accidentel et qui n'est en réalité que la conséquence d'actes ou de causes passés.

De même que le sauvage ignorant les lois de la Nature s'effraie des phénomènes naturels et les appelle des miracles, ignorant les lois morales qui régissent les mondes invisibles, nous sommes troublés par leurs effets et ne pouvant les expliquer nous les nommons chance, hasard, accidents, etc. . . .

La science de la Nature visible n'existe que parce que les lois qui la régissent sont inviolables et immuables ; de même la science des mondes mental et moral n'existe que parce que ces mondes sont régis par des lois inviolables et immuables et leur connaissance conduit l'homme à la science de l'âme, lui donne le pouvoir de diriger son avenir et d'être maître de sa destinée.

Saint Paul, l'Initié chrétien, dit dans une épître aux Galates : « Vous ne serez pas déçus ; Dieu ne vous trompera pas, car ce qu'un homme sème il le récoltera. »

*
* *

Comment se forme le Karma et qu'elle est son opération ?

L'homme émane incessamment des forces qui se répandent autour de lui, agissent sur les plans où il fonctionne et retournent vers lui par une réaction égale et contraire.

L'être humain actuel fonctionne sur trois plans et donne naissance à une énergie qui prend trois aspects différents.

Sur le plan mental cette énergie produit des causes que nous appelons des *pensées* ; sur le plan astral des *désirs*, et sur le plan physique des *actes*.

L'étude de ces trois aspects de l'énergie est nécessaire pour comprendre les effets qu'ils occasionnent chez l'homme qui les génère et sur ceux qui l'entourent.

Le premier aspect de cette énergie est la *pensée*, — le facteur le plus puissant du *Karma*, car dans la pensée les énergies du soi influent sur la personnalité (1). La pensée est due à l'action du Penseur (2) et donne naissance à des images mentales ; de sorte que les facultés d'une vie sont dues aux modifications opérées dans le corps mental par les pensées des vies précédentes.

Supposons qu'un homme ait le désir de posséder des facultés mentales plus élevées que celles qu'il a actuellement, il peut, en dirigeant avec persistance sa pensée vers ce but, accumuler des images mentales plus élevées qui pendant son séjour dans ce que les religions ont nommé le

(1) La personnalité c'est le *SOI* en action dans le véhicule physique, c'est-à-dire le soi limité par un instrument formé de matière grossière.

(2) Le Penseur c'est le *SOI* dans le corps mental.

Ciel, se transformeront en facultés qu'il rapportera dans sa prochaine incarnation. Les facultés ainsi formées seront strictement limitées aux matériaux qu'il aura rassemblés pour leur construction : « rien ne vient de rien » de là l'importance du contrôle de la pensée, qui empêche l'esprit d'aller à la dérive, et la nécessité de s'élever au-dessus des pensées basses et triviales.

Les pensées sont à leur tour des centres de force ; elles émettent des vibrations qui agissent sur les personnes au contact desquelles elles parviennent et peuvent ainsi générer des influences karmiques, créer des liens qui, plus tard, entraîneront vers le bien ou vers le mal, selon que leurs énergies auront été bonnes ou mauvaises.

Si l'homme peut influencer son voisinage par les pensées qu'il génère, il subit aussi l'action des pensées qui l'entourent, et, semblable à un aimant, il attire à lui les pensées de même nature que les siennes et reçoit ainsi de l'extérieur des renforts d'énergie bienfaisante ou malfaisante ; des pensées nobles et pures attirent à elles des pensées de bien et rendent l'homme capable d'accomplir des actions bien au-dessus de ses capacités ordinaires. Par contre, de mauvaises et basses pensées attirent à elles des pensées malfaisantes qui augmentent leur force de mal. C'est avec raison que le criminel dit après son crime : « Quelque diable m'aura poussé ». Ce sont, en effet des forces diaboliques qui, attirées par son désir du mal, sont venues l'augmenter de l'extérieur.

*
* *

Le second aspect de l'énergie est celui des *désirs* qui nous entraînent vers les objets du monde extérieur. Ces désirs attirent l'Ego vers la place où ils pourront être réali-

sés et sont ainsi une des causes qui déterminent le lien de notre prochaine incarnation.

Il est dit dans une Upanischad (1) : « L'homme naît selon ses désirs. »

Les désirs, ainsi que les pensées, émettent des vibrations qui peuvent influencer d'autres personnes.

Au stage actuel de l'évolution, le désir est chez l'homme ordinaire bien plus fort que la pensée, et par conséquent son influence est prédominante.

Si un homme projette de nombreux et violents désirs de haine et de vengeance ; ces désirs agissant sur un être mauvais, et que son tempérament porte à l'action, augmentent sa force de mal et peuvent l'entraîner à commettre un crime. Cet homme se lie ainsi karmiquement au meurtrier bien qu'il ait pu ne l'avoir jamais rencontré.

Ce résultat n'a pas été fatal, car avant que le désir du mal, longuement et fréquemment répété, ne soit devenu automatique chez le meurtrier, il avait son libre arbitre et pouvait résister.

Mais de même qu'une solution saturée se solidifie quand on y projette un cristal de plus, de même la masse des images mentales ayant atteint son point de saturation, l'addition d'une seule image nouvelle de même nature, les concrète sous forme d'*acte*.

*
* *

Le troisième aspect de l'énergie est celle qui agit comme acte sur le plan physique. Nous pouvons par nos actes répandre autour de nous le bonheur ou le malheur et agir for-

(1) Traité mystique sur les Védas, écriture antique des Hindous.

tement par l'exemple ; de là une nouvelle série de causes qui agiront dans le futur.

*
* *

Chaque force agit sur son propre plan et possède la caractéristique du plan sur lequel elle est générée ; plus elle agit sur un plan élevé plus son effet est puissant et durable. La pensée a une action bien plus importante que le désir et le désir est une force plus grande que l'action naturelle.

Par exemple une action qui nous paraît mauvaise, si elle est l'objectivité d'une bonne pensée ou d'un bon motif peut produire un résultat meilleur que celui que pourrait occasionner une bonne action qui serait la conséquence d'une mauvaise pensée ou d'un mauvais désir.

*
* *

Telle est l'esquisse de la grande Loi de Causalité qui règle la destinée de l'homme dans ses futures incarnations.

V. GUGLIELMI-RUYER.



NOTICE NÉCROLOGIQUE

LE DOCTEUR HENRI REY

Dans le courant du mois de septembre dernier, est décédé au Val, dans la 71^e année de son âge et après une courte maladie, le docteur Henri Rey, médecin en chef de la marine en retraite, laissant orphelin, après un récent et douloureux veuvage, un fils, tout jeune encore.

Rey était officier de la Légion d'honneur, maire du Val, vice-président de la Section toulonnaise de la Croix-Rouge, délégué cantonal à l'Association locale des médecins de notre arrondissement et ex-président de l'Académie du Var.

Cette mort inopinée a eu le plus pénible retentissement dans le Corps médical de la marine, au sein de notre Académie, et dans la Société toulonnaise, où, par ses hautes qualités, le docteur Rey avait su se créer les plus cordiales relations.

*
* *

J'ai, sous les yeux, l'état officiel des services du regretté défunt dans la marine.

En voici un résumé succinct, avec le moins possible de dates et de noms de navires, pour ne pas en surcharger sans intérêt le court exposé.

A l'âge de 19 ans, en 1847, il sert, pendant deux années, dans l'emploi de chirurgien auxiliaire, à terre d'abord, et,

quelques mois après, à bord du vaisseau l'*Océan*, dans l'es-cadre d'évolutions.

Nommé chirurgien titulaire de 3^e classe, peu après son débarquement, il fait une campagne de trois années, en Océanie, sur la frégate la *Proserpine*.

Dans le grade de chirurgien de 2^e classe — 1854 — il sert, dans la mer Noire pendant toute la durée de la guerre de Crimée et, après un court séjour, à terre au retour, embarque encore, et il conquiert, en 1865, le grade de chirurgien de 1^{re} classe.

Ces trois premiers grades également au concours, conformément à l'ancienne organisation du Corps de santé de la marine.

Je fus heureux, comme membre du jury, devant lequel il obtint celui de première classe, d'avoir contribué à sa nomination par mes votes favorables, mais donnés en toute équité.

Nouvelles campagnes de mer, dès ce moment encore, coupées par de très éphémères séjours à terre, avec service hospitalier exigeant une présence rigoureuse au lit des malades, matin et soir, et renforcé souvent de corvées de commissions. C'est là, du reste, le lot commun à tous les officiers du Corps de santé dans la marine. Et il n'est point rare qu'un camarade y atteigne l'âge de la retraite, sans avoir compté un seul jour de congé, en dehors, bien entendu, des campagnes coloniales, où les fatigues, subies, imposent forcément, au retour, un repos de convalescence.

A ce point de vue, Henri Rey fut relativement favorisé, grâce à une résidence de quatre années, à Paris, dans les fonctions de secrétaire du Conseil supérieur de santé.

Mais il racheta, si l'on peut ainsi dire, les avantages inhérents à cette dernière situation, dès sa nomination au

gradé de médecin principal en 1875 par deux années de campagne pénible, en qualité, à bord de la *Vénus*, de médecin de division, sur les Côtes occidentales d'Afrique.

A son retour, après un séjour à terre, heureusement moins éphémère, dans son nouveau grade, il sert successivement à bord de la *Dévastation* et du *Bayard*, et en débarque au milieu de l'année 1883. C'était au moment où venait d'être décidée la grande expédition du Tonkin entreprise dans le but de généraliser l'occupation de cette vaste colonie.

N'écoutant que son dévouement professionnel, H. Rey sollicite, avec instance, la position de chef du service médical de la marine, dans les rangs de l'expédition tonkinoise. C'est en ma qualité de Directeur intérimaire du service de santé à Toulon, en ce moment, que je pus appuyer chaudement sa demande, en la transmettant, et devant sa résolution bien arrêtée. C'était, il est vrai, un poste au choix, poste il est vrai encore d'honneur, mais semé aussi de difficultés et même de périls. Il y avait, là, tout à créer, organiser, prévoir, en face des entraves et des surprises de toute sorte, en pareil pays, et des dangers surtout inhérents au climat.

H. Rey surmonta tous les obstacles et en fut récompensé par sa nomination au grade de médecin en chef, le 6 septembre 1883, presque au début de la campagne. Et ce qui donne encore une idée de la valeur de l'homme, c'est ce fait remarquable qu'au milieu de toutes ces préoccupations et occupations, il put rassembler les éléments du savant volume sur la climatologie, la pathologie et l'hygiène du Tonkin, qu'il écrivit peu de temps après son retour en France. Ce livre précieux vint grossir ses nombreux mémoires antérieurs sur divers sujets de médecine et d'hygiène. Et parmi

ces écrits de valeur, je dois citer en première ligne sa thèse, originale et très appréciée, de docteur, sur « les mécaniciens et les chauffeurs, à bord des navires de l'Etat », soutenue, en 1862, devant la Faculté de Montpellier.

J'allais oublier de rappeler les articles aussi, traduits par lui, de l'espagnol, que jusqu'à sa mort, il ne cessa d'insérer dans le *Courrier médical*.

Le 5 mai 1884, la croix d'officier de la Légion d'honneur vint compléter les récompenses dues à son mérite professionnel. Il était chevalier de l'Ordre depuis le 28 décembre 1867.

Après 39 ans de services effectifs, dont quinze à la mer, H. Rey fut admis à la retraite, sur sa demande, bien qu'ayant encore une marge de quatre années, avant d'être frappé par la limite d'âge. Il sentait le besoin du repos et le besoin impérieux, surtout, de ne plus s'éloigner de ses chères affections de famille.

Tel fut le digne serviteur de l'Etat. Quelques détails, maintenant, sur l'écrivain et l'homme privé, également à la hauteur du médecin.

*
* *

Chercheur opiniâtre et travailleur infatigable, Rey, comme par une sorte de trêve à ses études professionnelles, revint à tout ce qu'il avait chéri : études littéraires, études historiques. Un terrain était à sa portée, où il lui était permis de s'y livrer entièrement : l'Académie du Var, Il y fut admis deux années après la cessation de ses services à l'Etat, et il ne tarda pas à s'y faire remarquer par son assiduité aux séances, et ses nombreuses communications parmi lesquelles, plusieurs, mais pas assez, furent consignées dans notre bulletin annuel. Telles, en 1894 : « La com-

mune du Val pendant les guerres de religion ». — En 1895 : « Mon mal d'oreille », « Dernier Amour » charmantes poésies, où, même sur un ton badin, il sait faire vibrer les plus nobles élans de l'âme. — En 1897 : « L'Absinthe », « les Propos de Panurge pendant la tempête », poésies encore, mais d'une autre tonalité, telle surtout « L'Absinthe » où il étale, — vrai appel à la tempérance, — mais avec colère et pitié, à la fois, les effets de cette liqueur perfide, qui crée progressivement tant de candidats à la folie et à l'idiotie. Ce n'est plus, alors, le poète lyrique avec ses doux accents, c'est le poète satirique, qui fouette et qui mord, pour mieux en accentuer les dangers. Enfin, en 1898 : Sa « Notice historique sur l'Eglise et les Chapelles du Val. » et sa notice remarquable sur notre regretté collègue le docteur Gustave Lambert.

Dans toutes ses communications verbales et ses écrits historiques, littéraires, critiques, en dehors de ses poésies, c'est sans interruption la même exposition claire, la même discussion serrée et appuyée sur les documents les mieux choisis, la même forme sobre et élégante. Il en est ainsi encore, dans ses appréciations raisonnées des publications soumises à son examen, en sa qualité de secrétaire général de notre Académie. Et quelle distinction dans ses fonctions de président, qu'il a remplies avec tant d'autorité pendant les années 1895 et 1896. . . .

Souvenirs et regrets ineffaçables !



Médecin de valeur, savant, écrivain élégant, homme du monde recherché, homme privé accompli : tel fut notre cher et regretté collègue.

Sur sa tombe, le docteur Aubin, le distingué secrétaire général de l'Association locale des médecins de notre arrondissement, a prononcé un éloquent discours, dont je tiens, en finissant, à citer les dernières phrases si vraies et si émues. Les voici :

« Ce n'est pas seulement comme écrivain et médecin
 « militaire que Rey mérite d'être cité. Homme du monde,
 « il était reçu dans la société avec empressement ; son
 « caractère droit et affable, ses connaissances étendues, sa
 « bienveillance native, jointe à un esprit de bon aloi, l'y
 « faisaient rechercher. Dans les réunions il occupa toujours
 « une position en vue. C'est ainsi que nous le trouvons
 « président de l'Académie du Var, délégué cantonal de
 « notre Association médicale, vice-président de la Croix-
 « Rouge, et maire du Val près Brignoles. La loyauté de
 « ses sentiments, la distinction de ses manières, la recti-
 « tude de son jugement, le rendaient digne de ces fonctions
 « diverses et justifient le choix dont il était l'objet. Tous
 « ceux qui l'ont connu, appréciaient ses qualités.

« Je n'y ajouterai qu'un mot : chez notre camarade, le
 « cœur était à la hauteur de l'esprit. Nous en avons eu des
 « preuves touchantes, quand le malheur est venu tomber
 « sur sa famille. Il y a deux ans à peine, la mort lui enleva sa
 « chère compagne laissant à ses seuls soins la direction de
 « son jeune enfant. Ce coup cruel ne l'abattit pas, il trouva
 « dans ses convictions religieuses la force de le supporter
 « et il consacra à son fils toute son énergie. Puisse ce
 « cher enfant se souvenir de l'exemple de son père ; ses
 « nombreux amis le lui rappelleront souvent. »

On ne saurait dire mieux et plus éloquemment

.

Un de nos anciens maîtres avait coutume de dire de ceux de ses subordonnés, dont le mérite lui paraissait atteindre un chiffre élevé, c'est un homme « complet », et il déclarait avec satisfaction, que ceux, ainsi qualifiés formaient légion autour de lui.

On devine aisément que le docteur Henri Rey fut un de ceux-là, et on comprend, par tout ce qui vient d'être rappelé, dans cette notice, qu'il ait su se distinguer, comme partout ailleurs, dans les rangs de cette élite — je ne dis point minorité — studieuse et dévouée.

DOCTEUR OLLIVIER,

Médecin en chef et professeur de la Marine en retraite,
ancien Président de l'Académie du Var.



TABLE DES MATIÈRES

1899



| | Pages |
|--|-------|
| Liste générale des Membres de l'Académie du Var..... | 1 |
| La Cour de Milès Standish (poème traduit de l'anglais), suite et fin, par Ad. LEJOURDAN | 1 |
| Notice sur l'amiral comte Truguet, pair de France (d'après des documents particuliers), par J. DE MARTINENG | 37 |
| Extrait du Rapport du Secrétaire général, par J. RIVIÈRE... .. | 101 |
| Découverte de quelques grottes et d'une pierre christianisée dans les Gorges d'Ollioules (Archéologie), par M. C. BOTTIN | 105 |
| Discours de réception prononcé à l'Académie du Var, le 3 mai 1899, par M. Léon GISTUCCI, professeur de Rhétorique au Lycée de Toulon | 133 |
| Viviane et Merlin (poésie), par Gaston PERRETTE | 147 |
| L'Au delà de Ninon (monologue), par Gaston PERRETTE.... | 155 |
| La Lutte de l'Orient et de l'Occident, par Léon ROLAND..... | 161 |
| Le Cycle de vie, par V. GUGLIELMI-RUYER..... | 175 |
| La Loi de Causalité, par V. GUGLIELMI-RUYER..... | 183 |
| Notice nécrologique (le Docteur Henri Rey), par le Docteur OLLIVIER | 189 |

HISTOIRE
DE
TOULON

Par le D^r G. LAMBERT

Depuis les origines de la ville jusqu'à
la Révolution française

4 volumes in-8°.

PRIX : 20 francs, francs de port.

S'adresser à M. le Secrétaire général de l'Académie du Var.

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DU VAR

PREMIÈRE SÉRIE

De 1832 à 1865. — 29 volumes in-8°.

DEUXIÈME SÉRIE

1868. — 1 volume in-8° de 358 pages.
1869. — 1 volume in-8° de 536 pages.
1870. — 1 volume in-8° de 358 pages.
1871. — 1 volume in-8° de 391 pages.
1872. — 1 volume in-8° de 334 pages.
1873. — 1 volume in-8° de 480 pages.
1874-75-76. — 1 volume in-8° de 406 pages.
1877-78. — 1 volume in-8° de 475 pages.
1879-80. — 1 volume in-8° de 498 pages.
1881. — 1 volume in-8° de 334 pages.
1882-83. — 1 volume in-8° de 534 pages.
1884-85. — 1 volume in-8° de 508 pages.
1886. — 1 volume in-8° de 332 pages.
1887-88. — 1 volume in-8° de 480 pages.
1889-90. — 1 volume in-8° de 508 pages.
1891-92. — 1 volume in-8° de 480 pages.
1893-94. — 2 volumes in-8° de 432 pages.
1895. — 1 volume in-8° de 228 pages.
1896. — 1 volume in-8° de 480 pages.
1897. — 1 volume in-8° de 264 pages.
1898. — 1 volume in-8° de 496 pages.

